

LATITUDE

NOTICE D'UTILISATION



ELF développe pour RENAULT
une gamme complète de lubrifiants :
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée
en Formule 1, ces lubrifiants sont
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement
aux performances de votre véhicule.



RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains
véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

Bienvenue à bord de votre nouveau véhicule

Cette notice d'utilisation contient des informations qui vous permettront :

- de vous familiariser avec votre véhicule, de l'utiliser au mieux et de tirer parti de toutes les fonctions et les avancées techniques qu'il intègre.
- de faire en sorte qu'il vous offre toujours les meilleures performances possibles (grâce à l'observation de conseils d'entretien simples mais exhaustifs).
- de remédier rapidement aux anomalies mineures ne nécessitant pas l'intervention d'un spécialiste.

Nous vous conseillons de prendre quelques minutes pour lire cette notice et vous familiariser avec les informations et les consignes relatives au véhicule, à ses fonctions et à ses nouveautés. Si certains points ne vous paraissent pas clairs, n'hésitez pas à vous adresser aux techniciens du Réseau de la Marque, qui se feront un plaisir de vous fournir un complément d'information.

Le symbole suivant vous sera d'une grande aide lors de la lecture de cette notice :



Indique un risque, un danger ou une recommandation de sécurité.

Les descriptions de modèles présentes dans cette notice sont basées sur les caractéristiques techniques en vigueur au moment de la rédaction. **Cette notice couvre tous les équipements** (de série et en option) **disponibles pour ces modèles. La présence de ces équipements sur le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

Cette notice peut également contenir des informations sur des équipements non encore disponibles sur l'année-modèle.

Dans toute cette notice, les termes « Représentant de la Marque » désignent votre Représentant RENAULT.

Nous vous souhaitons d'agréables moments au volant de votre nouveau véhicule.

Traduit de l'anglais. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite préalable du constructeur.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

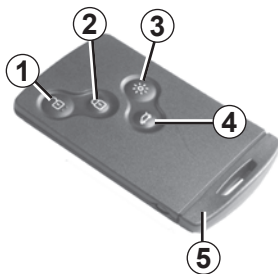
7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Carte RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation	1.2
Portes	1.9
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.13
Appuis-tête/sièges	1.14
Ceintures de sécurité.	1.20
Dispositifs de retenue complémentaires	1.23
aux ceintures avant	1.23
aux ceintures arrière	1.27
de protection latérale	1.28
Sécurité enfants : généralités	1.30
choix de la fixation du siège enfant	1.33
installation du siège enfant.	1.35
désactivation/activation de l'airbag passager avant.	1.40
Volant de direction/direction assistée	1.43
Poste de conduite	1.44
Appareils de contrôle.	1.48
Ordinateur de bord	1.53
Menu de personnalisation des réglages du véhicule.	1.62
Heure et température extérieure	1.63
Rétroviseurs	1.64
Avertisseurs sonore et lumineux	1.66
Éclairages et signalisations extérieurs	1.67
Réglage en hauteur des projecteurs	1.70
Essuie-vitres/lave-vitre avant.	1.71
Réservoir à carburant	1.74

CARTE RENAULT : généralités (1/2)

26787



- 1 Déverrouillage des portes latérales et de la porte de coffre
- 2 Verrouillage de toutes les portes latérales et de la porte de coffre
- 3 Allumage à distance de l'éclairage
- 4 Déverrouillage/verrouillage de la porte de coffre
- 5 Clé intégrée

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des portes latérales et de la porte de coffre ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- selon le véhicule, la fermeture automatique à distance des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous au passage « Lève-vitres électriques/toit ouvrant électrique », chapitre 3) ;
- le démarrage du moteur (reportez-vous au passage « Démarrage du moteur », chapitre 2).

Durée de vie de la pile de la carte RENAULT

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement.

Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au passage « Carte RENAULT : pile », chapitre 5).

Nota : vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule avec une pile déchargée. Reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » au chapitre 1 et « Démarrage du moteur » au chapitre 2.

Portée de la carte RENAULT

Elle varie selon l'environnement. Il est important de prendre garde, lors de la manipulation de la carte RENAULT, à ne pas verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur les boutons par inadvertance.



Responsabilité du conducteur

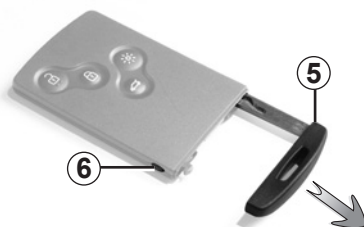
Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes.

Risque de blessures graves.

CARTE RENAULT : généralités (2/2)

30325



Clé intégrée 5

La clé intégrée sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne fonctionne pas :

- usure de la pile de la carte RENAULT ou batterie déchargée ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Accès à la clé 5

Appuyez sur le bouton **6**, tirez la clé **5** puis relâchez le bouton.

Utilisation de la clé

Pour l'utilisation de la clé intégrée, reportez-vous au chapitre 1, « Verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé intégrée, replacez-la dans son logement à l'intérieur de la carte RENAULT puis introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Conseil

Évitez de laisser la carte RENAULT dans des endroits chauds, froids ou humides.

Ne rangez pas la carte RENAULT à un endroit où elle pourrait être tordue, voire détériorée involontairement. La carte RENAULT peut subir des dommages si vous la placez dans une poche arrière de pantalon.

Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

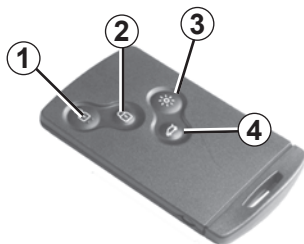
En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation

26787



Déverrouillage des portes latérales et de la porte de coffre

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Verrouillage des portes latérales et de la porte de coffre

Appuyez sur le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est signalé par **deux clignotements** des feux de détresse. Si une porte latérale ou la porte de coffre est ouverte ou mal fermée, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, les portes latérales et la porte de coffre se verrouillent puis se déverrouillent rapidement et les feux de détresse **ne clignotent pas**.

Déverrouillage/verrouillage de la porte de coffre uniquement

Appuyez sur le bouton **4** pour déverrouiller ou verrouiller la porte de coffre.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est verrouillé.

Fonction «éclairage à distance»

Permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui sur le bouton **3** allume les feux de croisement du véhicule, les feux de position et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes.

Nota : une nouvelle pression sur le bouton **3** éteint l'éclairage.

Alerte de non-détection de la carte RENAULT

Si vous ouvrez une porte moteur tournant alors que la carte n'est pas dans le lecteur, le message « Carte non détectée » et un signal sonore vous en avertit. L'alerte disparaît lorsque la carte est remise dans le lecteur.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (1/3)

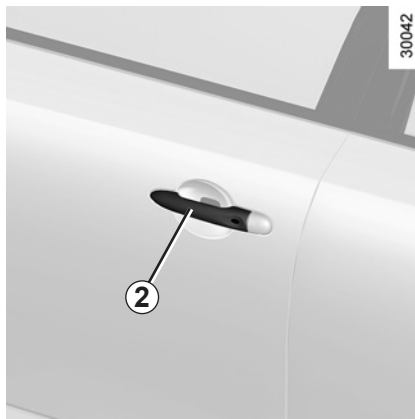


30158

Utilisation

Sur les véhicules équipés, elle permet, en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande, le verrouillage/déverrouillage sans action sur la carte RENAULT lorsqu'elle est présente dans la zone d'accès 1.

Nota : veuillez à ce que la carte RENAULT ne soit pas en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, PDA, téléphone, etc.) qui peuvent perturber le fonctionnement.



30042

Déverrouillage du véhicule

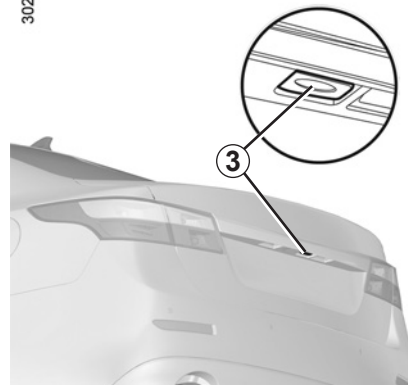
Carte RENAULT dans la zone 1, vous pouvez déverrouiller le véhicule en posant votre main sur la poignée de porte 2 ; le véhicule se déverrouille (dans certains cas, vous devez tirer la poignée de porte 2 deux fois de suite pour déverrouiller le véhicule et ouvrir la porte).

Un appui sur le bouton 3 déverrouille également toutes les portes latérales et la porte de coffre.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Nota : si aucune porte n'est ouverte dans les minutes qui suivent le déverrouillage par appui sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la carte

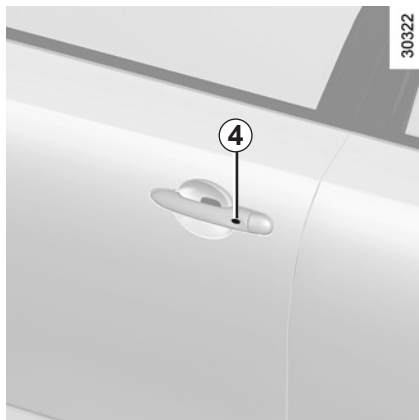
30240



RENAULT, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Nota : si la carte RENAULT est à l'intérieur du coffre, le véhicule se verrouille puis se déverrouille rapidement. Veuillez à toujours porter la carte RENAULT sur vous. En effet, en présence d'interférences, le véhicule peut refuser de se déverrouiller.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (2/3)



Verrouillage du véhicule

Vous disposez de trois modes de verrouillage du véhicule : à l'éloignement, à l'aide du bouton **4**, à l'aide de la carte RENAULT.

Verrouillage à l'éloignement

Carte RENAULT sur vous, portes latérales et porte de coffre fermées, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone **1**.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est signalé par deux clignotements des feux de détresse et par un bip sonore.



Le bip sonore peut être désactivé. Consultez un Représentant de la Marque.

Si une porte latérale ou la porte de coffre est ouverte ou mal fermée, ou si une carte est présente dans l'habitacle (ou dans le lecteur de carte), le véhicule ne se verrouille pas. Dans ce cas, **il n'y a pas de signal sonore ni de clignotement des feux de détresse.**

Verrouillage à l'aide du bouton 4

Portes latérales et porte de coffre fermées, carte RENAULT sur vous, appuyez sur le bouton **4** de la poignée de porte avant. Le véhicule se verrouille. Si une porte latérale ou la porte de coffre est mal fermée, ou si une carte RENAULT est présente dans le lec-

teur de carte, les portes latérales ou la porte de coffre ne se verrouillent pas et les feux de détresse ne clignotent pas, même si vous appuyez sur le bouton **4**. **Nota** : la carte RENAULT doit être dans la zone d'accès du véhicule (zone **1**) pour que le véhicule puisse être verrouillé avec le bouton.

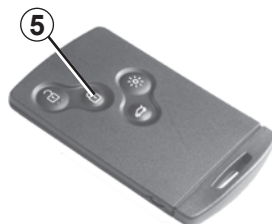
Particularité :

Si vous désirez vérifier la condamnation après un verrouillage à l'aide du bouton **4**, vous disposez d'environ **trois** secondes pour actionner les poignées de portes (pas de déverrouillage).

Ensuite, le mode « mains libres » est de nouveau actif et toute action sur une poignée provoque le déverrouillage du véhicule.

La zone d'accès **1** dans laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement. Il est important de prendre garde, lors de la manipulation de la carte RENAULT, à ne pas verrouiller ou déverrouiller les portes en appuyant sur les boutons par inadvertance.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (3/3)



26787



30185

Verrouillage du véhicule (suite)

Verrouillage à l'aide de la carte RENAULT

Portes latérales et porte de coffre fermées, appuyez sur le bouton 5. Le véhicule se verrouille. Le verrouillage des portes est signalé par **deux clignotements** des feux de détresse.

Nota : la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Particularité :

Le verrouillage du véhicule ne peut se faire si :

- une porte latérale ou la porte de coffre est ouverte ou mal fermée ;
- une carte est toujours dans la zone 6 (ou dans le lecteur de carte) et aucune autre carte n'est dans la zone de détection externe.

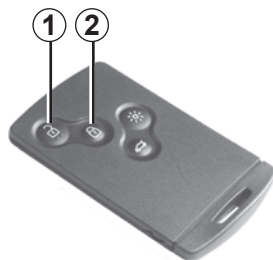
Même si la carte RENAULT reste dans la zone 6, le véhicule peut se verrouiller si la carte est à proximité d'un objet (métallique) susceptible de produire des interférences.

Lorsque le moteur tourne, si, après l'ouverture et la fermeture d'une porte, la carte n'est plus dans l'habitacle, le message, « Carte non détectée » (accompagné d'un bip sonore lorsqu'une certaine vitesse est atteinte) vous informe que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela évite par exemple de partir après avoir déposé un passager en possession de la carte. L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule ou du coffre seul à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le verrouillage et le déverrouillage à l'éloignement en mode « mains libres » sont désactivés.

Pour réactiver le mode « mains libres » : redémarrez le véhicule.

CARTE RENAULT : super-condamnation

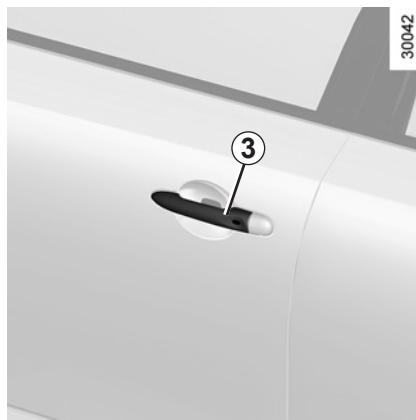


26787

Si le véhicule est équipé d'une fonction de super-condamnation, cette fonction vous permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes latérales par les poignées intérieures (en cas d'effraction avec bris de glace, par exemple).



N'utilisez jamais la super-condamnation si quelqu'un se trouve encore à bord du véhicule.



30042

Activation de la super-condamnation

Vous avez le choix entre deux modes d'activation :

- appuyez sur le bouton **2** deux fois de suite de manière rapprochée ;
- ou appuyez sur le bouton de la poignée de la porte conducteur **3** deux fois de suite de manière rapprochée.

Les feux de détresse clignotent **cinq** fois pour indiquer le verrouillage.

Désactivation de la super-condamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **1** de la carte RENAULT.

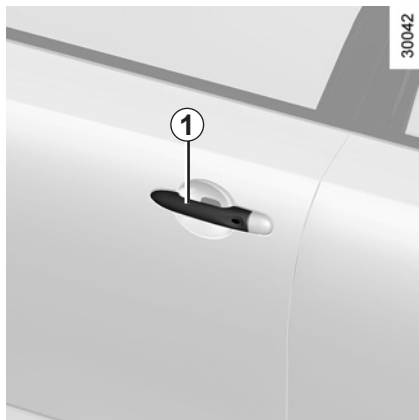
Les feux de détresse clignotent une seule fois pour indiquer que les ouvrants ont été déverrouillés.

L'activation de la super-condamnation ferme également à distance les vitres et/ou le toit ouvrant (sur les véhicules équipés).

Après l'activation de la fonction de super-condamnation avec le bouton **2**, le verrouillage et le déverrouillage à l'éloignement en mode « mains libres » sont désactivés.

Pour réactiver le mode « mains libres » : redémarrez le véhicule.

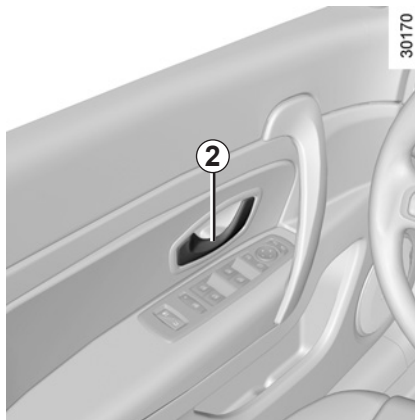
OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées, saisissez la poignée **1** et tirez-la vers vous.

Dans certains cas, il est nécessaire de tirer deux fois la poignée pour ouvrir la porte.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Nota : portes verrouillées, si vous tirez la poignée de porte, la porte s'ouvre et les autres portes se déverrouillent.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Si vous avez laissé les feux allumés après avoir coupé le contact, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture d'une porte.

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte du conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « Retirer la carte » apparaît au tableau de bord, accompagné d'un bip sonore.

Particularités

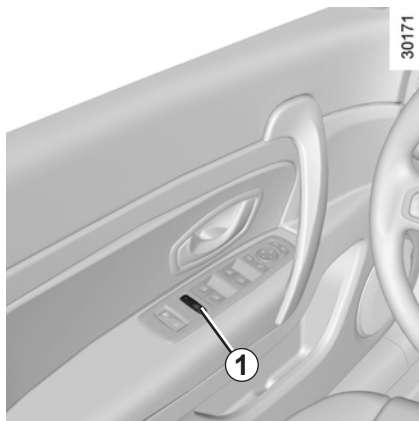
Après l'arrêt du moteur, les feux et les accessoires en service (autoradio, etc.) continuent de fonctionner. Ils cessent de fonctionner après l'ouverture de la porte conducteur et le verrouillage depuis l'extérieur des portes latérales et de la porte de coffre.

Moteur arrêté, il vous faut introduire la carte RENAULT dans le lecteur pour faire fonctionner certaines fonctions électriques.

Alarme sonore d'ouverture de porte/de coffre

Si une porte latérale (ou la porte de coffre) est ouverte ou mal fermée, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h (12 mph), le message « Porte ouverte » ou « Coffre ouvert » (suivant l'ouvrant) apparaît au tableau de bord, accompagné d'un témoin d'alerte.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants



Véhicule avec contacteur 1

Appuyez sur le contacteur **1** pour autoriser l'ouverture des portes arrière. Si le véhicule est équipé de lève-vitres électriques arrière, cette action autorise également leur fonctionnement.

Le témoin du contacteur s'allume pour confirmer que la fonction de sécurité enfants est activée.



Sécurité des occupants arrière

Le conducteur peut autoriser la commande des portes arrière et, selon le véhicule, des lève-vitres en appuyant sur le contacteur **1** du côté de l'illustration. Selon le véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit ;
 - un message s'affiche au tableau de bord ;
 - le témoin intégré ne s'allume pas.
- Après un débranchement de la batterie, vous devez appuyer sur le contacteur **1** du côté du symbole pour condamner les portes arrière.



Responsabilité du conducteur lorsque le véhicule est stationné

Ne laissez jamais un animal, un enfant ou un adulte ne disposant pas de toutes ses capacités seul à bord du véhicule, même pour un court moment.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes.

Par ailleurs, par temps chaud et/ou ensoleillé, ayez toujours à l'esprit que la température de l'habitacle peut augmenter très rapidement.

Risque de mort ou de blessures graves.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/2)

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur

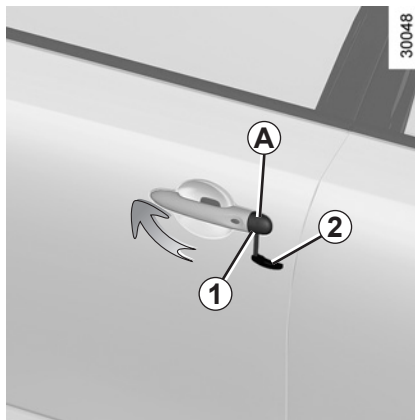
Cette manipulation se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous au passage « Carte RENAULT », chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner ou sa portée peut être réduite :

- pile de la carte RENAULT partiellement ou complètement déchargée ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, etc.) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte RENAULT pour déverrouiller la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé intégrée

- Retirez la clé intégrée (reportez-vous au chapitre « Carte RENAULT : généralités »).
- Introduisez l'extrémité de la clé intégrée 2 dans la fente 1 puis faites un mouvement vers le haut pour dégager le cache A derrière lequel se trouve la serrure.
- introduisez la clé dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



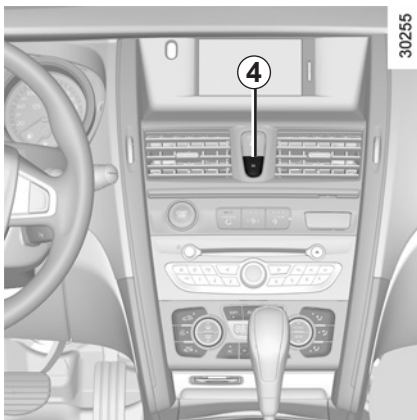
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 3 à l'aide de l'extrémité de la clé) et fermez la porte.

Les portes sont désormais verrouillées de l'extérieur.

Elles ne peuvent être ouvertes que depuis l'intérieur du véhicule ou depuis la serrure de la porte avant gauche.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/2)



Commande de verrouillage/déverrouillage des portes depuis l'intérieur

Le contacteur **4** commande simultanément les portes latérales et la porte de coffre.

Si une porte latérale ou la porte de coffre est ouverte ou mal fermée, une pression sur le contacteur **4** verrouille puis déverrouille rapidement les portes latérales et la porte de coffre.

Même si vous transportez des objets avec la porte de coffre ouverte, vous pouvez toujours verrouiller les autres portes. Moteur arrêté, retirez la carte RENAULT du lecteur puis appuyez sur le contacteur **4** plus de 5 secondes.

Verrouillage des portes sans la carte RENAULT

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte RENAULT, etc.

Moteur arrêté, une porte latérale ouverte ou la porte de coffre ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4** pour verrouiller toutes les portes latérales et la porte de coffre.

À la fermeture de la porte latérale, toutes les portes latérales et la porte de coffre se verrouillent.

Contrôlez que toutes les portes sont bien verrouillées en tirant sur les poignées de porte.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule n'est possible qu'avec la carte RENAULT située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte RENAULT.

Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule ou du coffre seul à l'aide des boutons de la carte RENAULT, le verrouillage et le déverrouillage à l'éloignement (mode « mains libres ») sont désactivés.

Pour réactiver le mode « mains libres » : redémarrez le véhicule.

Témoin indiquant l'état des portes latérales et de la porte de coffre

Le contacteur **4** possède un témoin intégré qui indique si les portes latérales et la porte de coffre sont verrouillées ou non :

- témoin allumé, les portes latérales et la porte de coffre sont verrouillées,
- témoin éteint, les portes latérales et la porte de coffre sont déverrouillées.

Lorsque vous condamnez le véhicule de l'extérieur, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



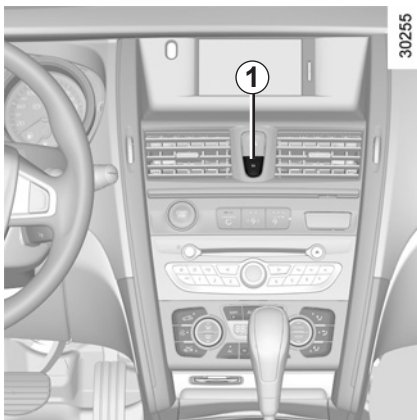
Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la carte RENAULT à l'intérieur.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes à l'habitacle en cas d'urgence.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE LORS DE LA CONDUITE



Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système verrouille automatiquement les portes dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton de déverrouillage des portes **1**.
- à l'arrêt, par ouverture de la porte conducteur.

Nota : si une porte est déverrouillée, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/désactivation de la fonction

Reportez-vous au passage « Menu de personnalisation des réglages du véhicule », chapitre 1 ; fonction « Condamnation automatique des ouvrants en roulage » :



: fonction activée.



: fonction désactivée.

Anomalies de fonctionnement

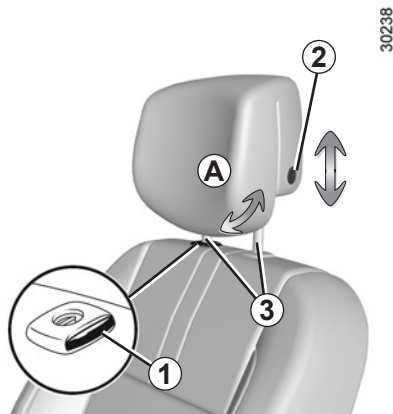
Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de verrouillage automatique, pas d'éclairage du témoin incorporé au bouton **1** lors des tentatives de verrouillage des portes latérales et de la porte de coffre, etc.), vérifiez d'abord que les portes latérales et la porte de coffre sont bien fermées. Si elles sont bien fermées, contactez un Représentant de la Marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour abaisser l'appui-tête

Relevez légèrement l'appui-tête, appuyez sur la languette **2** et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

Pour régler l'inclinaison

Selon le véhicule, écarter ou rapprochez la partie **A** jusqu'à la position désirée.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton **1** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (si nécessaire, inclinez le dossier vers l'arrière).

Nota : lorsque l'appui-tête est retiré, veillez à ne pas modifier la position des tiges **3**.

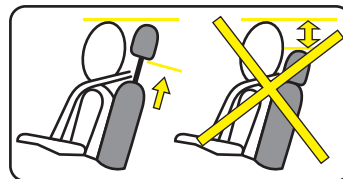
Pour remettre l'appui-tête

Sortez les tiges **3** au maximum en tirant dessus au plus près de l'appui-tête. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

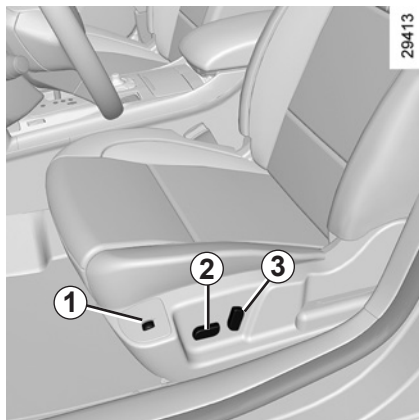
Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.

Veillez au bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège en essayant de les monter ou de les descendre.



L'appui-tête est un élément de sécurité important : veillez à ce qu'il soit en place et à la bonne position. La distance entre votre tête et l'appui-tête et la distance entre votre tête et la partie **A** doivent être aussi faibles que possible.

SIÈGES AVANT (1/2)



Sièges avant à commandes électriques

Pour avancer ou reculer le siège

Déplacez le contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

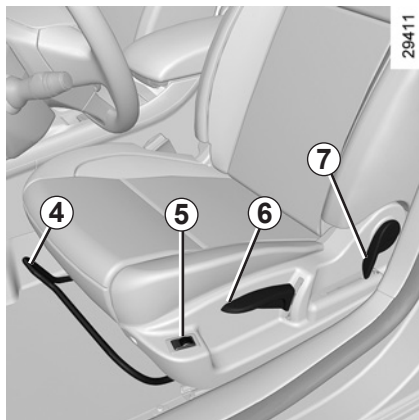
Pour monter ou descendre l'assise du siège

Déplacez l'arrière du contacteur **2** vers le haut ou vers le bas.

Pour rehausser ou abaisser l'avant de l'assise

(selon le véhicule)

Déplacez l'avant du contacteur **2** vers le haut ou vers le bas.



Pour incliner le dossier

Déplacez le haut du bouton **3** vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges avant à commandes manuelles

Pour avancer ou reculer le siège

Tirez la tringle **4** vers le haut et, sans la relâcher, avancez ou reculez l'assise. Une fois la position souhaitée atteinte, relâchez la tringle. Assurez-vous qu'elle est bien enclenchée.

Pour monter ou descendre l'assise (siège conducteur)

Manceuvrez le levier **6** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le

bas pour rehausser ou abaisser l'assise.

Pour incliner le dossier

Tirez le levier **7** vers le haut et, sans le relâcher, réglez le dossier. Une fois la position souhaitée atteinte, relâchez le levier. Assurez-vous qu'il est bien enclenché.

Siège chauffant

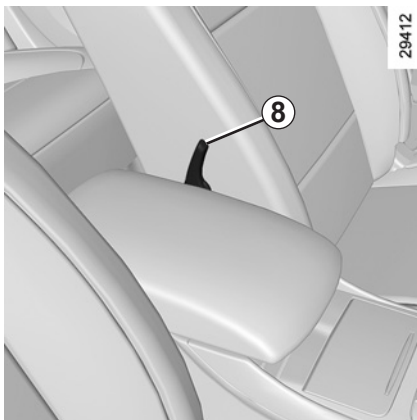
Moteur en marche, tournez la commande **1** ou **5** sur la position correspondant à la température souhaitée.

Le témoin  s'allume au tableau de bord lorsque l'un des systèmes de chauffage des sièges avant fonctionne.

Ce système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire en fonction de la position choisie et arrête de chauffer si un certain niveau de température est atteint.

Tournez la commande **1** ou **5** en position **0** pour arrêter la fonction.

SIÈGES AVANT (2/2)



Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires (selon le véhicule)

Pour augmenter le soutien, abaissez la poignée **8** ; pour le diminuer, relevez-la. Selon le véhicule, vous pouvez régler le soutien lombaire de manière électrique. Reportez-vous au passage « Siège conducteur avec fonction massage », chapitre 1.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule immobile.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

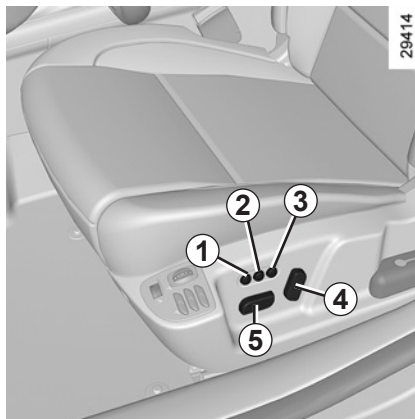
SIÈGE CONDUCTEUR AVEC MÉMORISATION DES RÉGLAGES (1/2)

Selon le véhicule, il est possible de mémoriser **trois positions de conduite**. Une position de conduite regroupe les réglages de l'assise et du dossier du siège conducteur et des rétroviseurs extérieurs.

Fonctionnement

Il est possible de mémoriser et de rappeler la position de conduite en appuyant sur les boutons :

- carte RENAULT « mains libres » détectée ou, selon le véhicule, carte RENAULT dans le lecteur de carte ;
- à l'ouverture de la porte conducteur.



Mémorisation de la position de conduite

Réglez le siège à l'aide des contacteurs **4** et **5** (voir les pages précédentes).

Réglez les rétroviseurs extérieurs (reportez-vous au paragraphe «Rétroviseurs» en chapitre 1).

Réglez l'inclinaison des rétroviseurs pour marche arrière (reportez-vous au paragraphe «Rétroviseurs extérieurs» en chapitre 1).

Appuyez sur le bouton **1, 2** ou **3** jusqu'à entendre un bip sonore : la position de conduite (siège et rétroviseurs extérieurs) est mémorisée. Pour mémoriser d'autres positions de conduite, répétez

cette procédure pour chacun des boutons **1, 2**, ou **3**.

Rappel d'une position de conduite mémorisée

Véhicule immobile, appuyez brièvement sur le bouton **1, 2** ou **3** selon la position de conduite mémorisée requise.

Nota : le rappel de la position de conduite mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En route, il n'est pas possible de procéder à un rappel de position de conduite.

SIÈGE CONDUCTEUR AVEC MÉMORISATION DES RÉGLAGES (2/2)

Siège conducteur avec accès facile

Ce système permet au conducteur d'accéder au siège conducteur plus facilement, le siège se déplaçant automatiquement vers l'avant ou vers l'arrière.

Le mouvement vers l'arrière s'effectue :

- moteur arrêté, à l'ouverture de la porte conducteur ;
- porte conducteur ouverte, à l'arrêt du moteur.

Le retour à la position normale s'effectue :

- au démarrage du moteur ;
- à l'insertion de la carte RENAULT dans le lecteur de carte ;
- par appui sur le contacteur de démarrage/d'arrêt du moteur, en l'absence d'appui sur la pédale (en présence d'une carte « mains libres » RENAULT).

Nota : pour désactiver le système, reportez-vous au paragraphe « Menu de personnalisation des réglages du véhicule » en chapitre 1.

Activation/désactivation de la fonction

Reportez-vous au passage « Menu de personnalisation des réglages du véhicule », chapitre 1 ; fonction « Facilité d'accès à la place conducteur » :

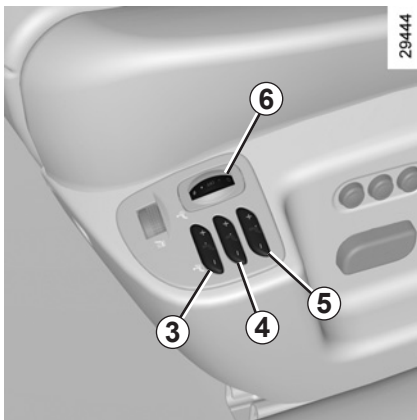


: fonction activée



: fonction désactivée.

SIÈGE CONDUCTEUR AVEC FONCTION MASSAGE



Réglage du soutien lombaire du siège conducteur

Vous pouvez accentuer ou atténuer le soutien en appuyant sur le côté (+) ou (-) du contacteur **3/4/5** respectivement pour le haut/milieu/bas des lombaires.

- Veuillez à ne pas endommager le dossier avec des objets aux arêtes vives. Les coussinets incorporés au dossier risqueraient d'être endommagés.
- En cas d'utilisation prolongée de la fonction massage, vous pouvez ressentir une sensation d'inconfort.

Siège conducteur avec fonction massage

Moteur tournant, vous pouvez utiliser la fonction de massage. Si vous démarrez le système, la pression d'air baisse complètement et la fonction massage se met en marche 1 minute plus tard. Un cycle de massage dure environ 10 minutes. Il est suivi d'une pause de 10 secondes.

Nota : après trois cycles de massage, le système fait une pause de 15 minutes pour éviter la surchauffe.

Fonctionnement

Les coussinets du dossier de siège fonctionnent selon différents modes, qui se règlent en tournant la commande **6** :



: mode 2

Fonctionnement dans l'ordre, en partant du coussinet du bas.



: mode 1

Fonctionnement doux, dans l'ordre, en partant du coussinet du bas.



: mode aléatoire 1

Fonctionnement doux, dans un ordre aléatoire.



: mode aléatoire 2

Fonctionnement dans un ordre aléatoire.

Nota : si vous changez de mode, le nouveau mode sélectionné remplace le mode en cours.

Arrêt de la fonction

- Tournez la commande **6** en position **OFF**.
 - Si, après avoir arrêté le système, vous le remettez en marche, la pression d'air chute complètement avant que la fonction massage ne commence à fonctionner.
 - Lorsque la fonction massage est arrêtée, si vous souhaitez utiliser le soutien lombaire, attendez que la pression d'air ait chuté complètement.
- Arrêtez le moteur.

Nota : si la fonction massage est en marche, vous ne pouvez pas utiliser le dispositif de soutien en même temps.



Pour des raisons de sécurité, évitez d'effectuer des réglages lors de la conduite. Le conducteur doit toujours être à même de réagir aux événements soudains qui peuvent se produire lors de la conduite.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. Conformez-vous à la réglementation du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au chapitre 3, « Banquette arrière ».



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

N'utilisez chaque ceinture de sécurité que pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle ventrale n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre, sans toutefois lui laisser trop de mou.

Avant de démarrer, réglez votre position de conduite puis faites mettre correctement la ceinture de sécurité à tous les occupants, qui seront ainsi protégés de manière optimale.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège (après avoir retiré votre manteau, blouson...).** C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale de frein. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés lorsque vous tenez le volant ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **réglez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

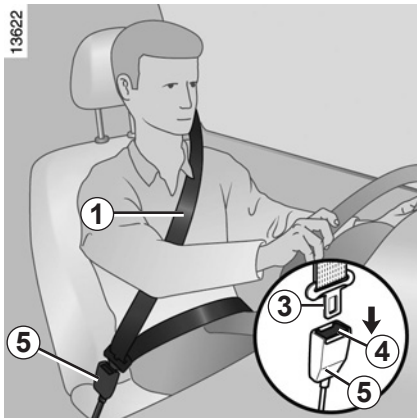
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle boudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou. Toutefois, elle ne doit pas toucher le cou.

La sangle ventrale **2** doit être plaquée contre les cuisses et le pelvis.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps : évitez, par exemple, les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



Verrouillage

Tirez lentement la sangle de l'enrouleur et engagez le pêne **3** dans le boîtier de verrouillage **5** jusqu'à ce que vous entendiez un déclic (assurez-vous du bon verrouillage en tirant le pêne **3**). Si la ceinture de sécurité est bloquée et refuse de se dérouler au moment de l'attacher, tirez fermement sur la ceinture puis relâchez. Ensuite, essayez de nouveau.

Si la ceinture est bloquée et refuse de s'enrouler, tirez lentement sur la ceinture d'environ 3 cm puis relâchez. Elle s'enroulera automatiquement. Puis tirez doucement la ceinture hors de l'enrouleur.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de non-port des ceintures

avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage du moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (quand le siège est occupé) n'est pas bouclée lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h (12 mph), il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes. Après, seul le témoin est allumé.

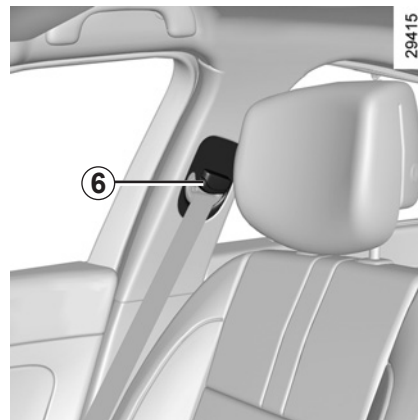
Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière (selon le véhicule)

Le nombre de ceintures arrière bouclées apparaît au tableau de bord pendant environ 30 secondes à chaque :

- démarrage du véhicule ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture arrière.

Assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.



Réglage en hauteur des ceintures de sécurité des sièges avant

Utilisez le bouton **6** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle baudrier **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, appuyez sur le bouton **6** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, appuyez sur le bouton **6** et relevez simultanément la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)

13622



Débouclage

Appuyez sur le bouton **4** du boîtier de verrouillage **5** et tirez le pêne. Accompagnez la ceinture. Ne lâchez pas la ceinture ; la sangle peut s'enrouler très rapidement jusqu'à la position d'origine.

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine (ceintures et sièges ainsi que leurs fixations).
- Pour les cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la Marque.
- N'utilisez pas de dispositifs donnant du mou aux ceintures (pincés, etc.) : une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez chaque ceinture de sécurité que pour une seule personne. N'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer les ceintures si celles-ci présentent des signes d'usure.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité pour qu'elles soient pleinement fonctionnelles.
- Veillez à ce que le pêne soit inséré dans le boîtier de verrouillage approprié.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

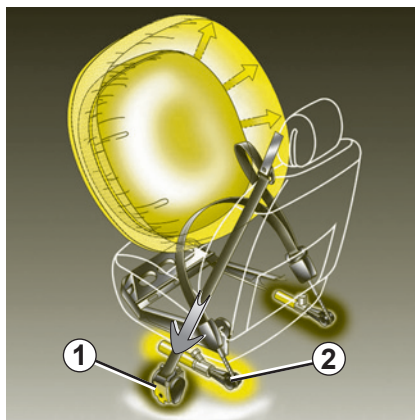
Suivant le véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur** ;
- **prétensionneurs de sangle ventrale** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- les prétensionneurs de sangle ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal « petit volume » ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétensionneurs

Les prétensionneurs, en rétractant instantanément la ceinture, servent à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur d'enrouleur **1** qui rétracte instantanément la ceinture de sécurité,
- le piston **2** des sièges avant.



- Après un accident, faites vérifier le système de retenue dans son ensemble.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le système de déclenchement électrique ne doit être testé que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la Marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteurs d'effort

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

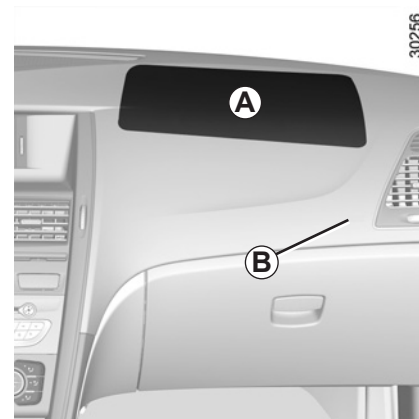
Airbags conducteur et passager

L'airbag conducteur est implanté dans le volant ; l'airbag passager dans la planche de bord **A**.

Un marquage « SRP AIR BAG » sur le volant et sur la planche de bord (zone de l'airbag **B**) rappelle la présence de cet équipement.

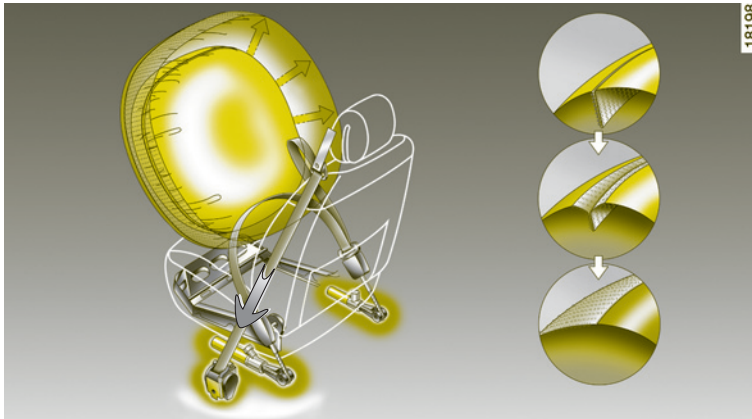
Chaque système d'airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance intelligente du système commandant l'allumeur électrique et le générateur de gaz ;
- un témoin d'airbag au tableau de bord  ;
- des capteurs déportés complétant ce dispositif.



Le système Airbag utilise un principe pyrotechnique. Cela explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement. Cela permet ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord.

Ensuite ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularités de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement et intègre un système de ventilation :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important de l'airbag (cas des chocs les plus violents).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissement concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne conduisez pas trop près du volant. Adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (reportez-vous au passage « Réglage de la position de conduite », chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissement concernant l'airbag passager

- Ne collez pas et ne fixez pas d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone, etc.) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Le passager ne doit pas poser ses pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenez éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête, etc.) de la planche de bord.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT SI LES DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES, EN L'OCCURRENCE L'AIRBAG PASSAGER, NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au passage « Sécurité enfants : désactivation/activation de l'airbag passager avant », chapitre 1)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs,**
- **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un dispositif enroule à nouveau la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- Après un accident, faites vérifier le système de retenue dans son ensemble.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Ces airbags équipent les places avant et, selon le pays, les places arrière latérales. Ils se déploient sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne placez pas d'accessoire, d'objet ou même d'animal entre le dossier de siège, la porte et l'habillage intérieur. Ne placez pas non plus sur le dossier de siège des vêtements, des accessoires, etc. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et de l'habillage intérieur est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la Marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité. L'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence. Le non-port de la ceinture de sécurité expose les occupants à des blessures graves en cas d'accident. Cela peut également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière, même violent, n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, nids-de poule, pierres ou autres peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur quelque partie que ce soit du système Airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage, etc.) est rigoureusement interdite (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la Marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la Marque est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez le nouvel utilisateur des points mentionnés ci-dessus et remettez-lui la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la Marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin d'airbag **1** s'allume au tableau de bord à la mise du contact puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise du contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs, etc.) aux places avant et/ou arrière.

Dans ce cas, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et consultez au plus vite un Représentant de la Marque. Votre protection ne peut être assurée pleinement qu'une fois le défaut rectifié.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport des enfants

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché, quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

Un enfant n'est pas un adulte miniature. Les enfants courent un risque de blessures spécifiques, car leurs muscles et leurs os n'ont pas encore terminé leur croissance. La ceinture de sécurité n'offre pas à elle seule une protection suffisante. Utilisez un siège enfant homologué et suivez les instructions d'utilisation.



Pour éviter toute ouverture des portes, utilisez la sécurité enfants (reportez-vous au passage « Ouverture et fermeture des portes », chapitre 1).



Un choc à 50 km/h (30 mph) représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lorsque le véhicule est stationné

Ne laissez jamais un animal, un enfant ou un adulte ne disposant pas de toutes ses capacités seul à bord du véhicule, même pour un court moment.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes.

Par ailleurs, par temps chaud et/ou ensoleillé, ayez toujours à l'esprit que la température de l'habitacle peut augmenter très rapidement.

Risque de mort ou de blessures graves.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une installation incorrecte compromet la protection offerte à l'enfant en cas de freinage brusque ou d'impact.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la Marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant d'installer un siège enfant, lisez le manuel puis respectez ses instructions. Si vous rencontrez des difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Veillez à ce que le siège soit toujours accompagné des instructions.

Donnez le bon exemple en attachant toujours votre ceinture de sécurité et en apprenant à vos enfants :

- à s'attacher correctement,
- à toujours monter et descendre du côté opposé à la circulation.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de manuel d'instructions.

Vérifiez qu'au voisinage du siège enfant, il n'y ait pas d'objet susceptible de nuire à son bon fonctionnement.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui provoquent du mou dans les sangles. Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre. Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235



Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

31233



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face à la route tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausseurs

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Deux systèmes de fixation de siège enfant coexistent : la ceinture de sécurité et le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant. Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège enfant en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas le siège enfant s'il risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit reposer ni sur le boîtier de verrouillage, ni sur le pêne de la ceinture de sécurité.

Certains sièges enfant peuvent ne pas se monter dans votre véhicule. En particulier; certains sièges enfant dos à la route ne se montent pas correctement selon la taille. Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il se monte correctement dans votre véhicule.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue (ceintures, système ISOFIX, sièges et fixations).



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture n'ait pas été pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant.

Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfant ISOFIX doivent porter la mention d'homologation ECE-R44. Trois cas de figure sont possibles :

- siège face à la route 3 points universel ISOFIX
- siège 2 points semi-universel ISOFIX
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

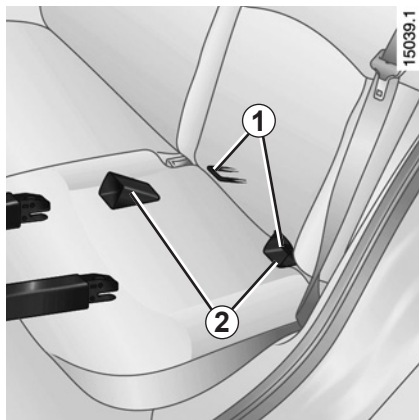
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX comporte deux anneaux. Dans certains cas, il peut y avoir un troisième anneau.



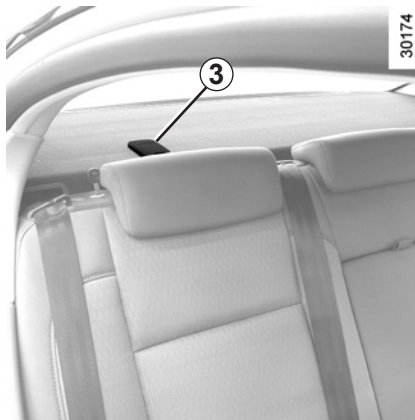
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise de la banquette.

Pour que votre siège enfant soit facile à positionner et à fixer sur les anneaux **1**, utilisez les guides **2** fournis avec le siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Pour fixer le crochet de la sangle au troisième anneau, escamotez le cache **3**.

Ensuite, tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Vérifiez que le dossier du siège enfant face à la route est en contact avec le dossier de la banquette du véhicule.

Dans certains cas, le siège enfant peut ne pas reposer complètement sur l'assise de la banquette du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS: installation d'un siège enfant (1/5)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Lors de l'installation du siège enfant à bord du véhicule, assurez-vous qu'il ne risque pas de se défaire.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule, même non utilisé, afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

À l'avant

La législation concernant le transport des enfants sur la place passager avant est propre à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- sur les véhicules équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au passage « Sécurité enfants : désactivation/activation de l'airbag passager avant », chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

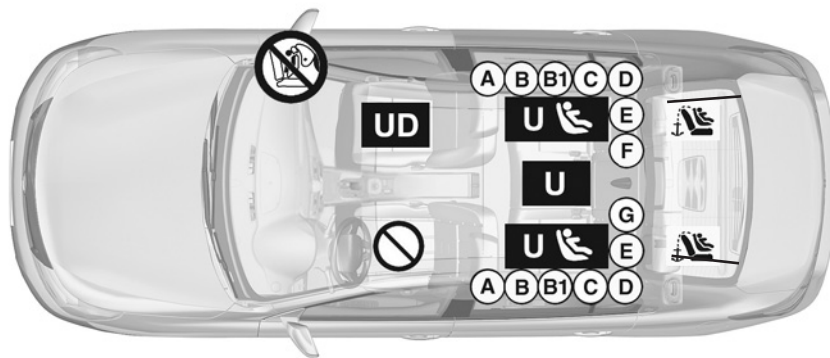
Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route. Ensuite, reculez-le conformément à la notice du siège enfant. Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière. N'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

SÉCURITÉ ENFANTS: installation d'un siège enfant (2/5)

Véhicule avec airbag passager désactivable

30175



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant **uniquement** la fixation par ceinture d'un **siège dos à la route** à homologation « universelle ».

Siège enfant fixé à l'aide des ancrages ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX à homologation « universelle ». Les ancrages sont placés derrière les appuis-tête des places arrière.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : sièges face à la route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos à la route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos à la route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au passage « Sécurité enfants : désactivation/activation de l'airbag passager avant », chapitre 1).

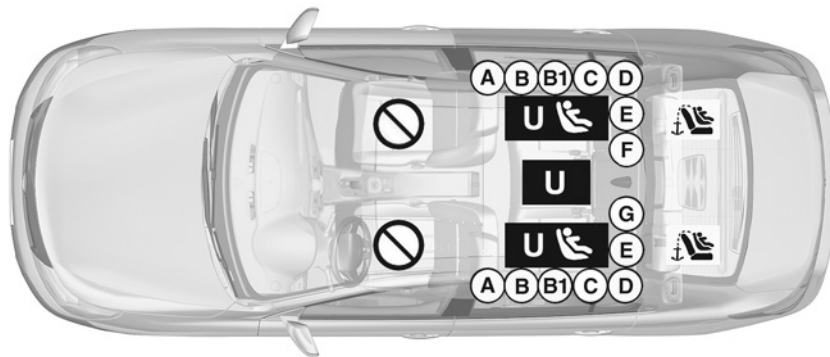


L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS: installation d'un siège enfant (3/5)

Véhicule avec airbag passager non désactivable

30176



 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide des ancrages ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX à homologation « universelle ». Les ancrages sont placés à l'arrière des appuis-tête des places arrière.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : sièges face à la route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos à la route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos à la route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS: installation d'un siège enfant (4/5)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Siège passager avant avec airbag		Place arrière latérale	Place centrale arrière
			AVEC désactivation (1) (3)	SANS désactivation (2)		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	X	U - IL (4)	U (4)
Coque/siège dos à la route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg et 9 à 18 kg	E, D	U	X	U - IL (5)	U (5)
Siège dos à la route Groupe 0+ et 1	9 à 18 kg	C	U	X	U - IL (5)	U (5)
Siège face à la route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	X	U - IUF - IL (6)	U (6)
Rehausse Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	–	X	X	U (6)	U (6)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au passage « Désactivation de l'airbag passager avant » en fin de paragraphe).

(2) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : n'installez jamais un siège enfant à cette place.

SÉCURITÉ ENFANTS: installation d'un siège enfant (5/5)

X = Place non autorisée pour l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège à homologation « universelle » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par système ISOFIX d'un siège enfant à homologation « universelle/semi-universelle ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (3) Seul un siège enfant dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (4) Une nacelle peut être installée dans le sens transversal du véhicule ; elle utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (5) Avancez le(s) siège(s) avant du véhicule au maximum pour l'installation du siège enfant dos à la route puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant le siège enfant en respectant les indications de la notice du siège enfant.
- (6) Siège enfant face à la route ; placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du siège du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de ses glissières de réglage et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation et activation de l'airbag passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège du passager avant, vous devez **impérativement** désactiver certains dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité.



Pour désactiver l'airbag : véhicule immobile, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, selon le véhicule, que le message « Airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence tant que l'airbag est désactivé.

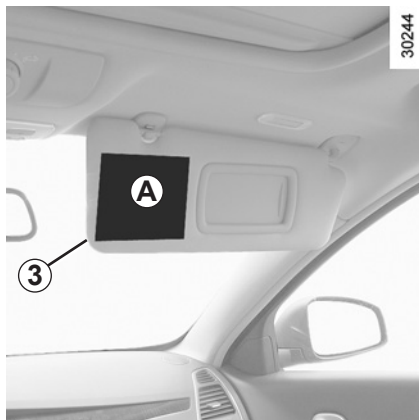


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

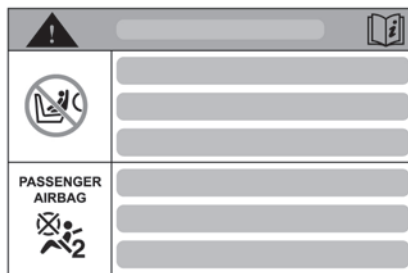
SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation et activation de l'airbag passager avant (2/3)



DANGER

Les sièges enfant dos à la route ayant une position incompatible avec le déclenchement de l'airbag passager avant, n'installez **JAMAIS** de siège enfant dos à la route à la place du passager avant sur un véhicule dépourvu de système de désactivation de l'airbag passager avant. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

A



Les marquages de la planche de bord et l'étiquette **A** sur le côté du pare-so-leil côté passager avant **3** sont là pour vous le rappeler.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation et activation de l'airbag passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag passager avant afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule immobile, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**,  est éteint.

Les dispositifs de retenue complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



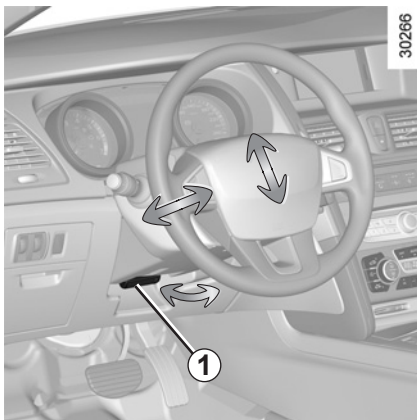
Anomalies de fonctionnement

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

En cas d'anomalie constatée lors de l'activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur et en profondeur

(réglage en profondeur suivant le véhicule)

Tirez le levier **1** et amenez le volant dans la position désirée ; ensuite, repoussez le levier **1 à fond au-delà du point dur** pour bloquer le volant.

N'exercez pas une pression trop importante sur le volant lors de son réglage. Cela pourrait endommager le support du volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Direction à assistance variable

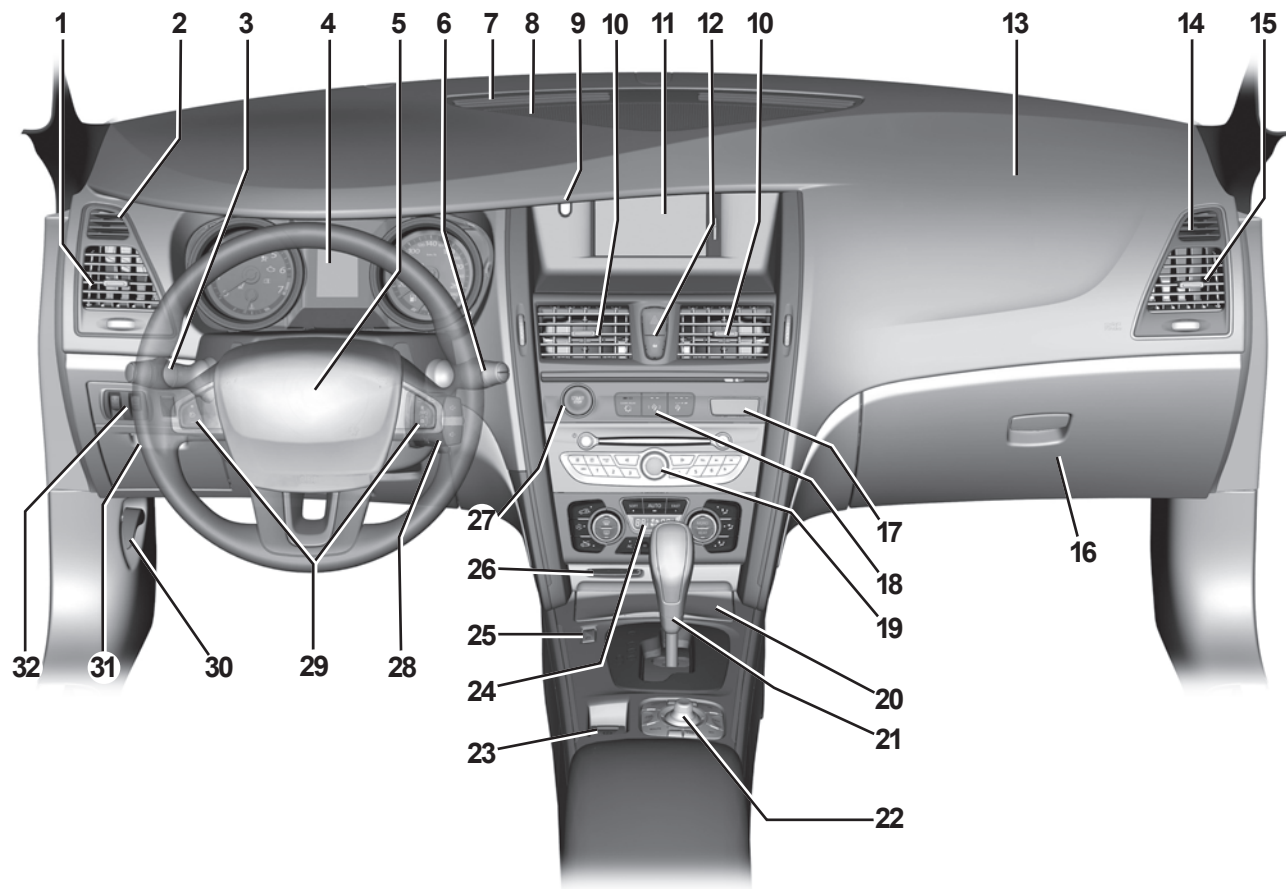
La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond à l'arrêt.

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.

POSTE DE CONDUITE : DIRECTION À GAUCHE (1/2)



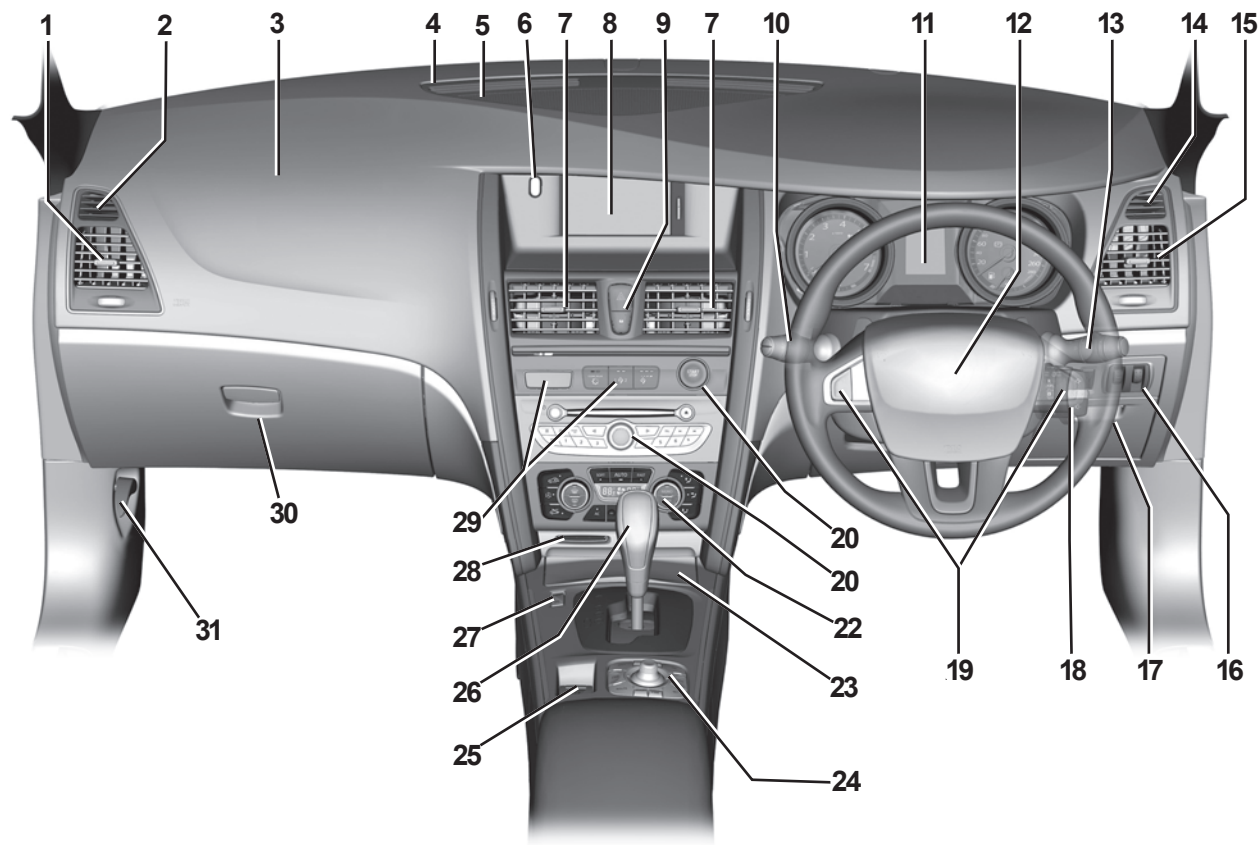
30261

POSTE DE CONDUITE : DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|--|---|
| <p>1 Aérateur latéral</p> <p>2 Frises de désembuage de vitre latérale</p> <p>3 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction– éclairage extérieur– feux de brouillard avant– feux de brouillard arrière <p>4 Tableau de bord</p> <p>5 Emplacement de l'airbag conducteur, avertisseur sonore.</p> <p>6 Manette :</p> <ul style="list-style-type: none">– essuie-vitres/lave-vitre avant ;– commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule. <p>7 Bouches de désembuage du pare-brise</p> <p>8 Aérateurs supérieurs de la planche de bord</p> <p>9 Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et passager avant et de désactivation de l'airbag passager</p> | <p>10 Aérateurs centraux</p> <p>11 Affichage de l'heure, de la température, des informations de l'autoradio, des informations du système de navigation, etc.</p> <p>12 Contacteur</p> <ul style="list-style-type: none">– Contacteur de verrouillage/déverrouillage centralisé– Contacteur des feux de détresse <p>13 Emplacement de l'airbag passager</p> <p>14 Bouche de désembuage des vitres latérales</p> <p>15 Aérateur latéral</p> <p>16 Boîte à gants</p> <p>17 Porte-capsules du diffuseur de parfum</p> <p>18 Commande du diffuseur de parfum/ de l'ioniseur</p> <p>19 Emplacement de l'autoradio</p> <p>20 Cendrier/allume-cigares</p> <p>21 Levier de vitesses</p> <p>22 Commandes de navigation</p> | <p>23 Frein de parking assisté</p> <p>24 Commandes de chauffage et de ventilation</p> <p>25 Contacteur général du régulateur/limiteur de vitesse</p> <p>26 Lecteur de carte RENAULT</p> <p>27 Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur</p> <p>28 Réglages à distance du système audio</p> <p>29 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse</p> <p>30 Commande de déverrouillage du capot moteur</p> <p>31 Vide-poches de planche de bord</p> <p>32 Commandes :</p> <ul style="list-style-type: none">– réglage en hauteur des projecteurs,– rhéostat d'éclairage des commandes,– activation/désactivation du système antipatinage |
|---|--|---|

POSTE DE CONDUITE : DIRECTION À DROITE (1/2)



30311

POSTE DE CONDUITE : DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">1 Aérateur latéral2 Frises de désembuage de vitre latérale3 Emplacement de l'airbag passager4 Bouches de désembuage du pare-brise5 Aérateurs supérieurs de la planche de bord6 Témoin de non-port de la ceinture de sécurité conducteur et passager avant et de désactivation de l'airbag passager7 Aérateurs centraux8 Affichage de l'heure, de la température, des informations de l'autoradio, des informations du système de navigation, etc.9 Contacteur<ul style="list-style-type: none">– Contacteur de verrouillage/déverrouillage centralisé– Contacteur des feux de détresse10 Manette :<ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction– éclairage extérieur– feux de brouillard avant– feux de brouillard arrière | <ul style="list-style-type: none">11 Tableau de bord12 Emplacement de l'airbag conducteur, avertisseur sonore.13 Manette :<ul style="list-style-type: none">– essuie-vitres/lave-vitre avant ;– commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule.14 Bouche de désembuage des vitres latérales15 Aérateur latéral16 Commandes :<ul style="list-style-type: none">– réglage en hauteur des projecteurs ;– rhéostat d'éclairage des commandes ;– activation/désactivation du système antipatinage.17 Vide-poches de planche de bord18 Réglages à distance du système audio19 Commandes du régulateur/limiteur de vitesse20 Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur21 Emplacement de l'autoradio | <ul style="list-style-type: none">22 Commandes de chauffage et de ventilation23 Cendrier/allume-cigares24 Commandes de navigation25 Frein de parking assisté26 Levier de vitesses27 Contacteur général du régulateur/limiteur de vitesse28 Lecteur de carte RENAULT29 – Porte-capsules du diffuseur de parfum<ul style="list-style-type: none">– Commande du diffuseur de parfum/de l'ioniseur30 Boîte à gants31 Commande de déverrouillage du capot moteur |
|---|---|--|

TÉMOINS D'ALERTE (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Le **tableau de bord A** s'éclaire à la mise du contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Témoin des feux de position

En présence du témoin d'alerte , rendez-vous au plus tôt chez un Représentant de la Marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque de provoquer un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin des feux de brouillard arrière



Témoin de serrage du frein à main ou du frein de parking assisté

Reportez-vous aux paragraphes « frein de parking assisté » ou « frein à main » en chapitre 2.



En présence du témoin d'alerte **STOP**, arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr pour votre propre sécurité.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Adressez-vous à un Représentant de la Marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Le témoin s'allume lors de la mise du contact et s'éteint quelques secondes plus tard. S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous en lieu sûr et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droite



L'absence de signaux visuels ou sonores indique une défaillance du tableau de bord. Arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la Marque.

TÉMOINS D'ALERTE (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Non utilisé



Témoin d'alerte du système d'antiblocage des roues (ABS).

Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint quelques secondes plus tard. S'il ne s'éteint pas après la mise du contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance de l'ABS. Le freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de siège chauffant signale que le siège chauffant conducteur ou passager est en marche.



Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint quelques secondes plus tard.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à la disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoin d'Airbag

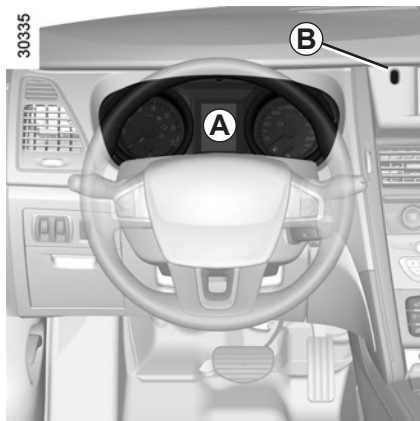
Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise du contact ou s'il s'allume moteur tournant, le système est défaillant.

Consultez au plus tôt un Représentant de la Marque.

TÉMOINS D'ALERTE (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



STOP

Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

En présence de ce témoin d'alerte, arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr pour votre propre sécurité. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Adressez-vous à un Représentant de la Marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut apparaître conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

En présence de ce témoin d'alerte, rendez-vous au plus tôt chez un Représentant de la Marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque de provoquer un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise du contact puis s'éteint quelques secondes plus tard. Il s'allume lorsque le niveau de carburant est insuffisant ; lorsque le véhicule roule, il est accompagné d'un bip sonore. Faites le plein rapidement.

Les témoins suivants s'allument au tableau de bord, en B :



Témoin d'alerte de non-port de ceinture avant

Il s'allume au démarrage du moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h (12 mph), il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière

Le nombre de ceintures arrière bouclées apparaît au tableau de bord **A** pendant environ 30 secondes à chaque :

- démarrage du véhicule ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture arrière.

Assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

TÉMOINS D'ALERTE (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Les témoins suivants s'allument sur l'afficheur de l'ordinateur de bord, en C :



Témoin de dispositif de correction de conduite

Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction de conduite » en chapitre 2.



Témoin de charge de batterie

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une sous-charge ou une surcharge. Arrêtez-vous en lieu sûr et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, un message s'affiche au tableau de bord. Arrêtez-vous impérativement, coupez le contact et attendez jusqu'à ce que la température baisse. S'il reste allumé, reportez-vous au passage « Niveaux » du chapitre 4, contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire. Si le témoin ne s'éteint pas, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile (reportez-vous au passage « Niveau d'huile moteur », chapitre 4). Si le niveau est normal, le témoin s'est allumé pour une autre raison : faites appel à un Représentant de la Marque.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

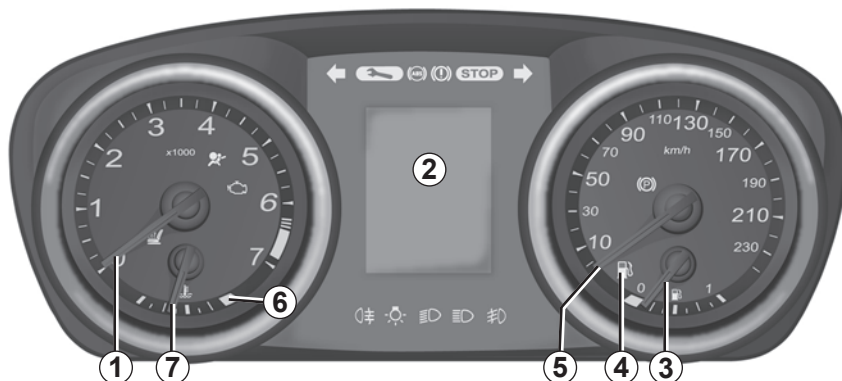
de vitesse

Reportez-vous aux passages « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse », chapitre 2.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Ce témoin s'allume à la mise sous contact. Cela signifie que le préchauffage est en cours. Préchauffage terminé, le témoin s'éteint et le moteur démarre.



Compte-tours 1 (tr/min x 1 000)

**Indicateur de vitesse 5
(km/h ou mph)**

Ordinateur de bord 2

Les paramètres de trajet et les messages d'alerte s'affichent en 2. Reportez-vous au passage « Ordinateur de bord », chapitre 1.

Indicateur de température de liquide de refroidissement 7

En marche normale, l'aiguille doit se situer avant la zone 6. Elle peut s'approcher de la zone 6 en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume, accompagné

du témoin  sur l'afficheur 2, d'un message sur le tableau de bord ainsi que d'un bip sonore.

Indicateur de niveau de carburant 3

Si le niveau est minimum, le témoin d'alerte 4 intégré à l'indicateur s'allume. Faites le plein rapidement. Il vous reste environ 8 litres de carburant à partir du premier allumage du témoin. Le niveau de carburant utilisable est encore inférieur à ce chiffre. Selon la position du

véhicule et les conditions de conduite, il peut arriver que le niveau de carburant ne soit pas indiqué correctement ou que le témoin ne s'allume pas systématiquement.

Indicateur de rapport engagé

Le rapport engagé apparaît sur l'afficheur 2. Pour plus de détails, reportez-vous au passage « Boîte de vitesses automatique », chapitre 2.

Indicateur d'ouverture/fermeture des ouvrants

Si une porte latérale ou la porte de coffre est ouverte ou mal fermée, l'afficheur 2 vous en avertit.

Moteur arrêté, si vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur lors du ravitaillement en carburant, le nouveau niveau de carburant peut ne pas s'afficher sur l'indicateur de niveau de carburant 3.

ORDINATEUR DE BORD (1/9)



Ordinateur de bord 1

Selon le véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- les messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule.

Toutes ces fonctions sont décrites aux pages suivantes.

27968



Touches de sélection de l'affichage 2 et 3

Faites défiler vers le haut (bouton **2**) ou vers le bas (bouton **3**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) totalisateur général et partiel ;
- b) paramètres de voyage :
 - carburant utilisé ;
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) autonomie de révision ;

- d) système de surveillance de la pression des pneumatiques ;
- e) vitesse de consigne du limiteur/régulateur de vitesse ;
- f) menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalie de fonctionnement.



Mise à zéro du totalisateur partiel

Une fois « totalisateur partiel » sélectionné sur l'afficheur, appuyez sur le bouton **2** ou **3** jusqu'à ce que le totalisateur se remette à zéro.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

Une fois l'un des paramètres de trajet sélectionné sur l'afficheur, appuyez sur le bouton **2** ou **3** jusqu'à ce que l'affichage se remette à zéro.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis la dernière mise à zéro est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD (3/9)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l’affichage sélectionné
101778 km 112.4 km	 a) Totalisateur général et partiel
Carburant   25.2 L	 b) Paramètres de voyage Carburant utilisé Carburant consommé depuis la dernière mise à zéro
Moyenne   7.2L/100	 Consommation de carburant moyenne depuis la dernière mise à zéro La valeur s’affiche au moins 400 mètres après la mise à zéro.

ORDINATEUR DE BORD (4/9)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Instantanée  9.4L/100	➞ Consommation de carburant instantanée La valeur s'affiche au delà d'une vitesse d'environ 30 km/h (18 mph).
Autonomie  ➞  160 km	➞ Autonomie prévisible avec le carburant restant En effet, l'autonomie est basée sur la consommation moyenne réalisée depuis la dernière mise à zéro. La valeur s'affiche après 400 mètres (elle disparaît si le témoin d'alerte de niveau de carburant s'allume). Nota : l'information affichée peut ne pas correspondre à l'autonomie réelle suivant la trajectoire, le style de conduite, les conditions de route (en montée ou en descente...) et la vitesse du véhicule.
Distance  280 km	➞ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ
Moyenne  60 km/h	➞ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD (5/9)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Révision dans 1936 km/2 mo. »	c) Kilométrage/millage avant révision. Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètres (en miles) et en mois) puis, à l'approche de la révision : – distance inférieure à 1 500 km (900 miles) ou délai inférieur à un mois : le message « Prévoir révision sous » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; – distance égale à 0 km (0 mile) ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin d'alerte . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Nota : selon le véhicule, la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision est calculée en fonction du style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque, etc.). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien Le kilométrage/millage avant révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conforme aux préconisations du carnet d'entretien. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque vidange, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues au programme d'entretien. Particularité : pour réinitialiser la distance restant à parcourir avant révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'un des boutons de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe du kilométrage/millage. Le message clignote puis l'afficheur se réinitialise.	

ORDINATEUR DE BORD (6/9)

Paramètres de trajet

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Pression des pneus 	➔ d) Système de surveillance de la pression des pneumatiques Reportez-vous au passage « Système de surveillance de pression des pneumatiques », chapitre 2.
« Menu de réglage : appui long »	➔ f) Menu de personnalisation des réglages du véhicule Permet le réglage de certaines fonctionnalités du véhicule (langue du tableau de bord, aide au stationnement, etc.). Reportez-vous au passage « Menu de personnalisation des réglages du véhicule », chapitre 1.
« Pas de message mémorisé »	➔ g) Journal de bord Affichage successif : – messages d'information (désactivation de l'airbag passager, etc.), – messages d'anomalie de fonctionnement (injection à contrôler, etc.).

ORDINATEUR DE BORD (7/9)

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Batterie faible démarrer moteur »	Indique qu'il faut démarrer le véhicule pour recharger la batterie (après un arrêt prolongé en écoutant la radio par exemple).
« Retirer la carte »	Invite à retirer la carte RENAULT du lecteur lorsque vous quittez le véhicule.
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Antipatinage désactivé »	Indique que vous avez désactivé la fonction Contrôle de Traction.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Pas de message mémorisé »	Aucune alerte n'est mémorisée.
« Direction non verrouillée »	Indique que la colonne de direction n'a pas été bloquée. Consultez un Représentant de la marque.

ORDINATEUR DE BORD (8/9)

Messages d'anomalie de fonctionnement

Les messages d'anomalie de fonctionnement apparaissent avec le témoin  : rendez-vous au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque de provoquer un endommagement du véhicule.

Les messages d'anomalie de fonctionnement disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalie de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre à gazole à purger »	Indique la présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Eclairage à contrôler »	Indique une défaillance des projecteurs directionnels.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou du capteur de niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.

ORDINATEUR DE BORD (9/9)

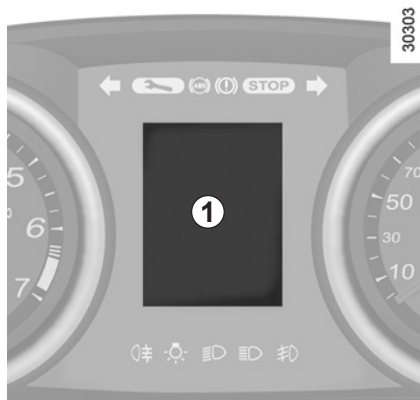
Messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** : arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr pour votre propre sécurité. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages s'affichent soit individuellement, soit alternativement (lorsque plusieurs messages doivent être affichés) ; ils peuvent être accompagnés d'un témoin d'alerte et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule, une défaillance de l'injection ou de la pression d'huile moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Risque blocage direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne recharge batterie »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule.
« Panne système de freinage »	Indique un problème dans le circuit de freinage.
« Immobiliser le véhicule »	Indique un problème de connection entre le système de frein de parking et le tableau de bord.
« Crevaison »	Indique une crevaison sur la roue signalée sur l'écran de l'ordinateur de bord.
« Panne du frein de parking »	Indique une défaillance du frein de parking assisté. Immobilisez le véhicule à l'aide d'une cale.

MENU DE PERSONNALISATION DES RÉGLAGES DU VÉHICULE



Cette fonction, intégrée à l'ordinateur de bord **1**, permet l'activation/la désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Accès au menu de personnalisation des réglages du véhicule

Véhicule immobile, appuyez sur le bouton **2** ou **3** à plusieurs reprises jusqu'à ce que le message « Menu de réglage : appui long » apparaisse sur l'afficheur **1**. Appuyez plus de 2 secondes sur l'un des boutons **2** ou **3** pour entrer dans le menu.

27968



Sélection des réglages

Appuyez sur l'un des boutons **2** ou **3** pour sélectionner une fonction à modifier :

- a) Blocage auto des portes en roulant;
- b) Facilité d'accès du conducteur;
- c) Aide au parking avant;
- d) Aide au parking arrière;
- e) VOLUME AIDE AU PARKING;
- f) Langue des indications du tableau de bord.

Une fois la ligne sélectionnée, appuyez longuement sur le bouton **2** ou **3** pour modifier la fonction :



: fonction activée



: fonction désactivée

Si vous sélectionnez « VOLUME AIDE AU PARKING » ou « Langue », vous devez affiner votre sélection (volume sonore de l'aide au parking ou langue des indications du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez-le en appuyant longuement sur le bouton **2** ou **3**. La valeur sélectionnée

est représentée par  devant la ligne.

Pour quitter le menu, sélectionnez « SORTIR » ou « RETOUR » puis confirmez en appuyant longuement sur le bouton **2** ou **3**. Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

Vous ne pouvez pas accéder au menu de personnalisation des réglages du véhicule pendant la conduite. Au-delà de 20 km/h (12 mph) pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle (0 km/h (0 mph) pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), l'afficheur de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et (selon le véhicule) la température extérieure sont indiquées sur l'afficheur **1**.

Véhicules équipés d'un système de navigation, d'un autoradio, etc.

Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou d'un autoradio, consultez les instructions de l'équipement en question afin de prendre connaissance des spécificités.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur exactitude. Il convient de la remettre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

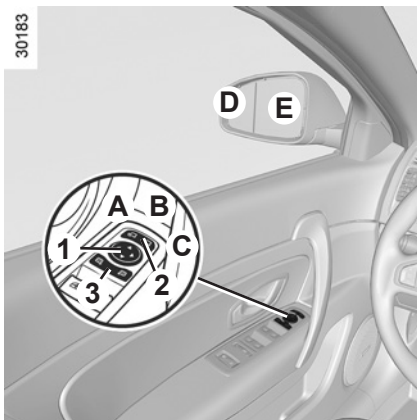
Indicateur de température extérieure

Particularité : selon le véhicule, lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.



Rétroviseurs extérieurs

Réglage

Sélectionnez le rétroviseur extérieur à l'aide du contacteur **3** puis, avec le bouton **1**, réglez-le dans la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage des rétroviseurs est assuré conjointement à celui de la lunette arrière.

Mémorisation du réglage

Pour les véhicules équipés du siège conducteur avec mémorisation, reportez-vous au paragraphe « Siège



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

conducteur avec mémorisation » en chapitre 1.

Rétroviseurs rabattables

(selon le véhicule)

Les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement au verrouillage du véhicule (contacteur **2** en position **B**). Ils se déploient à la mise du contact.

Dans tous les cas, vous pouvez forcer le rabattement (contacteur **2** en position **C**) ou le déploiement (contacteur **2** en position **A**) des rétroviseurs extérieurs.

Le mode automatique est alors désactivé. Pour le réactiver, positionnez le contacteur **2** sur **B**.

Nota : si les rétroviseurs ont été manipulés à la main, il se peut que vous entendiez un bruit lors du repliement ou du déploiement automatique.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **E** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **D** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets situés dans la zone D apparaissent beaucoup plus éloignés que ce qu'ils ne le sont en réalité.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Sur les véhicules équipés d'un siège conducteur avec mémorisation des réglages, vous pouvez incliner les rétroviseurs extérieurs en marche arrière et mémoriser la position.

Inclinaison des rétroviseurs extérieurs

Véhicule immobile et marche arrière enclenchée, sélectionnez le rétroviseur extérieur à l'aide du contacteur **3** :

- côté gauche du contacteur **3** : inclinaison du rétroviseur extérieur gauche
- côté droit du contacteur **3** : inclinaison du rétroviseur extérieur droit

Retour à la position de conduite

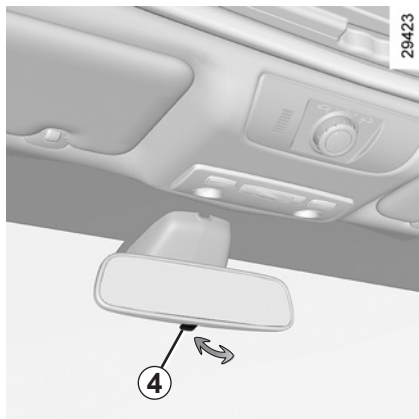
- lorsque la marche arrière n'est plus enclenchée ;
- lorsque la vitesse est supérieure à 7 km/h (4 mph) ;
- lorsque le moteur est arrêté ;
- lorsque le contacteur **3** est en position neutre.

Réglage et mémorisation

Rétroviseurs inclinés, vous pouvez régler l'angle en appuyant sur le bouton **1** puis mémoriser le réglage en remettant le contacteur **3** en position neutre.

Vous pouvez mémoriser l'angle du rétroviseur en position de conduite (reportez-vous au passage « Siège conducteur avec mémorisation des réglages », chapitre 1).

RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur avec levier 4

En conduite de nuit

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 4 situé derrière le rétroviseur.

Nota : si vous basculez le levier 4, la clarté du rétroviseur peut être moindre, la réflexion de la lumière diminuant.

En conduite de jour

Remettez le levier 4 en place en conduite de jour.

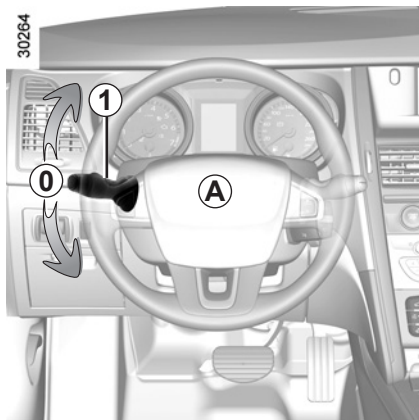
Rétroviseur sans levier 4

Le rétroviseur s'obscurcit automatiquement pour éviter un éblouissement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le haut ou les côtés du coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

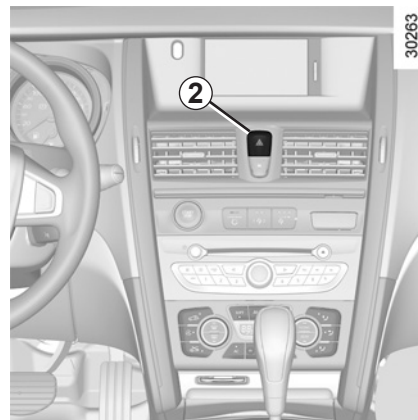
Pour faire un appel de phares, tirez vers vous la manette **1**.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**. Les feux indicateurs de direction (avant, arrière et latéraux) clignotent. Ils avertissent les autres conducteurs que vous devez garer votre véhicule en urgence, voire à un endroit interdit, ou que votre conduite ou les objets que vous transportez peuvent présenter un danger.

Selon le véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **2**.

ECLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/3)

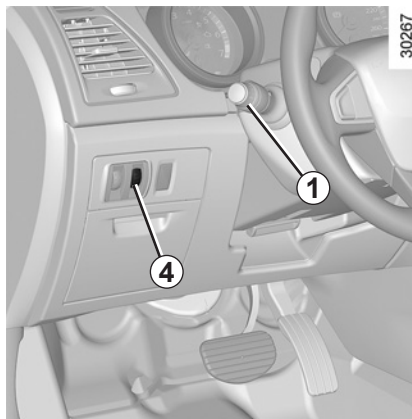
26972



Feux de position

Tournez la bague **2** de la manette **1** jusqu'à ce que le symbole soit en face du repère **3**. Les feux de position et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument.

Il est possible de régler l'intensité lumineuse du tableau de bord et de la planche de bord en tournant la molette **4**. Si les feux de position ne sont pas allumés, il n'est pas possible de régler l'intensité lumineuse du tableau de bord avec la molette **4**.



30267



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** de la manette jusqu'à ce que le symbole soit en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (selon le véhicule)

Tournez la bague **2** de la manette jusqu'à ce que le symbole **AUTO** soit en face du repère **3**. Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure.

Fonction d'allumage des feux de jour

(concerne uniquement les feux avant)

Selon le véhicule, les feux s'allument sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur.



Feux de route

Moteur en route et feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et, selon le véhicule, réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés).

ECLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/3)

26972



Projecteurs directionnels mobiles

(selon le véhicule)

Lorsque les feux de croisement sont allumés et que certaines conditions sont réunies lors de la prise de virage (vitesse, angle du volant, rapport de marche avant, etc.), les feux de croisement s'orientent pour éclairer le virage. Les projecteurs directionnels mobiles ne fonctionnent que lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés.

Anomalie de fonctionnement

Si le témoin de projecteurs clignote au tableau de bord accompagné du message « Eclairage à contrôler » (témoin  allumé), cela indique une dé-

faillance de l'éclairage. Consultez un Représentant de la Marque.

Particularité :

- Si les feux de croisement sont allumés manuellement et que la luminosité est suffisante, les projecteurs directionnels restent fixes ;
- si l'allumage automatique des feux se déclenche dans un virage, les projecteurs directionnels fonctionnent à partir du virage suivant ;

Extinction des feux

Il y a deux possibilités :

- Manuellement
Tournez la bague **2** jusqu'à ce que le symbole **0** soit en face du repère **3**.
- Automatiquement
Les feux s'éteignent une fois le moteur arrêté et la porte conducteur ouverte. Lors du démarrage suivant, ils se rallument selon la position de la bague **2**.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (utile dans un parking obscur par exemple).

Moteur arrêté et feux éteints, tirez la manette **1** vers vous. Les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois dans les 10 secondes qui suivent la première action. Le temps total est limité à deux minutes. Le message « Eclairage pendant _ _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action.

Pour éteindre les feux avant qu'ils ne s'éteignent automatiquement, tournez la bague **2** sur n'importe quelle position, puis remettez-la sur sa position initiale.

ECLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/3)

26972



Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Si les feux ont été allumés après la coupure moteur, ils ne s'éteignent pas à l'ouverture de la porte conducteur. Dans ce cas, **une alarme sonore d'oubli d'éclairage** se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés.



Feux de brouillard avant

Tournez la bague centrale **5** de la manette **1** jusqu'à ce que le symbole soit en face du repère **6** puis relâchez-la. Un témoin s'allume alors sur le tableau de bord.

Le fonctionnement des feux de brouillard dépend de la position sélectionnée pour les éclairages extérieurs.



Feux de brouillard arrière

Tournez la bague centrale **5** de la manette **1** jusqu'à ce que le symbole soit en face du repère **6** puis relâchez-la. Un témoin s'allume alors sur le tableau de bord.

Les feux de brouillard arrière ne s'allument que lorsque les feux de brouillard avant ou les éclairages extérieurs sont allumés.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : selon le véhicule, il n'y a qu'un seul feu de brouillard côté conducteur.

Extinction des feux

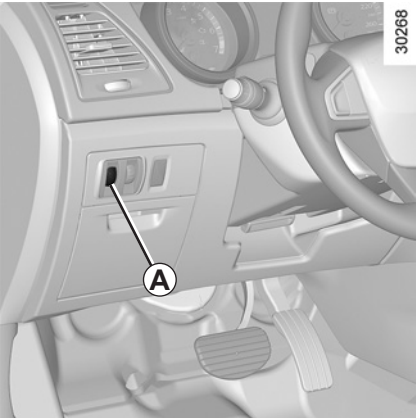
Tournez la bague **5** à nouveau jusqu'à ce que le repère **6** soit en face du symbole des feux de brouillard que vous souhaitez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, l'allumage des feux de brouillard n'est pas automatique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



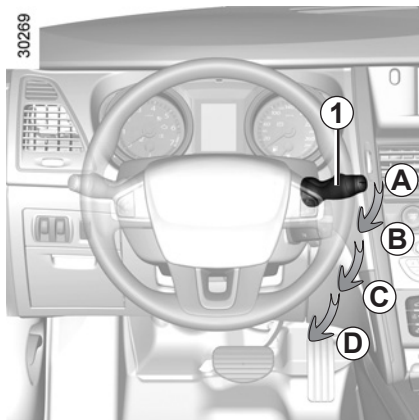
Sur les véhicules équipés de cette fonction, la commande **A** vous permet de régler la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour abaisser les faisceaux et vers le haut pour les relever.

Sur les véhicules non équipés de la commande **A**, le réglage est automatique.

	Exemples de positions de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	0
Conducteur avec un passager à l'avant et deux ou trois passagers à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	2
Conducteur avec bagages ou (chargement) atteignant la masse autorisée en charge	3

ESSUIE-VITRES/LAVE-VITRE AVANT (1/3)



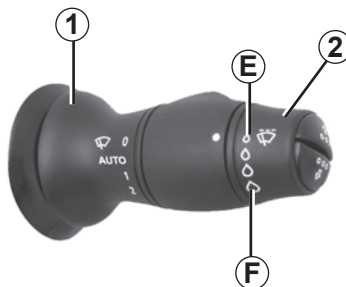
Véhicule équipé d'essuie-vitre intermittent

- **A arrêt**
- **B balayage intermittent**

Les essuie-vitres font une pause de plusieurs secondes entre les balayages. Il est possible de modifier l'espacement des balayages en tournant la bague 2.

- **E vitesse mini**
- **F vitesse maxi**
- **C balayage continu lent**
- **D balayage continu rapide**

27968



Particularité

En route, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Lorsque le véhicule est immobile, l'actionnement de la manette 1 prend le pas sur la fonction automatique.

Pour tous les véhicules, la position **C** est accessible contact mis et les positions **B** et **D** sont accessibles uniquement moteur tournant.

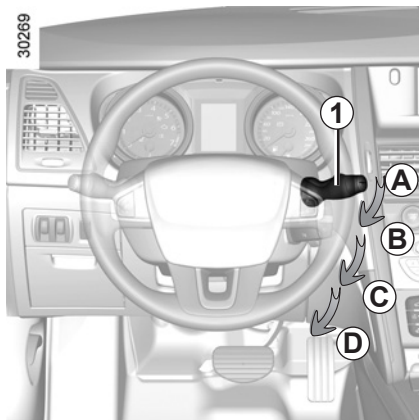
Véhicule équipé d'essuie-vitres avant avec capteur de pluie

- **A arrêt**
- **B fonction essuyage automatique**

Quand cette position est sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et met en marche les essuie-vitres à la vitesse appropriée. Il est possible de modifier le seuil d'activation en tournant la bague 2.

- **E sensibilité minimum**
- **F sensibilité maximum**
- **C balayage lent**
- **D balayage rapide**

ESSUIE-VITRES/LAVE-VITRE AVANT (2/3)



Précautions

- Par temps de brouillard ou de neige, le balayage automatique (manette en position **B**) n'est pas activé automatiquement ; le balayage reste sous le contrôle du conducteur.
- S'il ne pleut pas, placez la manette en position **A** (position d'arrêt).

27968



Lave-vitre avant

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez-la.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Lave-projecteurs

Projecteurs allumés

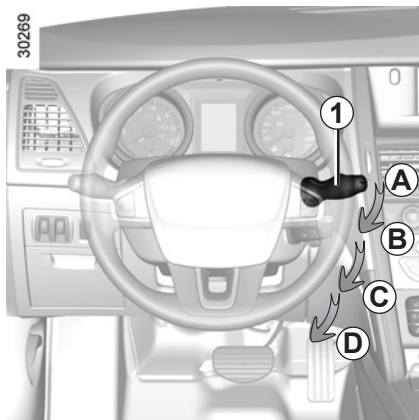
Sur les véhicules équipés, maintenez la manette **1** tirée vers vous environ 1 seconde : vous actionnez le lave-projecteurs en même temps que le lave-vitre avant.

Nota : lorsque vous atteignez le niveau minimum de liquide de lave-vitre, le circuit du lave-projecteurs peut se désamorcer.

Faites l'appoint de liquide de lave-vitre puis actionnez ce dernier, **moteur tournant**, pour le réamorcer.

Par temps de neige ou de gel, avant de mettre en route les essuie-vitres, assurez-vous qu'ils ne seront pas bloqués (y compris au niveau de la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et qu'ils ne sont pas collés au pare-brise et à la lunette arrière (risque de surchauffe des moteurs des essuie-vitres).

ESSUIE-VITRES/LAVE-VITRE AVANT (3/3)



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, etc.), ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Par temps de gel, dégagez le pare-brise avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

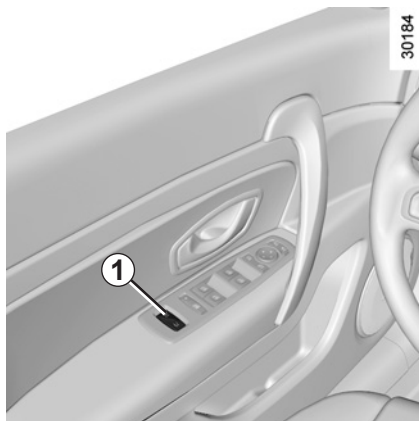
Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue.

Pour remplacer les balais d'essuie-vitre, arrêtez le moteur et ramenez la manette en position **D**. Reportez-vous au passage « Balais d'essuie-vitre », chapitre 5.

Assurez-vous de la propreté du pare-brise. Les solvants organiques ou les traitements anti-pluie peuvent détériorer les balais d'essuie-vitre et rendre ainsi difficile leur balayage.

Si vous arrêtez le moteur en pleine marche des essuie-vitres, ces derniers peuvent ne pas se remettre en position normale.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)

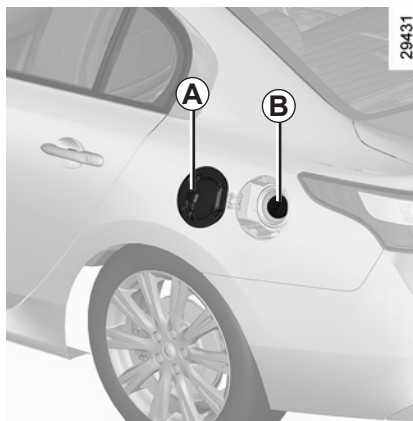


Capacité utilisable du réservoir :

- Versions essence : environ **70 litres** ;
- Versions diesel : environ **66 litres**.

Appuyez du côté gauche du contacteur **1** pour ouvrir la trappe **A**.

Le bouchon de réservoir **B** est intégré à la tubulure de remplissage. Pour plus de détails, reportez-vous au paragraphe « Remplissage du réservoir » ci-après.



Qualité du carburant

Utilisez toujours un carburant d'excellente qualité, conforme à la réglementation en vigueur dans le pays et aux caractéristiques indiquées sur l'étiquette apposée à l'intérieur de la trappe **A**. Reportez-vous au passage « Caractéristiques moteur », chapitre 6.

Véhicules pouvant fonctionner avec un carburant à l'éthanol

Il est **nécessaire** d'utiliser de l'essence sans plomb ou du carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Par temps très froid, il peut être très difficile voire impossible de démarrer le moteur. Pour éviter ce problème, utilisez de l'essence sans plomb ou, sur les véhicules équipés, employez le dispositif de chauffage intégré au moteur : branchez l'extrémité correspondante du câble fourni à la prise située sur la calandre et l'autre extrémité à une prise **220 V** au moins 6 heures avant le démarrage.

Nota : avec ce type de carburant, il est possible que la consommation augmente.



Ne mélangez pas de gazole à l'essence (sans plomb ou E85), même en faible quantité.

N'utilisez pas de carburant à l'éthanol si votre véhicule n'est pas compatible avec ce carburant.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)

Remplissage du réservoir

Tournez le bouchon de réservoir **B** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'ouvrir. Introduisez le pistolet jusqu'en butée puis déclenchez-le pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. Après l'arrêt automatique de la pompe en fin de remplissage, ne réenclenchez pas le pistolet plus de deux fois, car il doit rester suffisamment d'espace au carburant pour se dilater.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le bouchon de réservoir **B** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le contact ;
- enclencher les feux de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la Marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation en carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit de carburant, injecteurs, capots de protection, etc.) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf pour le personnel qualifié du Réseau de la Marque).



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés aux économies de carburant et à l'environnement)

Rodage	2.2
Démarrage – arrêt du moteur	2.3
Arrêt du moteur	2.6
Particularités des versions essence	2.7
Particularités des versions diesel	2.8
Levier de vitesses/frein à main	2.9
Frein de parking assisté	2.10
Conseils : lutte contre la pollution, économies de carburant	2.14
Environnement	2.17
Système de surveillance de la pression des pneumatiques	2.18
Dispositifs de correction de conduite	2.21
Limiteur de vitesse	2.25
Régulateur de vitesse	2.28
Aide au stationnement	2.33
Caméra de recul	2.36
Boîte de vitesses automatique	2.37

RODAGE

Version à essence

Jusqu'à **1 000 km** environ, ne dépassez pas 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé et évitez des accélérations, démarrages et arrêts brusques.

Après **1 000 km**, vous pourrez rouler plus vite. Ce n'est qu'après 3 000 km environ que votre véhicule sera entièrement performant.

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

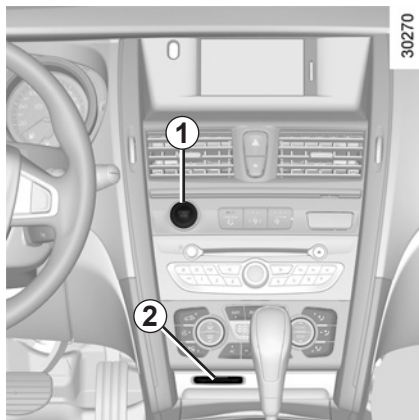
Version diesel

Jusqu'à **1 500 km** environ, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite. Mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule sera entièrement performant.

Tant que le moteur est froid, n'accélérez pas fortement, ne conduisez pas à haut régime et n'arrêtez pas le moteur brutalement.

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

DÉMARRAGE DU MOTEUR (1/3)



Carte RENAULT à télécommande

Lorsque vous entrez dans le véhicule, insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte 2.

Pour démarrer, appuyez sur le bouton 1. Si une vitesse est engagée, démarrez avec le pied sur la pédale d'embrayage.

Carte RENAULT « mains libres »

La carte RENAULT doit être dans la zone de détection 3 ou dans le lecteur de carte 2.

Pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage puis sur le bouton 1. Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.



30185

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le levier doit être en position P.

Pour tous les véhicules :

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, le message « Appuyer frein + START », « Débrayer + START » ou « Mettre sur P » s'affiche au tableau de bord.
- Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage 1 pour déverrouiller la colonne de direction ; le message « Tourner volant + START » vous en avertit.

Démarrage coffre ouvert (en mode « mains libres »)

Dans ce cas, la carte RENAULT ne doit pas être dans le coffre.

Si les portes latérales et/ou la porte de coffre ont été verrouillées par pression sur le bouton de la poignée de porte ou le bouton de verrouillage/déverrouillage de la carte RENAULT « mains libres », vous devez introduire la carte dans le lecteur 2 pour démarrer le véhicule.

DÉMARRAGE DU MOTEUR (2/3)

Que faire si le véhicule refuse de démarrer

Si les conditions de démarrage ne sont pas appliquées, les messages ou les témoins ci-dessous s'affichent sur le tableau de bord :

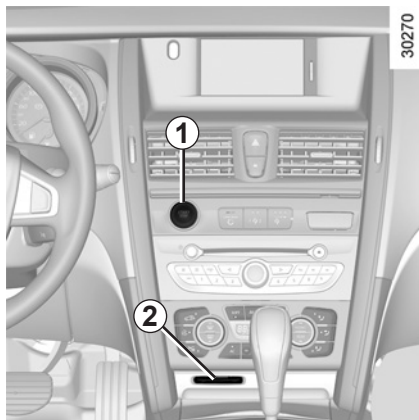
- « Mettre sur P » : amenez le levier de vitesses en position **P** et démarrez le moteur ;
- « Appuyer frein + START » ou « Débrayer + START » : appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage puis sur le bouton de démarrage/d'arrêt ;
- « Tourner volant + START » : si la colonne de direction est bloquée, il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour la déverrouiller ;
- « Pile carte faible » ou « Insérer la carte » : introduisez la carte dans le lecteur de carte si la pile de la carte est déchargée ou défectueuse ;

- pour la version Diesel, l'allumage du témoin  indique le préchauffage (le moteur peut refuser de démarrer) ; Patientez jusqu'à l'extinction du témoin.
Préchauffage terminé, le témoin s'éteint et le moteur démarre automatiquement.

Précautions

- Par temps très froid ou lorsque le véhicule n'a pas démarré depuis longtemps, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid.
- Sachez que par temps froid, le tr/mn peut augmenter dans un premier temps
- Il peut y avoir du bruit jusqu'à ce que le moteur soit chaud.

DÉMARRAGE DU MOTEUR (3/3)



Fonction accessoires

(mise du contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (autoradio, système de navigation, essuie-vitres, etc.).

Pour disposer des autres fonctionnalités, appuyez sur le bouton **1** sans action sur les pédales.

Nota : selon le véhicule, l'appui sur le bouton **1** démarre le moteur.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT « mains libres » peut avoir une portée réduite ou ne pas fonctionner du tout :

- usure de la pile de la carte RENAULT ou batterie déchargée ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo, etc.) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Insérer la carte » s'affiche au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT à fond dans le lecteur **2**.



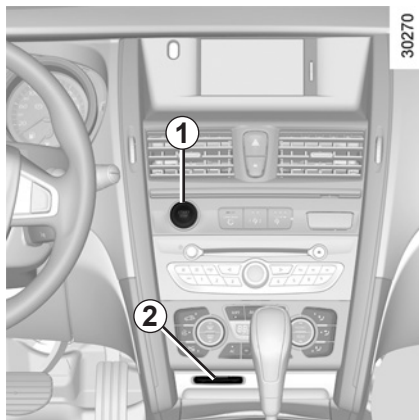
Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes.

Risque de blessures graves.

ARRÊT DU MOTEUR



Conditions d'arrêt du moteur

Le véhicule doit être à l'arrêt, levier de vitesses sur **N** ou **P** (véhicules à boîte de vitesses automatique).

Carte RENAULT à télécommande

Carte dans le lecteur **2**, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. Le retrait de la carte du lecteur **2** a pour effet de verrouiller la colonne de direction.

Si la carte n'est plus dans le lecteur lorsque vous appuyez sur le bouton **1**, le message « Carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord. Effectuez un appui long sur le bouton **1** pour arrêter le moteur.

Carte RENAULT « mains libres »

Carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **1** : le moteur s'arrête. La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous appuyez sur le bouton **1**, le message « Carte absente faire appui long » apparaît au tableau de bord.

Effectuez un appui long sur le bouton **1** pour arrêter le moteur.

Une fois le moteur arrêté, les accessoires utilisés jusqu'alors (autoradio, etc.) continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Nota : si les accessoires (autoradio, etc.) ont été allumés après la coupure du moteur, ils s'éteignent à l'ouverture de la porte du conducteur (par contre, les éclairages extérieurs ne s'éteignent pas, mais un bip sonore retentit).



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte RENAULT sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres, etc.) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main, etc.).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule. L'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances (freins, direction, etc.) et des dispositifs de sécurité passive (airbags, prétensionneurs, etc.).

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Les conditions de fonctionnement suivantes :

- conduite prolongée avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou lors des anomalies de fonctionnement telles que :

- allumage défectueux, panne d'essence ou bougie débranchée entraînant des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance ;

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent provoquer sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer au plus vite par un Représentant de la marque les réparations nécessaires.

En présentant votre véhicule à un Représentant de la Marque suivant les périodicités préconisées dans votre carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Si vous n'arrivez pas à identifier la cause de la défaillance, ne tentez plus de démarrer le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles, tels que de l'herbe ou des feuilles, pourraient venir en contact avec le système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur**, quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « Antipollution à contrôler » s'affiche au tableau de bord ac-

compagné des témoins d'alerte  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Si le réservoir est resté à sec, le circuit doit être réamorcé une fois le plein effectué.

Précautions hivernales

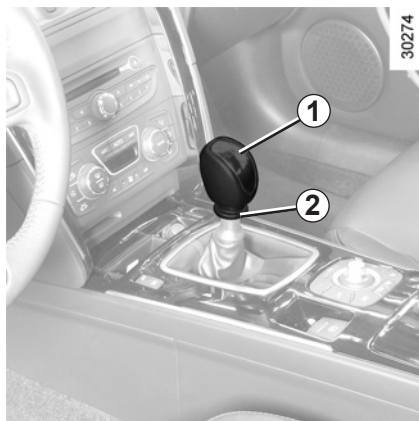
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- maintenez toujours le réservoir de gazole relativement plein pour éviter à l'eau présente dans l'air de se condenser et de se déposer au fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles, tels que de l'herbe ou des feuilles, pourraient venir en contact avec le système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



Passage de la marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, selon le véhicule, soulevez l'anneau **2** contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au passage « Boîte de vitesses automatique », chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Frein à main

Pour desserrer :

Tirez le levier **4** légèrement, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer :

Tirez le levier **4** vers le haut et assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

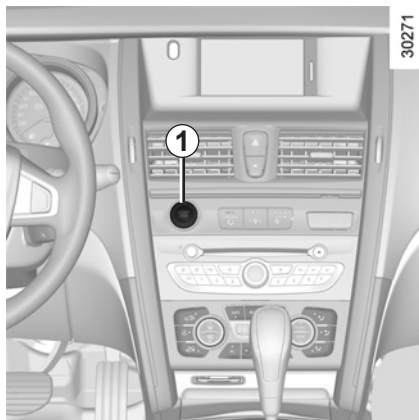


Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint) : risque de surchauffe ou de détérioration.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle ou la position **P** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (1/4)



Fonctionnement automatique

Le frein de parking assisté immobilise le véhicule **lorsque le moteur a été arrêté par pression sur le bouton 1**.

Dans tous les autres cas, le calage moteur par exemple, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction de serrage automatique n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».



Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking serré » et le témoin  au tableau de bord et par l'allumage du témoin 2 sur le contacteur.

À l'arrêt du moteur, le témoin 2 s'éteint plusieurs minutes après le serrage du frein de parking assisté et le témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord, accompagné d'un bip sonore, pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré :

- moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;

- moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez et relâchez le contacteur 3 pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage automatique du frein de parking assisté

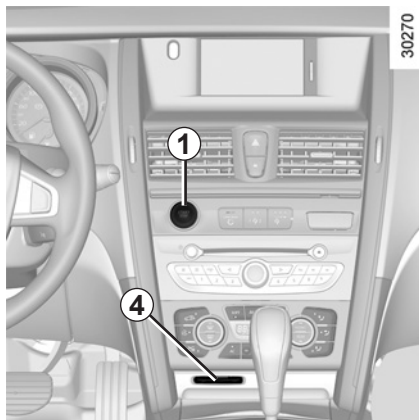
Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule, en accélérant.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le témoin 2 du contacteur 3 et

le témoin  du tableau de bord s'allument pour indiquer que le frein de parking est serré ; ils s'éteignent au verrouillage des portes.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (2/4)



Fonctionnement manuel

Serrage du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **3**. Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par le message « Frein de parking

serré » et le témoin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin **2** sur le contacteur.

Desserrage du frein de parking assisté

Contact mis, appuyez sur la pédale de frein puis sur le contacteur **3** : les témoins **2** et **(P)** s'éteignent.



Arrêt ponctuel

Quelles que soient les circonstances, vous pouvez serrer le frein de parking assisté manuellement (arrêt à un feu tricolore, en côte, etc.). Tirez le contacteur **3** puis relâchez-le.

Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner en côte/en pente ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **3** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Nota : si le véhicule ne s'immobilise pas lors du serrage du frein de parking,

le message « Immobiliser le véhicule » s'affiche au tableau de bord.

Dans ce cas, déplacez le véhicule et garez-le sur un terrain plat.

Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- moteur tournant, carte RENAULT dans le lecteur **4**, arrêtez le moteur en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur **1** ;
- engagez une vitesse (boîte de vitesses manuelle) ou la position **P** (boîte de vitesses automatique) ;
- appuyez sur la pédale de frein et sur le contacteur **3** en même temps ;
- retirez la carte RENAULT du lecteur.

À l'ouverture de la porte conducteur, le message « Serrer le frein de parking » s'affiche au tableau de bord, accompagné d'un bip sonore. Le bip sonore s'arrête à la fermeture de la porte.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (3/4)



Versions avec boîte de vitesses automatique

Lorsque la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé si le levier n'est pas engagé en **P** ou en **N** (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message « Desserrer manuellement » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, pour démarrer, desserrez le frein de parking manuellement en appuyant sur la pédale de frein et sur le contacteur **3**.

Le desserrage automatique est réactivé dès que vous fermez la porte conducteur et remettez le levier en position **P** ou **N** pour passer ensuite en **D** ou **R**.



Il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîte de vitesses manuelle) ou la position **P** (boîte de vitesses automatique). Si la pente le justifie, calez le véhicule.



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier sur **P** ou **N**.

En effet, si vous accélérez alors qu'une vitesse est engagée, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (4/4)



Anomalies de fonctionnement

- Si l'état du frein de parking ne s'affiche pas au tableau de bord, le message « Immobiliser le véhicule » apparaît, accompagné d'un bip sonore.

Serrez le frein de parking manuellement en tirant le contacteur **3** avant de sortir du véhicule. Si le même problème survient de nouveau, consultez un Représentant de la Marque.

- En présence d'une défaillance, le témoin d'alerte  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Frein de parking à contrôler ».

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- En présence d'une défaillance de connexion entre le système de freinage et le tableau de bord, le message « Immobiliser le véhicule » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin d'alerte **STOP** et d'un bip sonore.

Arrêtez-vous en lieu sûr et faites appel à un Représentant de la marque.



Il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la première vitesse (boîte de vitesses manuelle) ou la position **P** (boîte de vitesses automatique). Si la pente le justifie, calez le véhicule.

- En présence d'une défaillance grave, le message « Panne du frein de parking » s'affiche au tableau de bord, accompagné des témoins d'alerte  et **STOP** et d'un bip sonore.

Dans ce cas, arrêtez-vous en lieu sûr et faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de signaux visuels ou sonores indique une défaillance du tableau de bord. Arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la Marque.

CONSEILS : lutte contre la pollution, économies de carburant et conduite (1/3)

Du fait de sa conception et de ses réglages d'origine, qui se traduisent par une consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution actuelles. En tant que constructeur, nous œuvrons de manière active aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz polluants. Mais la consommation de carburant de votre véhicule et les émissions de gaz polluants relèvent également de votre responsabilité. Veillez donc à utiliser et à faire entretenir votre véhicule correctement.

Aide aux économies de carburant

Selon le véhicule, et ce afin d'optimiser la consommation, un témoin situé sur le tableau de bord vous informe du meilleur moment pour passer au rapport supérieur ou inférieur :



↑ passez au rapport supérieur ;



↓ passez au rapport inférieur.

Entretien

Il est important de ne pas oublier que le non-respect des réglementations antipollution peut se traduire par des poursuites à l'encontre du propriétaire du véhicule. Par ailleurs, le remplacement du moteur ou de pièces du circuit d'alimentation ou d'échappement par un bloc et des pièces autres que ceux recommandés par le constructeur peut rendre votre véhicule non conforme aux réglementations antipollution.

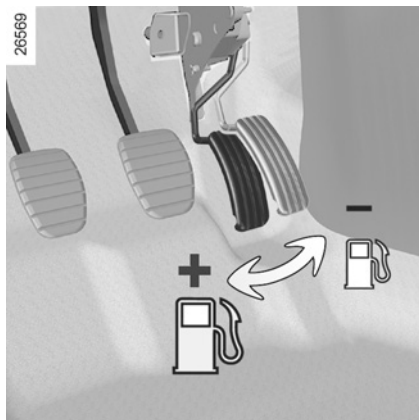
Faites régler et réviser votre véhicule conformément aux instructions du programme d'entretien et par un Représentant de la Marque : ce dernier possède tout le matériel nécessaire pour entretenir votre véhicule tout en lui conservant ses qualités d'origine.

Réglages moteur

- **allumage** : aucun réglage n'est nécessaire.
- **bougies** : pour un maximum d'économies de carburant, d'efficacité et de performance, les indications données par nos Services Techniques doivent être respectées scrupuleusement.

Pour le remplacement des bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la Marque.
- **ralenti** : aucun réglage nécessaire.
- **filtre à air, filtre à gazole** : un filtre encrassé réduit les performances. Il doit être remplacé.

CONSEILS : lutte contre la pollution, économies de carburant et conduite (2/3)



Système de contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement détecte toute anomalie de fonctionnement du dispositif de dépollution du véhicule.

Si ce dispositif connaît un dysfonctionnement, des substances toxiques peuvent être relâchées dans l'atmosphère et des dommages peuvent survenir.



Ce témoin du tableau de bord indique tout défaut du dispositif ;
il s'allume à la mise du contact puis s'éteint dès que le moteur tourne.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la Marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à la disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la Marque.

Conduite

- Conduisez en douceur pendant les premiers kilomètres plutôt que de laisser chauffer le moteur véhicule immobile.
- La vitesse coûte cher.
- Une conduite sportive consomme beaucoup de carburant : accélérez avec modération.

- Freinez avec modération. Si vous anticipez les obstacles et déboîtez suffisamment tôt, vous n'avez bien souvent qu'à relâcher la pédale d'accélérateur.

- Évitez les accélérations brutales.

- Ne roulez pas à régime élevé sur les rapports intermédiaires.

Utilisez toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois faire peiner le moteur.

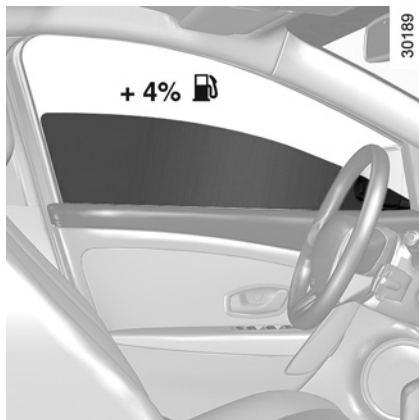
Sur les versions à boîte de vitesses automatique, il est préférable de laisser le levier de vitesses sur la position **D**.

- N'essayez pas de maintenir votre vitesse en côte ; n'accélérez pas plus que vous ne le feriez sur le plat. Votre pied doit toujours rester dans la même position sur la pédale d'accélérateur.
- Le double débrayage et l'accélération avant l'arrêt du moteur ne sont pas nécessaires sur les véhicules modernes.
- Mauvais temps, routes inondées :



ne roulez pas sur route inondée si le niveau d'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS : lutte contre la pollution, économies de carburant et conduite (3/3)



Conseils d'utilisation

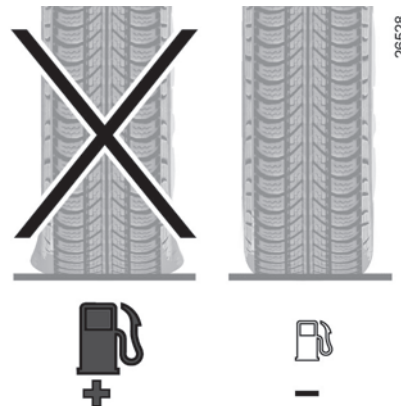
- Les équipements électriques consomment du carburant : éteignez-les si vous n'en avez pas vraiment besoin. **Toutefois**, sécurité oblige, gardez vos feux allumés lorsque la visibilité est mauvaise (pour « voir et être vu »).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne une surconsommation (+4 % à 100 km/h (60 mph)).

- **Sur les véhicules équipés de l'air conditionné**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (notamment en conditions urbaines) lorsque l'air conditionné est utilisé. Sur les véhicules équipés de l'air conditionné manuel, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et protéger l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en plein soleil, ouvrez les portes quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de mettre le moteur en marche.

- Ne remplissez jamais le réservoir à carburant à ras bord pour éviter tout débordement.
- Ne laissez pas de galerie vide montée sur le toit.
- Il est préférable de réserver les remorques pour les objets encombrants.
- Pour remorquer une caravane, montez un déflecteur et réglez-le correctement.



- Évitez d'utiliser la voiture pour de petits trajets, car le moteur ne peut pas atteindre sa température de fonctionnement normale.

Pneumatiques

- Un pneumatique sous-gonflé augmente la consommation de carburant.
- L'utilisation de pneumatiques non recommandés peut augmenter la consommation de carburant.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

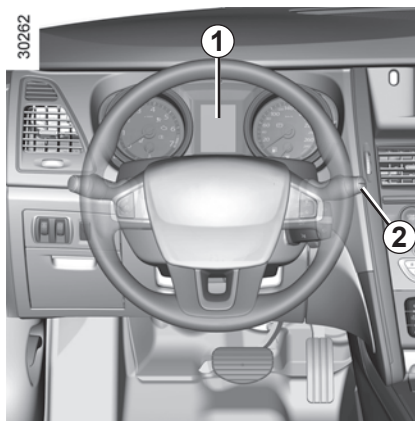
Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur, par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord **1**, que les pneus sont suffisamment gonflés ou encore qu'ils sont sous-gonflés ou qu'ils fuient.

Le système affiche les informations de pression de gonflage sur l'ordinateur de bord **1** :

- contact mis, en faisant défiler les informations à l'aide de la commande **2** (reportez-vous au passage « Ordinateur de bord », chapitre 1) ;
- ou en cas d'anomalie en roulant (reportez-vous à la page suivante pour connaître les messages d'alerte).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

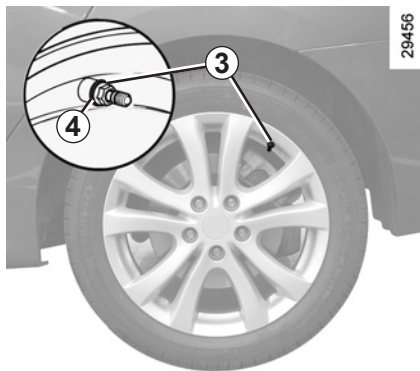
Les pressions doivent être ajustées à froid.

Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques ».

Si la vérification de la pression ne peut pas être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar** (3 psi).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)

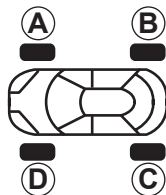


Permutation des roues

Si vous souhaitez intervenir vos roues, consultez **impérativement** un Représentant de la marque pour réinitialiser le système.

Pour repérer la position de chaque roue, référez-vous à la couleur de la bague **4** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

- A** bague jaune
- B** bague noire
- C** bague rouge
- D** bague verte



Chacun des capteurs implantés dans les valves **3** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues sans réinitialiser le système.

Risque d'information erronée pouvant avoir des conséquences graves.

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur : le système ne peut donc pas la détecter.

Lorsqu'elle est montée sur le véhicule, le message « Capteurs pneus absents » apparaît au tableau de bord.

Remplacement roues/pneus

L'intervention nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...). Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques. L'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des capteurs implantés dans les valves, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services.

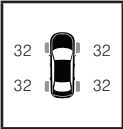
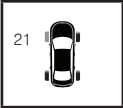
Montage des roues (remplacement ou utilisation hivernale)

Il y a quelques précautions à prendre. Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

Anomalies de fonctionnement

En cas d'éventuelles anomalies de gonflage, les messages s'affichent sur le tableau de bord pour vous en informer :

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
« Gonfler pneus autoroute »		Le témoin d'alerte  s'allume. La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de conduite. Ralentissez ou gonflez les quatre pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous au passage « Pression de gonflage des pneumatiques », chapitre 4).
« Pression pneus à réajuster »		Le témoin d'alerte  s'allume. La pression du pneu indiqué est inférieure à la normale.
« Crevaison »		Le témoin d'alerte  s'allume, accompagné d'un bip sonore. Remplacez le pneu ou faites appel à un Représentant de la marque. Le pneu indiqué est crevé ou fortement sous-gonflé.
« Capteurs pneus absents »		La roue qui disparaît indique une absence de capteur sur cette roue (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).
« Capteurs pneus à contrôler »		Tous les capteurs ne sont pas détectés ou défaillance du système.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (1/4)

Selon le véhicule, ils peuvent comprendre :

- l' **ABS (système d'antiblocage des roues)** ;
- l'**assistance au freinage d'urgence avec, selon le véhicule, anticipation du freinage** ;
- le **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR**.



Ces fonctions constituent une aide en présence de situations critiques. Elles permettent d'adapter le comportement du véhicule aux conditions de conduite.

Cependant, elles n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues, donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules, etc.).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué par le système de freinage.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (2/4)

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord, accompagnés du message « ABS à contrôler » : ceci signifie que l'ABS est désactivé. Le freinage est toujours assuré.

Consultez un Représentant de la marque.

-  et  allumés au tableau de bord, accompagnés du message « Panne système de freinage » : ceci indique une défaillance du système de freinage.

Arrêtez le véhicule dès que possible et consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement.** Arrêtez-vous immédiatement en lieu sûr. Adressez-vous à un Représentant de la Marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système détecte les situations de freinage d'urgence. L'assistance de freinage développe alors instantanément la puissance maximale et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Selon le véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin d'alerte .

Consultez un Représentant de la marque.

Anticipation du freinage

Selon le véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez, le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenche pas.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (3/4)

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite (ESP)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare les ordres du conducteur et la trajectoire du véhicule et corrige cette dernière si nécessaire en gérant le freinage de certaines roues et/ou la puissance moteur. Lorsque le système entre en action, le témoin



s'allume au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

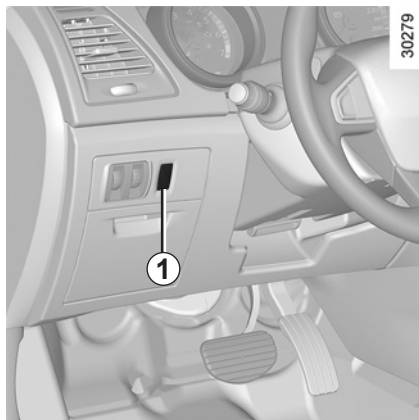
À l'aide des capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque le témoin  est allumé, ceci indique que le système ESP (avec ASR) est actif. Quand l'ESP est actif, vous pouvez ressentir de légères vibrations. Ceci est tout à fait normal.

Si vous appuyez en continu sur la pédale de frein en cas de longues descentes, le système de freinage peut être chaud et détériorer ainsi les qualités de freinage. Dans ce cas, utilisez plutôt le frein moteur.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (4/4)



Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin d'alerte  apparaît au tableau de bord, accompagné du message « ESP à contrôler ».

Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés. Consultez un Représentant de la marque.

Désactivation de la fonction ASR

Dans certaines situations (notamment en cas de conduite sur chaussée recouverte d'eau, boueuse ou enneigée, y compris avec chaînes), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage des roues. Si ce

n'est pas nécessaire, vous pouvez désactiver la fonction en appuyant sur le contacteur **1**.

Le message « Antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord à des fins d'avertissement.

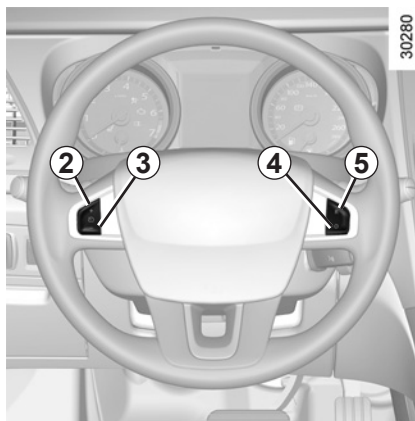
L'ASR est un système de sécurité complémentaire. Il n'est pas conseillé de conduire avec cette fonction désactivée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est réactivée automatiquement lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 40 km/h (24 mph) environ.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)

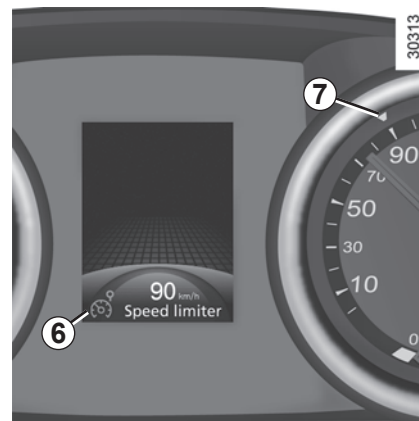


Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Diminution de la vitesse limite (-).
- 4 Arrêt de la fonction (avec enregistrement de la vitesse limite) (O).
- 5 Activation et rappel de la vitesse limite enregistrée (R).



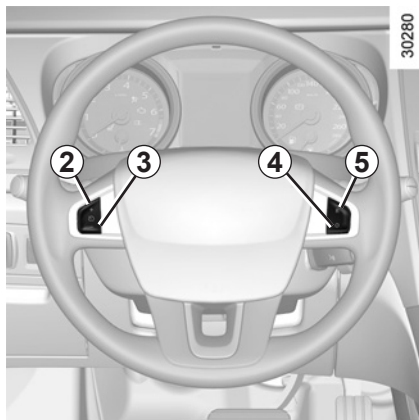
Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté . Le témoin **6** s'allume en orange et le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets, pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente d'enregistrement d'une vitesse limite. Pour enregistrer la vitesse du moment, appuyez sur le contacteur **2** (+) :

- la vitesse limite remplace les tirets ;
- le témoin **7** s'allume en orange ; il indique la vitesse limite.

La vitesse limite minimum qui puisse être enregistrée est de 30 km/h (20 mph).

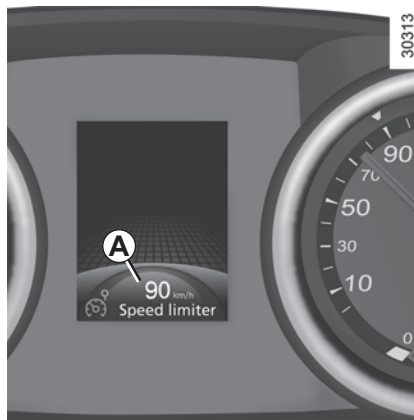
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Appuyez de manière répétée sur le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse limite ou sur le contacteur **3** (-) pour la diminuer.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

La vitesse programmée clignote au tableau de bord et la zone **A** s'éclaire en rouge.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

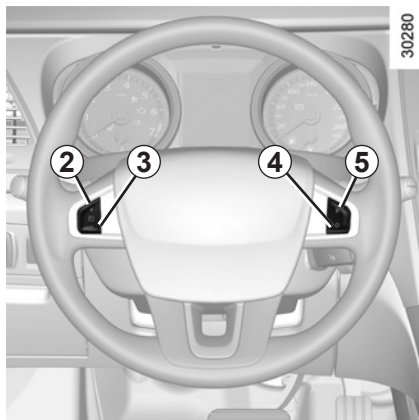
Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

Sur chaussée à forte déclivité, le système ne peut pas maintenir la vitesse limite : la vitesse enregistrée clignote au tableau de bord et la zone **A** s'éclaire en rouge pour vous avertir de la situation.



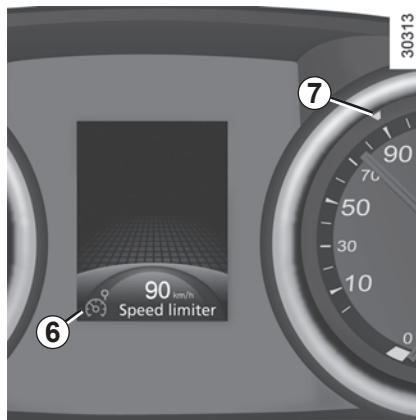
La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas, la vitesse limite reste mémorisée et le message « En mémoire » accompagné de cette vitesse apparaît au tableau de bord.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse a été enregistrée, il est possible de la rappeler en appuyant sur le contacteur **5** (R).

Quand la fonction limiteur de vitesse est suspendue, une pression sur le contacteur **2** (+) la réactive sans prise en compte de la vitesse enregistrée : c'est la vitesse à laquelle le véhicule se déplace qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est désactivée si vous appuyez sur le contacteur **1** : dans ce cas, la vitesse n'est plus enregistrée. Les témoins orange **6** et **7** du tableau de bord s'éteignent pour confirmer que la fonction est désactivée.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/5)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

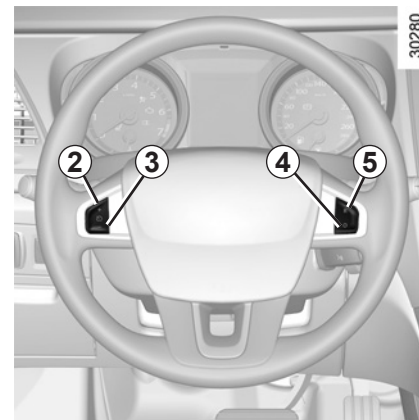


La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Contacteur d'activation, d'enregistrement et d'augmentation de la vitesse de régulation (+).
- 3 Diminution de la vitesse de régulation (-).
- 4 Arrêt de la fonction (avec enregistrement de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse de régulation enregistrée (R).

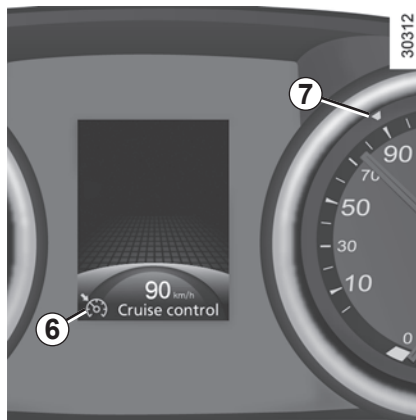
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/5)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** du côté indiquant .

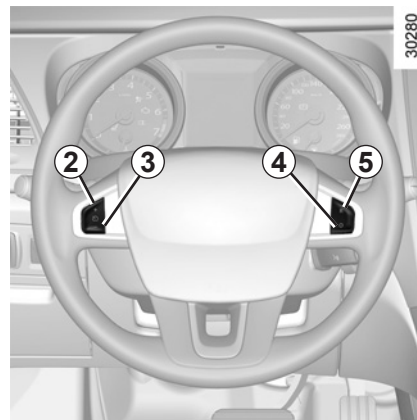
Le témoin **6** s'allume en vert, le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets, pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente d'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

Lorsque votre vitesse est régulière (et supérieure à 30 km/h (20 mph) environ), appuyez sur le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse du moment est enregistrée.

L'activation du régulateur de vitesse est effective lorsque le témoin **7** s'allume en vert en plus du témoin **6**. Le témoin **7** indique la vitesse de régulation en s'allumant au niveau de la vitesse sélectionnée.



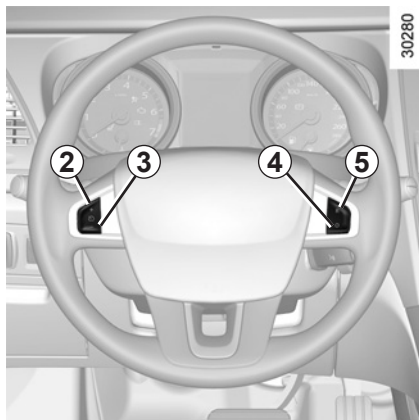
Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

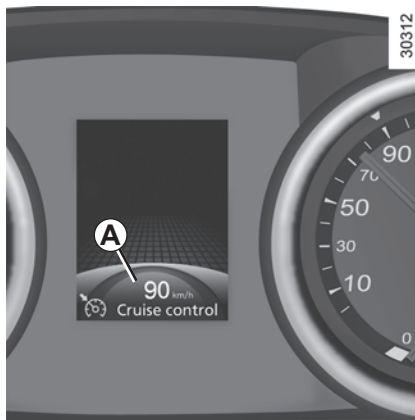
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/5)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.



Dépassement de la vitesse de régulation

Il est possible de dépasser la vitesse de régulation en appuyant sur la pédale d'accélérateur. La vitesse de régulation clignote au tableau de bord et la zone **A** s'éclaire en rouge.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

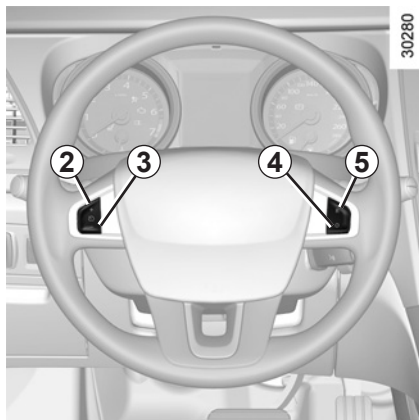


La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

Sur chaussée à forte déclivité, le système ne peut pas maintenir la vitesse de régulation : la vitesse enregistrée clignote au tableau de bord et la zone **A** s'éclaire en rouge pour vous avertir de la situation.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/5)



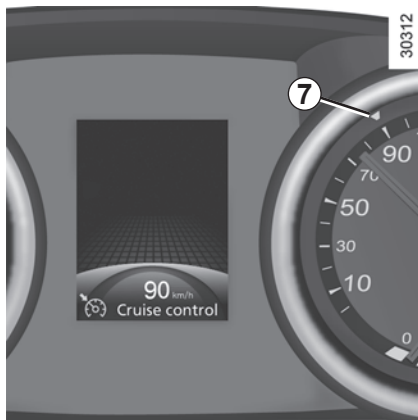
Mise en veille de la fonction

La fonction est suspendue lorsque vous agissez sur :

- appuyez sur le contacteur **4** (O) ;
- appuyez sur la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « En mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en pause est effective lorsque le témoin **7** s’éteint.



Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est enregistrée, il est possible de la rappeler une fois que les conditions de circulation le permettent (densité du trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques, etc.). Si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h (20 mph), appuyez sur le contacteur **5** (R).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

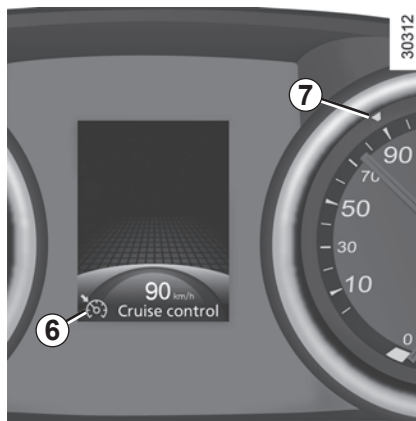
Quand la fonction régulateur de vitesse est suspendue, une pression sur le contacteur **2** (+) la réactive sans prise en compte de la vitesse enregistrée : c’est la vitesse à laquelle le véhicule se déplace qui est prise en compte.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (5/5)



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est désactivée si vous appuyez sur le contacteur **1** : dans ce cas, la vitesse n'est plus enregistrée. Les témoins verts **6** et **7** du tableau de bord s'éteignent pour confirmer que la fonction est désactivée.



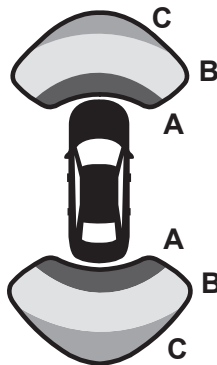
La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU STATIONNEMENT (1/3)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier avant ou arrière du véhicule, mesurent la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure s'accompagne de bips sonores qui deviennent de plus en plus fréquents au fur et à mesure du rapprochement par rapport aux obstacles puis continus dès que le véhicule n'est plus qu'à 30 centimètres environ d'un obstacle.



30254

Indicateur de distance de l'aide au stationnement

Lorsque cette fonction est active, l'indicateur apparaît au tableau de bord.

L'indicateur de distance de l'aide au stationnement comporte des zones de couleur **A**, **B** et **C** indiquant la distance entre le véhicule et l'obstacle :

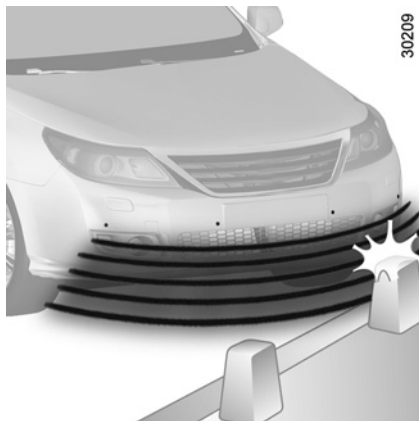
- **A** (rouge) : moins de 30 centimètres environ par rapport au véhicule ;
- **B** (jaune) : moins de 70 centimètres environ par rapport au véhicule ;
- **C** (vert) : moins d'1 mètre environ par rapport au pare-chocs avant et moins d'1,2 mètre environ par rapport au pare-chocs arrière.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux dangers : lors de la manœuvre, prenez garde aux obstacles mobiles (enfant, animal, poussette, vélo, etc.) et aux obstacles bas (bloc de pierre, borne, etc.).



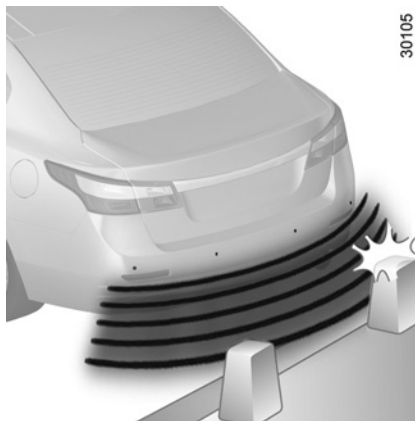
Aide au parking avant

(Selon le véhicule)

Fonctionnement

Le système d'aide au stationnement n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 6 km/h (4 mph) environ.

Tout objet situé à moins de 60 centimètres environ de l'avant du véhicule est détecté et un bip sonore est émis.



Activation/désactivation automatique de l'aide au stationnement avant

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 6 km/h (4 mph) environ ;
- lorsque le véhicule est immobile depuis plus de cinq secondes ; seulement dans le cas où la vitesse du véhicule était auparavant supérieure à 6 km/h (4 mph) environ et où l'obstacle est situé à plus de 30 centimètres du véhicule (embouteillage, par exemple) ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

Aide au parking arrière

Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la plupart des objets se trouvant à moins de 1,2 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés et un bip sonore retentit.

Dans le cas où un obstacle est présent à l'avant et à l'arrière du véhicule, seul le plus proche est pris en compte et le bip correspondant se fait entendre. Si un obstacle est détecté à la fois à l'avant et à l'arrière dans une zone de détection inférieure à 30 centimètres, alors des bips avant et des bips arrière retentissent alternativement.

Activation/désactivation automatique de l'aide au stationnement arrière

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 6 km/h (4 mph) environ ;
- lorsque vous êtes au point mort ou en position **N** ou **P** avec une boîte de vitesses automatique ;

AIDE AU STATIONNEMENT (3/3)

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver de manière permanente l'aide au stationnement avant ou arrière.

Dans le menu de personnalisation des réglages du véhicule (reportez-vous au passage « Menu de personnalisation des réglages du véhicule », chapitre 1), sélectionnez la ligne « Aide au parking avant » ou « Aide au parking arrière » puis activez ou désactivez le système :



: fonction désactivée



: fonction activée



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un train).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la Marque.

Vous pouvez régler le volume sonore de l'aide au stationnement en sélectionnant « VOLUME AIDE AU PARKING » dans le menu de personnalisation des réglages du véhicule.

Particularités

Veillez à ce que les capteurs à ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, etc.).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Aide au parking à contrôler » s'affiche au tableau de bord, accompagné du témoin d'alerte , et un bip sonore retentit pendant environ 5 secondes à des fins d'avertissement. Consultez un Représentant de la Marque.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au parking peut ne pas fonctionner :

- les capteurs sont occultés (saletés, boue, neige...) ;
Nettoyez avec un chiffon doux.
- les capteurs sont gelés.

Dans les conditions suivantes, le système d'aide au stationnement peut connaître des dysfonctionnements :

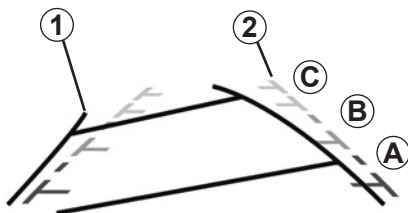
- surface rude, route gravillonnée, côte ou chemin forestier...
- en cas de pluies diluviennes ou d'éclaboussures d'eau.

Le système peut ne pas détecter les objets tels que :

- obstacle trop fin (objets aux arêtes vives ou corde...) ;
- matière absorbant facilement des ondes sonores (coton, éponge, neige...)

Certaines sources de bruit (moto, vélo, camion, neige, appareil de radiotélégraphie, avertisseur sonore...) peuvent déclencher des bips sonores.

CAMÉRA DE REcul



Fonctionnement

Au passage de la marche arrière (et 5 secondes environ après le passage sur un autre rapport), une vue de l'arrière du véhicule s'affiche sur l'écran du système de navigation accompagnée de deux gabarits **1** et **2** (mobile et fixe).
Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Gabarit Mobile 1

(pour les véhicules équipés du contrôle de trajectoire)
Il est représenté en bleu sur l'écran de navigation. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 2

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 50 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 1 mètre du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 2 et 3 mètres du véhicule.

L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « Coffre ouvert » s'affiche sur l'écran du système de navigation (risque d'information incorrecte à l'écran).

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide des gabarits (mobile pour la trajectoire et fixe pour la distance), puis lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)



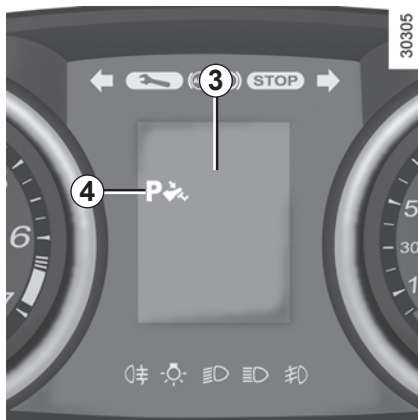
Fonctionnement

Levier de vitesses **1** en position **P**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein (le témoin  sur l'afficheur **3** s'éteint), quittez la position **P**.

Pour quitter la position P, appuyez sur la pédale de frein puis sur le bouton de déverrouillage 2.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.



L'afficheur **3** du tableau de bord indique le mode et le rapport sélectionnés.

4 : zone indiquant le mode de la boîte de vitesses ou le rapport engagé en mode manuel

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

M : mode manuel

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à tou-

cher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment et au régime moteur convenable, car l'automatisme tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez le levier en position **D** et exercez une pression modérée sur la pédale d'accélérateur : les rapports passeront automatiquement à un régime peu élevé.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le « point dur » de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)

Conduite en mode manuel

Le levier en position **D**, amenez le levier vers la gauche. Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur le tableau de bord.

Cas particuliers

Dans certaines situations de conduite (protection du moteur, fonctionnement du contrôle dynamique de conduite ESP), l'automatisme peut imposer de lui-même le rapport ESP.

De même, pour éviter les fausses manœuvres, le changement de rapport peut être refusé par l'automatisme : dans ce cas, l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.



En roulant à toute allure, ne descendez pas soudainement les rapports de vitesse. Risque d'accident en cas de mise en action brusque du freinage moteur.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en mode automatique** (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps froid**, pour éviter que le moteur cale, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Levier de vitesse en position autre que **P** ou **N**, le véhicule avance ou recule dès que vous lâchez la pédale de frein, même sans enfoncer la pédale d'accélérateur. Pour immobiliser le véhicule, appuyez sur la pédale de frein.

- **Véhicule non équipé du système antipatinage (ASR)** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième ou le troisième rapport avant de démarrer.
- **Démarrage en côte** : levier sur la position **D** ou **R** et frein à main serré par mesure de sécurité (pour les véhicules qui en sont équipés), lâchez la pédale de frein, appuyez sur la pédale d'accélérateur et desserrez le frein à main dès que le véhicule démarre. Pour les véhicules qui en sont équipés, le frein de parking assisté est desserré automatiquement dès que le véhicule démarre (appuyez sur la pédale d'accélérateur).



Lors des démarrages en côte, même si le levier de vitesse est en position **D**, le véhicule peut reculer (ou avancer en position **R**) ; par mesure de sécurité, utilisez le frein de parking.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

Stationnement du véhicule

Une fois le véhicule arrêté, gardez le pied sur la pédale de frein et mettez le levier en position **P**. La boîte de vitesses est en position neutre et les roues motrices sont bloquées mécaniquement par l'arbre de transmission.

Serrez le frein à main ou, suivant le véhicule, assurez-vous que le frein de parking assisté soit serré (reportez-vous aux paragraphes « Frein à main » ou « Frein de parking assisté » en chapitre 2).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un train).

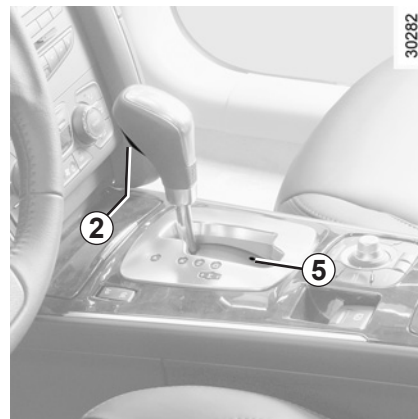
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

- **Lors de la conduite**, si le message « Boîte de vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, ceci indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

- **Lors de la conduite**, si le message « Surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît au tableau de bord, arrêtez-vous pour permettre à la boîte de vitesses de refroidir, levier de vitesses sur **P**. Si le message ne disparaît pas, consultez un Représentant de la Marque.
- **Pour le dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique**, reportez-vous au passage « Remorquage », chapitre 5.



À la mise en route, si le levier est bloqué en position **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, vous pouvez le débloquer manuellement.

Effectuez ces manœuvres simultanément :

- appuyez sur la pédale de frein ;
- appuyez sur le bouton en introduisant un objet dans l'orifice **5** ;
- appuyez sur le bouton de deverrouillage **2**.

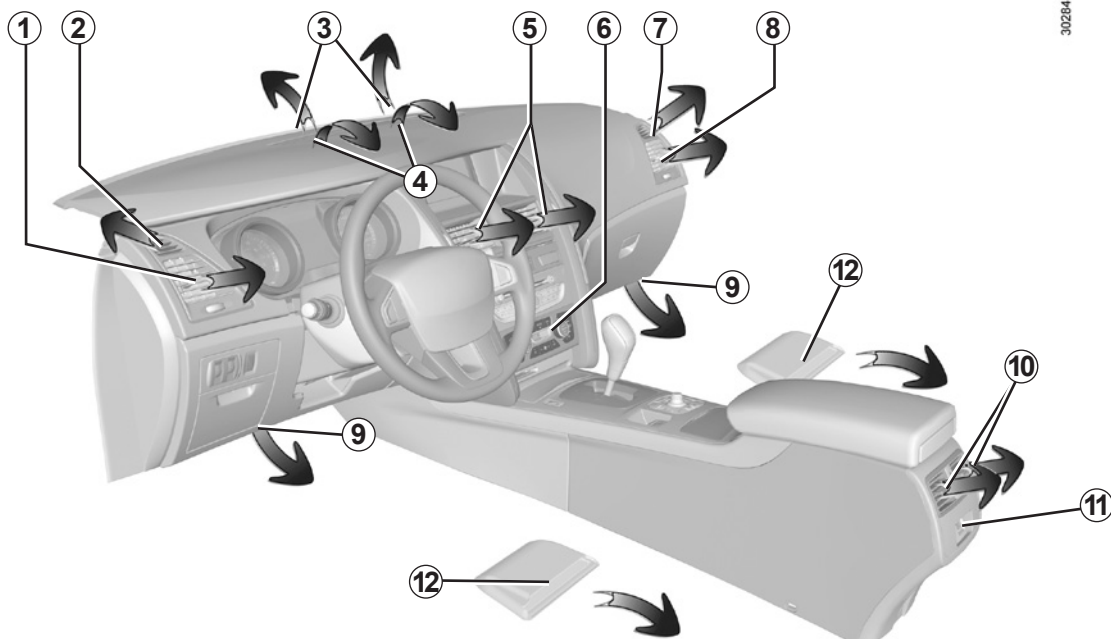


Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Diffuseur de parfum	3.4
Ioniseur d'air	3.5
Climatisation automatique	3.6
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.12
Lève-vitres électriques/toit ouvrant panoramique électrique	3.13
Pare-soleil/stores pare-soleil	3.16
Éclairage intérieur	3.17
Rangements/aménagements de l'habitacle	3.20
Allume-cigares/prise d'accessoires/cendrier	3.24
Appuis-tête arrière	3.25
Banquette arrière	3.26
Coffre	3.27
Rangements	3.28
Équipements multimédias	3.29
Transport d'objets/remorquage	3.30

AÉRATEURS (sortie d'air)

30284

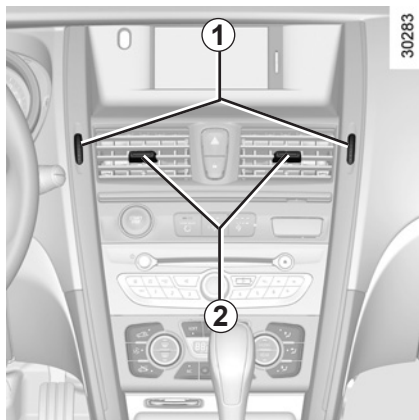


- 1** Aérateur gauche
- 2** Frises de désembuage de vitre latérale gauche
- 3** Frise de désembuage pare-brise
- 4** Aérateurs en haut de la planche de bord

- 5** Aérateurs centraux
- 6** Tableau de commandes de l'air conditionné
- 7** Frise de désembuage de vitre latérale droite
- 8** Aérateur droite

- 9** Sorties chauffage pieds des passagers avant
- 10** Aérateurs centraux pour sièges arrière
- 11** Tableau de commandes de l'air conditionné (arrière)
- 12** Sorties chauffage pieds des passagers arrière (en dessous des sièges avant)

AÉRATEURS



Débit d'air

Tournez la molette **1**.

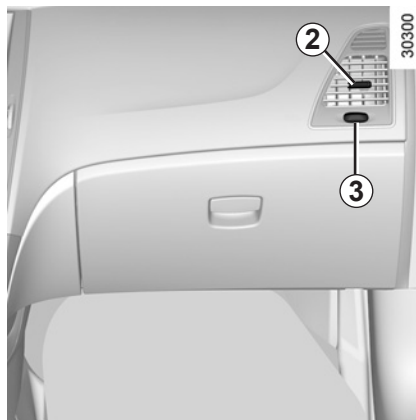
En haut : ouverture maximale

En bas : fermeture

Tournez la molette **3**.

Vers les vitres : ouverture maximale

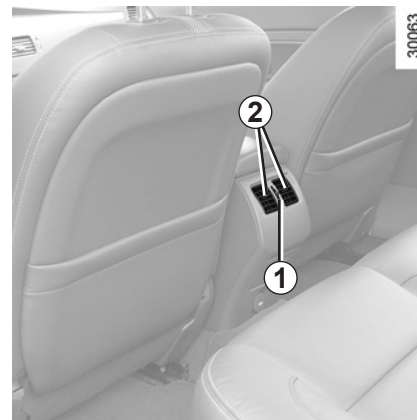
Vers l'intérieur : fermeture



Orientation

Droite/gauche : déplacez les languettes **2** vers la droite ou vers la gauche.

Haut/bas : déplacez les languettes **2** vers le haut ou vers le bas.



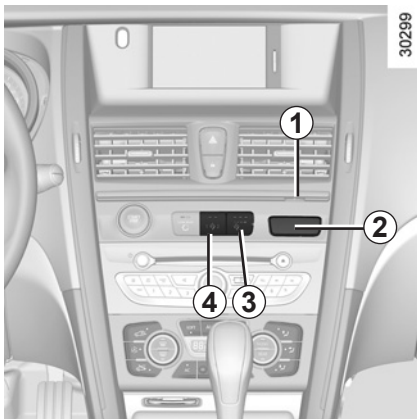
Pour éliminer les mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la Marque.



N'introduisez rien dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

DIFFUSEUR DE PARFUM



Commandes

- 1 Bouche du diffuseur de parfum.
- 2 Porte-capsules.
- 3 Réglage d'intensité du diffuseur de parfum.
- 4 Sélection du parfum.

Sélection du parfum

Appuyez sur le bouton **4** pour sélectionner l'un des deux parfums. Le témoin intégré s'allume pour indiquer le parfum sélectionné :

- capsule gauche ;
- capsule droite.

Réglage d'intensité du diffuseur de parfum

Appuyez sur le bouton **3** pour régler l'intensité du diffuseur. Le témoin intégré s'allume pour indiquer l'intensité sélectionnée :

- intensité minimum ;
- intensité modérée ;
- intensité maximum ;
- arrêt (tous les témoins intégrés s'éteignent).

Quand le système est arrêté, vous pouvez le remettre en marche en appuyant sur le bouton **3**. Le dernier parfum utilisé est sélectionné.

Remplacement de l'une des capsules du diffuseur de parfum

Appuyez sur le porte-capsules **2** pour l'ouvrir. Remplacez la capsule puis appuyez sur le porte-capsules **2** pour le fermer.

Nota : Si vous vous en servez 1 heure par jour, une capsule peut fonctionner jusqu'à 3 mois environ. Les capsules sont en vente chez les Représentants de la marque.

Précautions

- Utilisez impérativement des capsules homologuées par nos Services Techniques.
- N'ouvrez pas et ne rechargez pas la capsule du diffuseur.
- Tenez hors de portée des enfants.
- N'exposez pas la capsule du diffuseur de parfum au rayonnement solaire direct.
- En cas de contact de la capsule du diffuseur de parfum avec les yeux ou la peau, rincez abondamment avec de l'eau potable. Si besoin, consultez un médecin.
- N'utilisez pas la capsule du diffuseur de parfum à des fins autres que celles pour lesquelles elle est prévue.



Pour des raisons de sécurité, ne remplacez pas la capsule du diffuseur de parfum lors de la conduite.

IONISEUR D'AIR

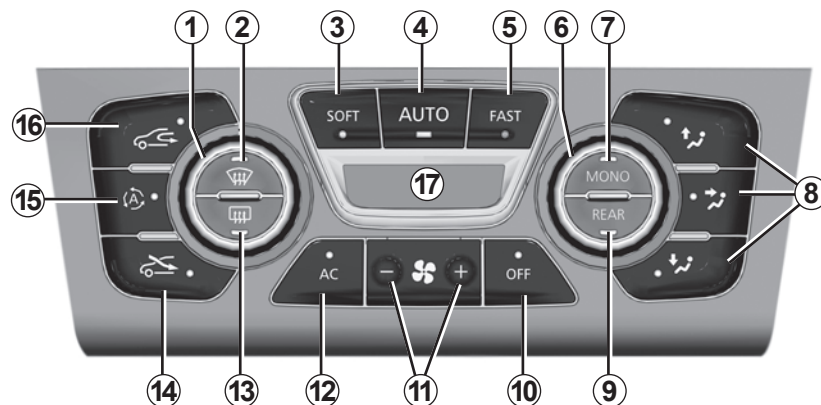


Sélection du mode de fonctionnement

Air conditionné en marche, appuyez sur le bouton **1** pour sélectionner l'un des trois modes ci-après. Le témoin intégré s'allume pour indiquer le mode sélectionné :

- CLEAN : élimine les substances nocives de l'air (bactéries, poussières, etc.) ;
- RELAX : crée une atmosphère de conduite saine et relaxante par émission d'ions ;
- arrêt (tous les témoins intégrés s'éteignent).

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/6)



30247

Les commandes

(selon le véhicule)

- 1 et 6 Température de l'air.
- 2 Fonction « voir clair ».
- 3, 4 et 5 Programmes automatiques.
- 7 Désactivation du réglage de température d'air différencié (multizone).
- 8 Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 9 Réglage de la température arrière (sur les véhicules équipés).
- 10 Arrêt du système.
- 11 Vitesse de ventilation.
- 12 Air conditionné (marche/arrêt).
- 13 Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.
- 14 Recyclage d'air désactivé.
- 15 Recyclage d'air automatique.
- 16 Recyclage d'air activé.
- 17 Afficheur.

Modes automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

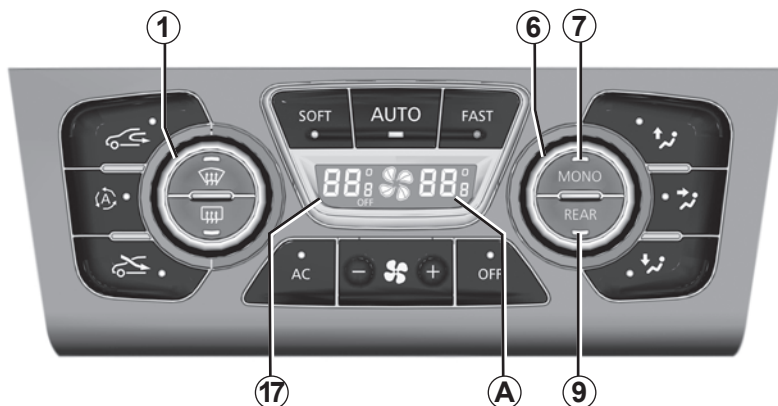
Le système commande la vitesse de ventilation, la répartition de l'air, le recyclage de l'air, la mise en marche et l'arrêt de l'air conditionné et la température de l'air. Trois programmes sont disponibles :

AUTO : permet d'atteindre au mieux le niveau de confort choisi compte tenu des conditions extérieures. Appuyez sur le bouton 4.

SOFT : amène la température en douceur jusqu'au niveau de confort souhaité. Le niveau de confort est ensuite maintenu en douceur et en silence. Appuyez sur le bouton 3.

FAST : amplifie les actions du système pour permettre d'atteindre le niveau de confort souhaité plus rapidement. Appuyez sur le bouton 5.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/6)



30246

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **1** pour régler la température côté conducteur et la commande **6** pour le côté passager.

Particularité : les réglages extrêmes permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud (affichage « HI » et « LO » en **17**).

Certains boutons possèdent un témoin qui indique l'état de fonctionnement.

Réglage de la température d'air arrière depuis l'avant (selon véhicule)

Appuyez sur le bouton **9** : la température arrière réglée clignote sur l'afficheur **A**. Tournez la commande **6**.

Désactivation du réglage de température d'air différencié (multizone)

Appuyez sur le bouton **7** : le témoin intégré s'allume. La température des zones avant gauche, avant droite et arrière est calée sur celle de la zone conducteur. Tournez la commande **1** pour régler la température aux places avant et arrière.



30099

Réglage de la température d'air arrière depuis l'arrière (selon véhicule)

Appuyez sur le bouton **18** pour régler la température d'air arrière de manière indépendante pour chacune des places arrière.



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système met en marche et arrête le système d'air conditionné en fonction des conditions climatiques.

Appuyez sur le bouton **12** pour arrêter l'air conditionné.

Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de privilégier le mode automatique en sélectionnant l'un des programmes AUTO, SOFT ou FAST.

En mode automatique (témoin du bouton **4** allumé), toutes les fonctions de chauffage et d'air conditionné sont contrôlées par le système.

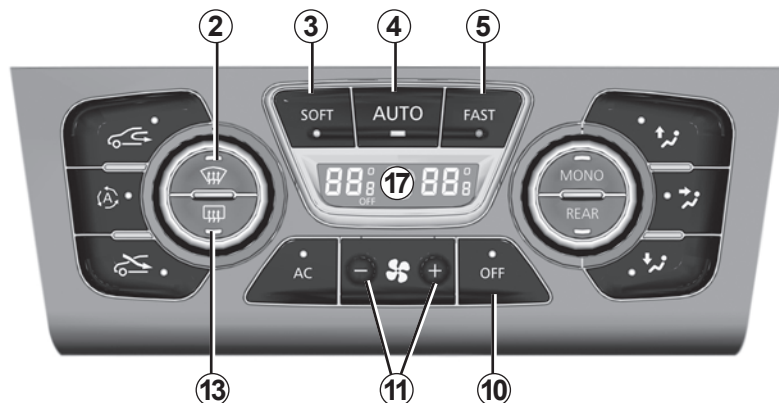
Vous pouvez modifier la sélection du système. Dans ce cas, le témoin du bouton **4** s'éteint ; la nouvelle fonction n'est plus contrôlée par le système et est indiquée sur l'afficheur **17**.

Pour repasser au mode automatique, appuyez sur l'un des boutons des programmes : **AUTO**, **SOFT** ou **FAST**.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Même si, après avoir démarré le véhicule lorsqu'il fait froid ou chaud, vous montez ou baissez la température réglée, il est impossible de l'atteindre rapidement quelle que soit la valeur affichée. En particulier, si vous mettez le chauffage en marche en hiver, le système de ventilation ne fonctionne pas immédiatement au maximum, mais optimise progressivement la vitesse de ventilation jusqu'à ce que le moteur chauffe suffisamment. Ce processus peut prendre quelques secondes voire quelques minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.



30246

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour obtenir et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours régler la vitesse de ventilation en appuyant sur les boutons **11** (augmentation/diminution).

Dans ce cas, la vitesse de ventilation n'est plus contrôlée automatiquement et est indiquée sur l'afficheur.

Arrêt du système

Pour arrêter complètement le système, appuyez sur le bouton **10** ; « OFF » apparaît sur l'afficheur **17**.

Pour remettre le système en marche, appuyez sur l'un des boutons ci-après :

- mode automatique **3**, **4** et **5** ;
- réglage de la vitesse de ventilation **11** (+) ;
- fonction « voir clair » **2**.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur le bouton **2** : le témoin intégré s'allume.

Cette fonction désembue et dégivre rapidement le pare-brise, la lunette arrière, les vitres latérales avant et les rétroviseurs extérieurs (selon le véhicule). Les fonctions d'air conditionné et de dégivrage de la lunette arrière sont activées automatiquement.

Appuyez sur le bouton **13** pour arrêter la fonction de dégivrage de la lunette arrière. Le témoin intégré du bouton **13** s'éteint.

Vous pouvez modifier la vitesse de ventilation (bruit possible dans l'habitacle) en appuyant sur le bouton **11**.

Pour arrêter cette fonction, appuyez :

- de nouveau sur le bouton **2** ;
- sur l'un des boutons **3**, **4** ou **5**.



30246

Dégivrage/désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur le bouton **13** : le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage/dégivrage rapide de la lunette arrière et un dégivrage rapide des rétroviseurs extérieurs (sur les véhicules qui en sont équipés).

Pour arrêter cette fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **13**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Réglage de la répartition d'air dans l'habitacle

Il existe trois options de répartition d'air et les options peuvent être combinées.

Appuyez sur le bouton **B**, **C** ou **D** pour régler la répartition d'air. Le témoin intégré s'allume pour indiquer la répartition sélectionnée :

 le flux d'air est dirigé vers les bouches de désembuage des vitres latérales et du pare-brise.

 le flux d'air est dirigé vers les aérateurs avant et centraux arrière.

 le flux d'air est dirigé vers les pieds.

Le mode de répartition de l'air dans l'habitacle n'est plus géré automatiquement. Le mode sélectionné est affiché.

Nota : si les options **B** et **C** (ou **B**, **C** et **D**) sont combinées, le flux d'air est dirigé vers les aérateurs supérieurs de la planche de bord et vers les aérateurs avant et centraux arrière (pas vers les bouches de désembuage des vitres latérales et du pare-brise).

Si aucune option de répartition d'air n'est sélectionnée, le flux d'air est dirigé comme auparavant.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (6/6)

Recyclage d'air automatique

Appuyez sur le bouton **15**. Le témoin intégré s'allume.

Le capteur situé à l'entrée d'air détecte la pollution atmosphérique, ce qui permet la mise en marche ou l'arrêt automatique du recyclage d'air en fonction du taux de gaz ambiant.

Appuyez à nouveau sur le bouton **15** ou appuyez sur le bouton **2** ou **16** pour arrêter cette fonction.

Recyclage d'air manuel

Une pression sur le bouton **16** active le mode recyclage d'air (le témoin intégré s'allume) :

- en mode recyclage, l'air est prélevé dans l'habitacle et recyclé ; il n'est pas prélevé à l'extérieur du véhicule ;
- le recyclage de l'air permet d'éviter toute entrée d'air extérieur (pour la traversée de zones polluées, etc.).

L'utilisation prolongée de cette position peut se traduire par l'apparition d'odeurs, dues au non-renouvellement de l'air, et par la formation de buée sur les vitres.

Il est donc recommandé de repasser au fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant sur le bouton **14**.



Le désembuage et le dégivrage ont priorité sur le recyclage d'air.

Dans certaines situations (humidité importante, température basse, etc.), le recyclage d'air n'est pas activé automatiquement pour que la visibilité reste la priorité (la ventilation est assurée avec de l'air extérieur).

Si vous activez le système de qualité d'air lorsque vous conduisez dans une zone urbaine ou industrielle, le recyclage d'air fonctionne pendant longtemps, ce qui peut provoquer la formation de buée sur les vitres.

Pour éliminer la buée lorsque le système est activé, appuyez sur le bouton **2**.

Roulez en fonctionnement normal (air extérieur) et mettez le système de l'air conditionné en service pour assurer la visibilité lors d'une journée où la formation de la buée est particulièrement importante.

Conseils d'utilisations

Dans certains cas, (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...) vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation. Si la buée persiste, utilisez le programme FAST.

Après l'utilisation du système d'air conditionné, une odeur due à l'humidité restant à l'intérieur des aérateurs peut apparaître. Dans la mesure du possible, arrêtez l'air conditionné cinq minutes avant d'arrêter le moteur pour éliminer l'humidité restant à l'intérieur des aérateurs.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule pour la périodicité de révision.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque :

- **baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle ;
- **non-production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Remarque

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES ET TOIT OUVRANT PANORAMIQUE ÉLECTRIQUE (1/3)

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé, jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.



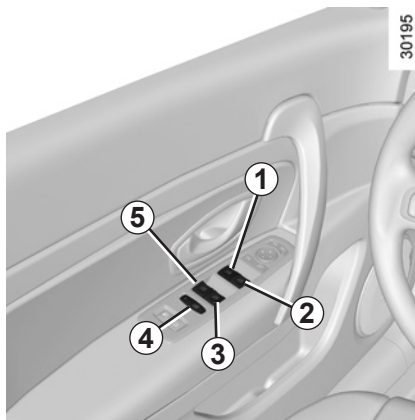
Sécurité des occupants arrière

Selon le véhicule, le conducteur peut interdire la commande des lève-vitres arrière et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **4**. L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, l'enfant pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de déplacement de la vitre en appuyant sur le contacteur pertinent.

Risque de blessures graves.



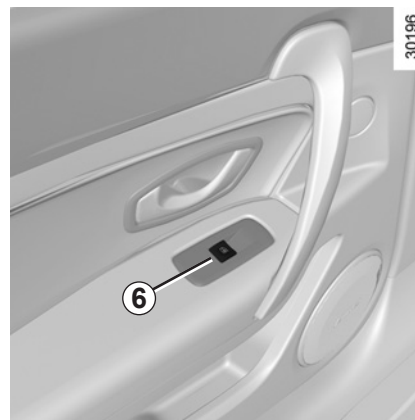
Lève-vitres électriques

Appuyez ou tirez sur le contacteur pour abaisser ou relever une vitre à la hauteur souhaitée (les vitres arrière ne s'ouvrent pas complètement). Les contacteurs fonctionnent comme suit :

- **1** pour le côté conducteur ;
- **2** pour le côté passager avant ;
- **3** et **5** pour les vitres arrière.

Depuis le siège passager et les places arrière, appuyez sur le contacteur **6**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

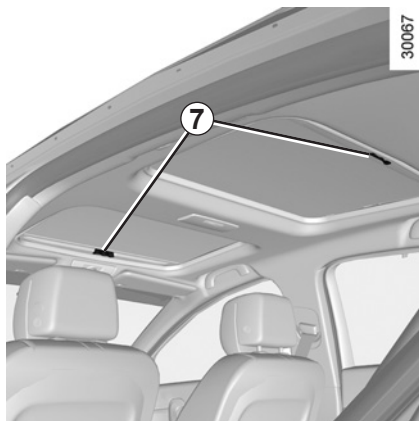


Mode impulsif

Selon le véhicule, ce mode vient s'ajouter au mode de fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. Il peut concerner les vitres du conducteur et du passager ou toutes les vitres. Appuyez ou tirez à fond sur le contacteur de la vitre : elle se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le déplacement de la vitre.

Nota : si une vitre rencontre une résistance lors de sa fermeture (ex. : doigts, branches d'arbre, etc.), elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES ET TOIT OUVRANT PANORAMIQUE ÉLECTRIQUE (2/3)

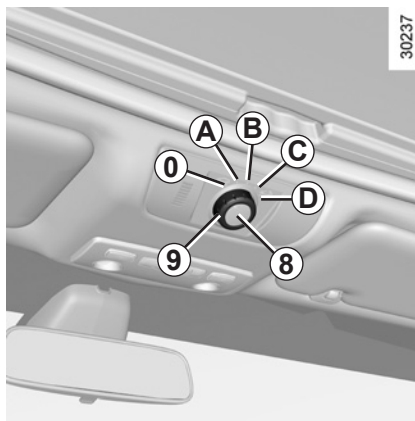


Velum

Assurez-vous de fermer le toit ouvrant avant d'ouvrir ou de fermer le rideau.

- **Ouverture** : poussez la poignée 7 vers le haut et guidez le velum au fur et à mesure qu'il rentre.
- **Fermeture** : prenez la poignée 7 et fermez le velum jusqu'à ce qu'il se verrouille.

- Ne manœuvrez jamais le toit ouvrant rideau fermé.
- Ne roulez jamais toit ouvrant ouvert et velum fermé.



Entrebâillement du toit ouvrant

Entrebâillement : ouvrez le velum puis tournez la molette 9 en position A.

Fermeture : tournez la molette 9 en position 0.

Coulissement du toit ouvrant

Ouverture : ouvrez le velum et amenez la molette 9 en position B, C ou D selon la position choisie.

Fermeture : tournez la molette 9 en position 0.

Particularité

Votre véhicule est équipé d'un dispositif antipincement (limiteur d'effort) : si le toit ouvrant rencontre une résistance lors de la fermeture (doigts d'une personne, etc.), il s'arrête puis recule de quelques centimètres.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, l'enfant pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou en verrouillant les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de déplacement de la vitre en appuyant sur le contacteur pertinent.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES ET TOIT OUVRANT PANORAMIQUE ÉLECTRIQUE (3/3)

Fermeture à distance des vitres

(véhicules avec lève-vitres impulsionnels à toutes les vitres).

Lorsque vous verrouillez les portes depuis l'extérieur, **appuyez deux fois de suite sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT ou sur le bouton de la porte conducteur** en mode « mains libres » : les vitres se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que lorsque le véhicule est bien visible et que personne n'est à l'intérieur...

Nota : la fermeture à l'aide de la carte RENAULT désactive le mode « mains libres ».



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.



Si le véhicule est équipé de cette fonction, cette action active la super-condamnation.

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lève-vitres électriques

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif.

Tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre, maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant trois secondes puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système. Une fois la réinitialisation terminée, le mode impulsif revient en fonctionnement normal.

Si besoin, consultez un Représentant de la marque.

Toit ouvrant

Si le toit ouvrant ne se ferme pas, vérifiez l'absence d'obstacles, amenez la molette **9** sur **0** et appuyez en continu sur le bouton **8** jusqu'à ce que le toit ouvrant se ferme.

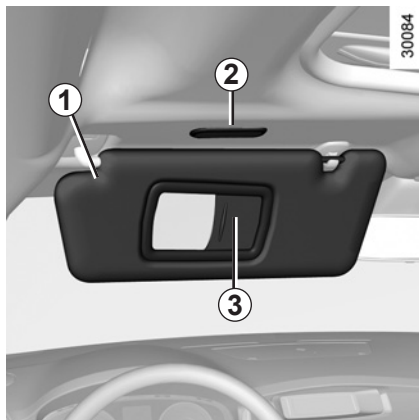
Important : pendant cette opération, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée. Consultez au plus tôt votre Représentant de la Marque.

Si la panne persiste, consultez un Représentant de la marque le plus vite possible.

Précautions d'utilisation

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Techniques.
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après avoir roulé sous la pluie ou lavé votre véhicule. De l'eau peut entrer dans l'habitacle.

PARE-SOLEIL/STORES PARE-SOLEIL

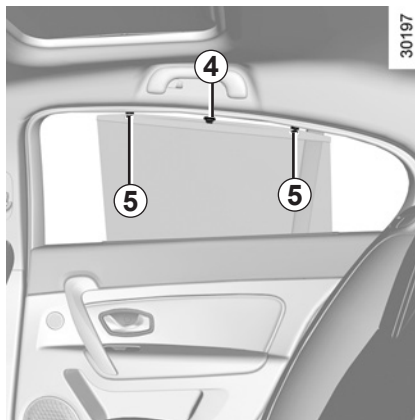


Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1** contre le pare-brise ou déclippez-le et tournez-le contre la vitre latérale.

Miroir de courtoisie

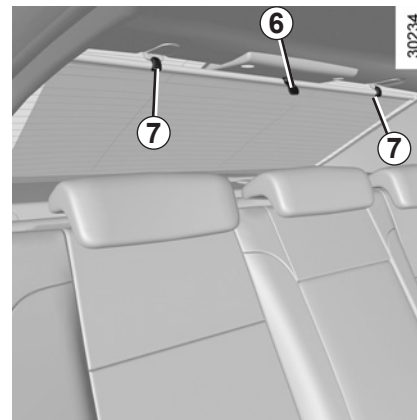
Faites glisser le cache **3**. Selon le véhicule, l'éclairage **2** s'allume.



Stores pare-soleil latéraux

(selon le véhicule)

Tirez les stores pare-soleil vers le haut en les tenant par la languette **4** puis fixez-les avec les crochets **5** (assurez-vous qu'ils sont bien accrochés).

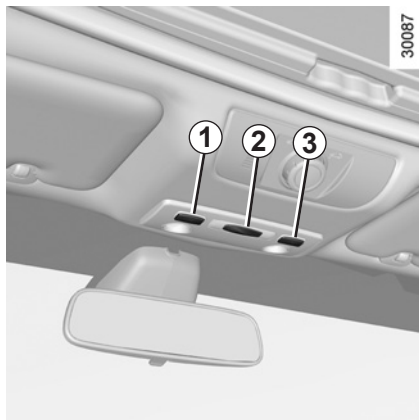


Store pare-soleil arrière

(selon le véhicule)

Tirez le store pare-soleil vers le haut en le tenant par la languette **6** jusqu'à ce que les crochets **7** s'engagent dans leur logement (assurez-vous qu'ils sont bien accrochés).

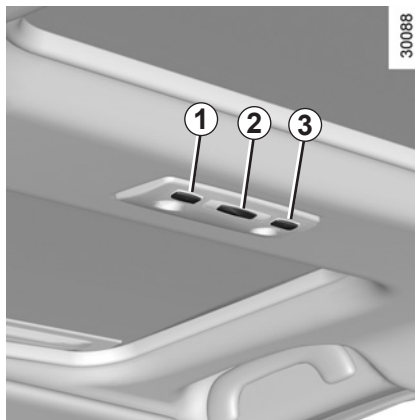
ECLAIRAGE INTÉRIEUR (1/3)



Plafonniers avant/arrière

Appuyez sur le contacteur 2.

- Gauche : éclairage permanent
- Milieu (position centrale) : l'éclaireur s'allume si vous ouvrez une porte et s'éteint quelques secondes après sa fermeture. Il s'allume également pendant quelques secondes à l'arrêt du moteur, au retrait de la carte RENAULT ou au déverrouillage du véhicule avec la carte RENAULT.
- Droite : l'éclaireur ne s'allume pas même si vous ouvrez la porte.

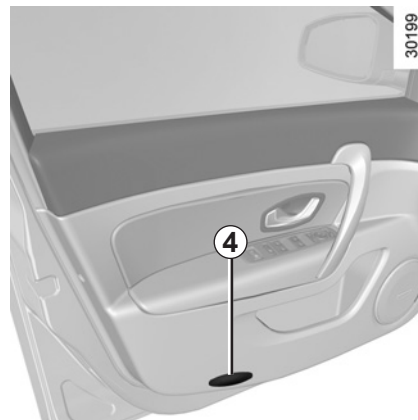


Spots de lecture siège avant/arrière

(selon le véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** ou **3** pour allumer l'éclaireur sélectionné.

Appuyez de nouveau sur le même contacteur pour l'éteindre.



Eclaireurs de portes avant

L'éclaireur s'allume à l'ouverture de la porte et s'éteint quelques secondes après la fermeture. L'éclaireur **4** s'allume également pendant quelques secondes à l'arrêt du moteur, au retrait de la carte RENAULT ou au déverrouillage du véhicule avec la carte RENAULT.

Les plafonniers et les éclaireurs de porte avant s'allument pour quelques instants au déverrouillage.

ECLAIRAGE INTÉRIEUR (2/3)



Éclaireur de boîte à gants 5

L'éclaireur **5** s'allume à l'ouverture de la boîte à gants.



Éclaireurs de plancher avant 6

L'éclaireur s'allume à l'ouverture de la porte et s'éteint quelques secondes après la fermeture. L'éclaireur **6** s'allume également pendant quelques secondes à l'arrêt du moteur, au retrait de la carte RENAULT ou au déverrouillage du véhicule avec la carte RENAULT.

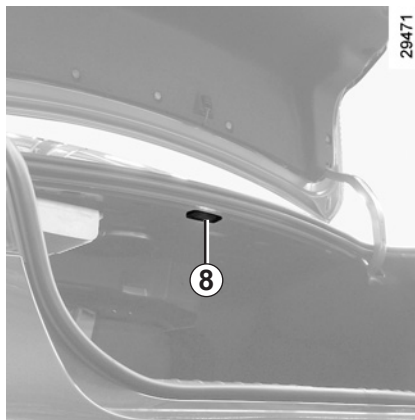
ECLAIRAGE INTÉRIEUR (3/3)



Éclaireurs de plancher arrière 7

(selon le véhicule)

L'éclaireur s'allume à l'ouverture de la porte et s'éteint quelques secondes après la fermeture. L'éclaireur 7 s'allume également pendant quelques secondes à l'arrêt du moteur, au retrait de la carte RENAULT ou au déverrouillage du véhicule avec la carte RENAULT.



Éclaireur de coffre 8

L'éclaireur 8 s'allume à l'ouverture du coffre.

RANGEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (1/4)

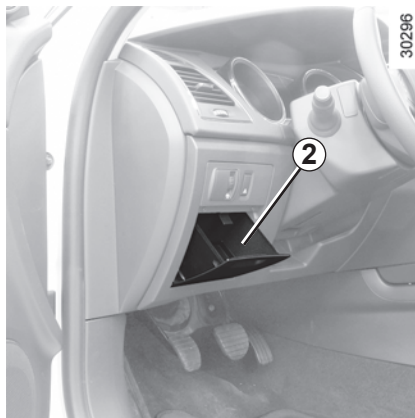


Vide-poches de porte 1

Il est possible d'y ranger des guides, des cartes routières, etc.



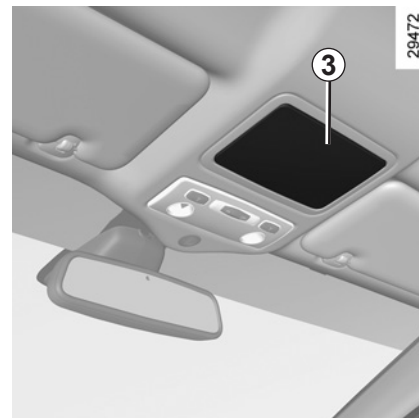
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Vide-poches de planche de bord 2



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Range-lunettes 3

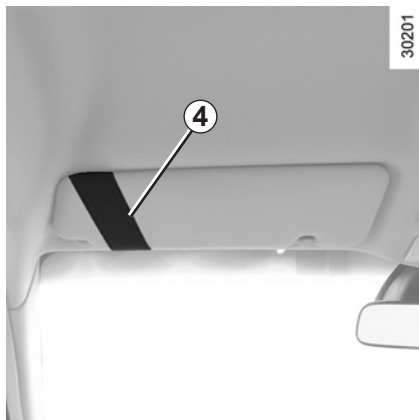
(selon véhicule)

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez sur 3.



Veillez à ne suspendre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant la conduite. Risques de blessures. Avant d'ouvrir les rangements supérieurs, prenez les précautions nécessaires pour prévenir les chutes d'objets. Risques de blessures.

RANGEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (2/4)

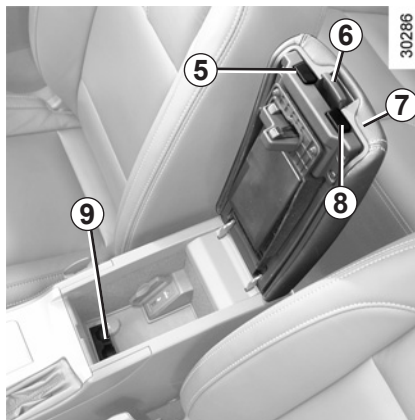


Rangement de pare-soleil 4

Il peut accueillir des tickets d'autoroute.

Vide-poches de console

Appuyez sur la commande 5 et soulevez l'accoudoir 7.



Vide-poches de console à deux rayons

(selon véhicule)

Utilisation du rayon supérieur

Appuyez sur la commande 5 et soulevez l'accoudoir 7.

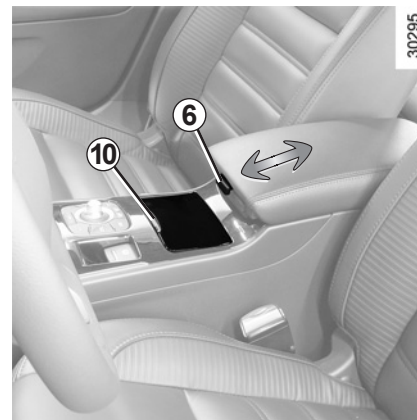
Utilisation du rayon inférieur

Appuyez sur la commande 8 et soulevez l'accoudoir 7 pour soulever le niveau supérieur.

Range-monnaie 9

Porte-gobelet 10

Appuyez sur 10 pour ouvrir le cache et utiliser le porte-gobelet.



Accoudoir avant

(selon le véhicule)

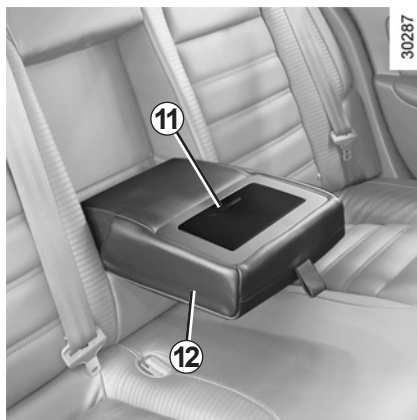
Tirez le levier 6 vers le haut et faites coulisser l'accoudoir jusqu'à la position souhaitée.



Lors des virages, des accélérations et des freinages, prenez garde à ce que le contenu du récipient maintenu par le porte-gobelet ne déborde pas.

Risque de brûlure en cas de projection de liquide chaud.

RANGEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (3/4)



Porte-gobelet 11

Abaissez l'accoudoir central arrière et appuyez sur **11** pour permettre l'utilisation du porte-gobelet.

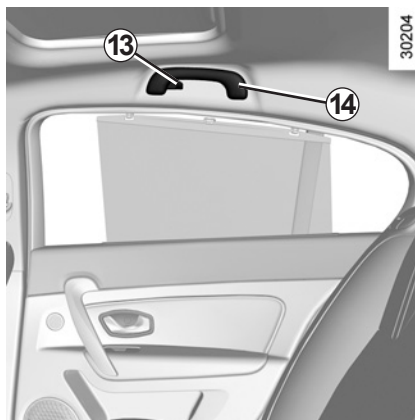
Accoudoir central arrière 12

Abaissez l'accoudoir central arrière.



Lors des virages, des accélérations et des freinages, prenez garde à ce que le contenu du récipient maintenu par le porte-gobelet ne déborde pas.

Risque de brûlure en cas de projection de liquide chaud.



Crochets porte-vêtements 13

Poignée de virage 14

Elle sert à se maintenir en route. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou pour en descendre.



Boîte à gants

Pour ouvrir, tirez la poignée **15**.

Selon le véhicule, la boîte à gants se verrouille et se déverrouille avec la clé fournie (reportez-vous au passage « Banquette arrière », chapitre 3).

Vous pouvez y loger des documents de format A4 ou une grande bouteille d'eau.

Elle est ventilée et réfrigérée.

Nota : En route, les objets contenus dans la boîte à gants peuvent faire du bruit.

RANGEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE L'HABITACLE (4/4)



Vide-poches de porte arrière 16

Il peut accueillir une boisson.



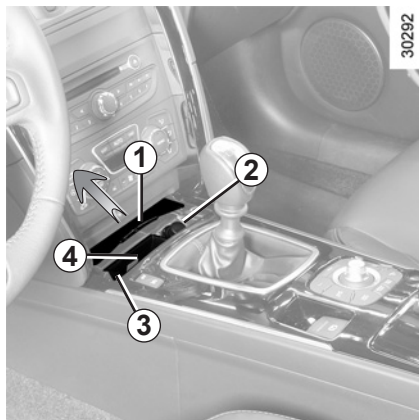
Poches de rangement des sièges avant 17

Il peut accueillir des magazines ou des cartes routières...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts » de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

ALLUME-CIGARES/PRISE D'ACCESSOIRES/CENDRIER

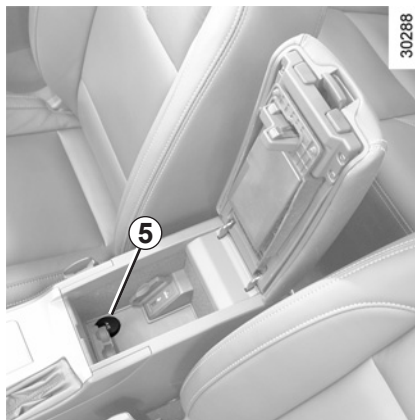


Allume-cigares 2

Ouvrez le couvercle **1** en le poussant dans le sens de la flèche.

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remettez-le sans l'enfoncer à fond.



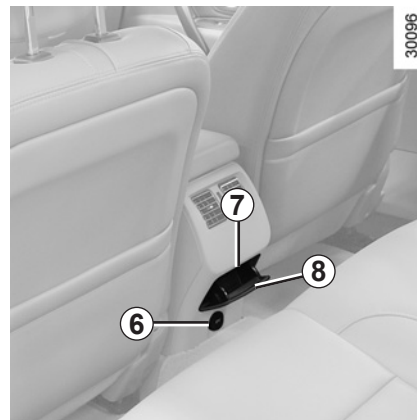
Prise d'accessoires 5, 6 (selon véhicule)

La prise est prévue pour le branchement d'accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12V, 10A).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 W.

Risque d'incendie.

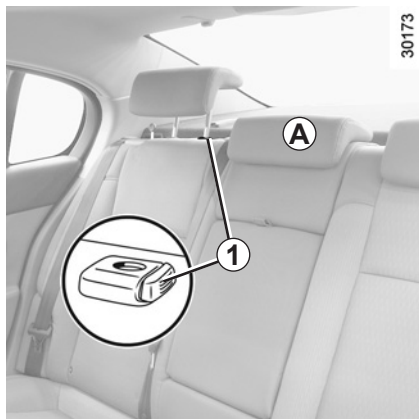


Cendrier 4, 8

Pour utiliser le cendrier, poussez le couvercle **1** dans le sens de la flèche ou tirez le couvercle **8**. Pour le vider, tirez le côté **3** ou appuyez sur la languette **7**.

Pour fermer le couvercle **1**, poussez-le à nouveau dans le sens de la flèche.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Il y a des appuis-tête réglables sur la banquette arrière selon le véhicule.

Pour monter l'appui-tête

Tirez-le vers le haut jusqu'à la position désirée.

Pour abaisser l'appui-tête

Accompagnez-le dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée tout en appuyant sur la languette **1**.

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et tirez simultanément l'appui-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il se dégage.

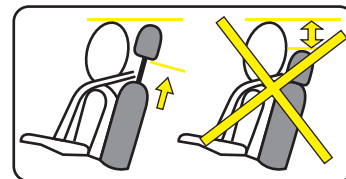
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux et descendez l'appui-tête jusqu'au premier cran.

Position de rangement A

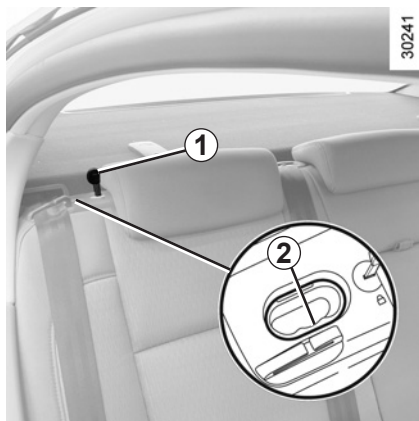
Appuyez sur la languette **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position complètement abaissée de l'appui-tête (position A) est une position de rangement. L'appui-tête doit être réglé convenablement lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête est un élément de sécurité important : veillez à ce qu'il soit en place et à la bonne position. La distance entre votre tête et l'appui-tête et la distance entre votre tête et la partie **A** doivent être aussi faibles que possible.

BANQUETTE ARRIÈRE



Les dossiers peuvent être rabattus pour le transport d'objets volumineux.

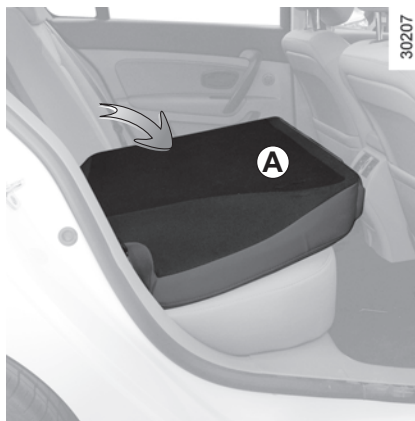
Dans tous les cas, abaissez les appuis-tête arrière (reportez-vous au passage « Appuis-tête arrière », chapitre 3).

Banquette arrière

Poussez le bouton **2** vers l'avant du véhicule et abaissez le dossier **A**



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule immobile.



Pour remettre le dossier en place, relevez-le puis vérifiez qu'il est bien verrouillé.

Nota : vous pouvez verrouiller/déverrouiller la banquette arrière avec la clé fournie **1**.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

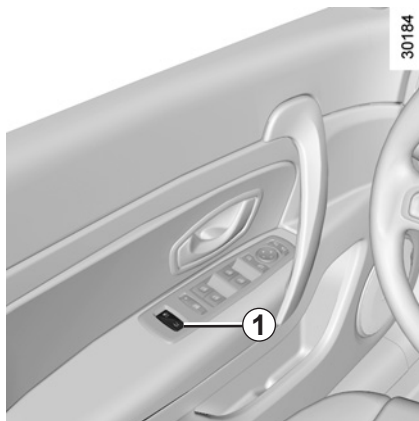
Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

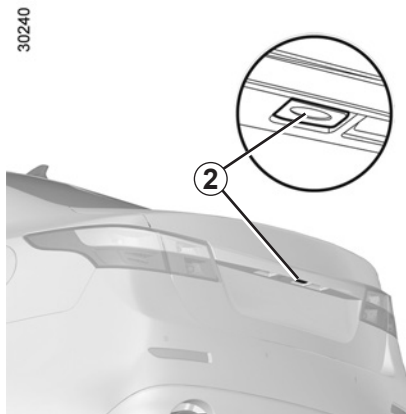
Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (bras ou jambe d'un passager, animal, graviers, chiffon, jouets, etc.).

COFFRE



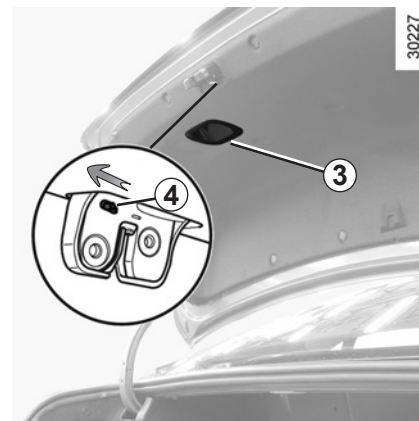
Pour ouvrir

- Appuyez du côté droit du contacteur **1** pour ouvrir la porte de coffre.
- Portes latérales ou porte de coffre déverrouillées, appuyez sur le bouton **2** et relevez le couvercle de coffre.



Pour fermer

Abaissez la porte de coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **3**. Vérifiez que la porte de coffre est bien fermée.



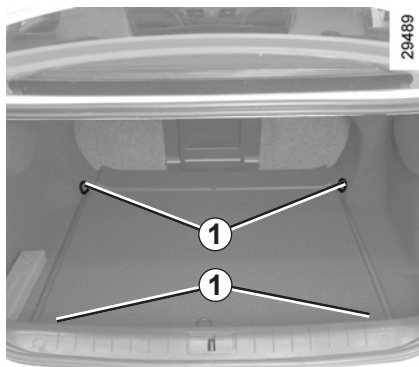
Ouverture manuelle de l'intérieur

Particularité :

s'il est impossible de déverrouiller la porte de coffre de l'extérieur, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- Accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière,
- Faites coulisser l'élément **4** comme indiqué sur l'illustration,
- Poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

RANGEMENTS



Crochets d'arrimage

Vous pouvez arrimer le chargement à l'aide des points d'arrimage **1**.

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de la banquette arrière.

Tapis de coffre

Soulevez le tapis de coffre puis fixez-le en attachant aux points d'arrimage le crochet situé au dos du tapis.

Nota: déchargez les bagages lourds avant de soulever le tapis de coffre. Assurez-vous que le crochet est bien fixé à la carrosserie. Dans le cas contraire, la partie en caoutchouc peut se déchirer.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Système de navigation

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de la version du système de navigation du véhicule.

- 1 Afficheur du système de navigation ;
- 2 Autoradio ;
- 3 Commande centralisée ;
- 4 Lecteur de DVD de navigation ;
- 5 Entrée auxiliaire ;
- 6 Commandes sous volant ;
- 7 Microphone.

Commande intégrée de téléphone mains libres

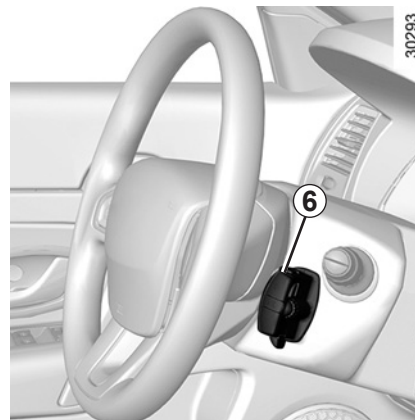
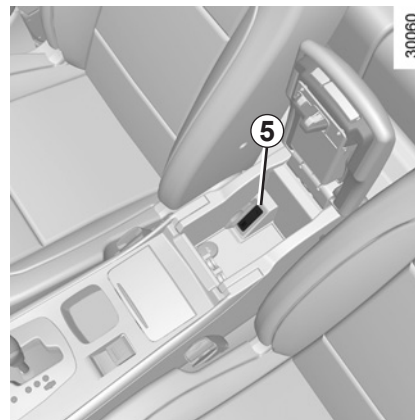
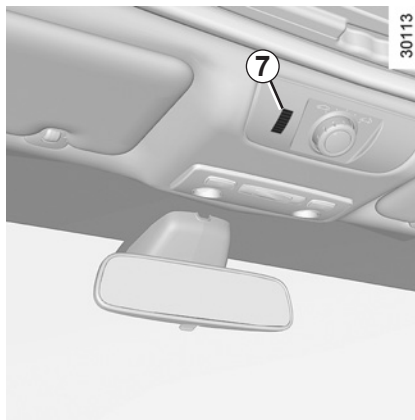
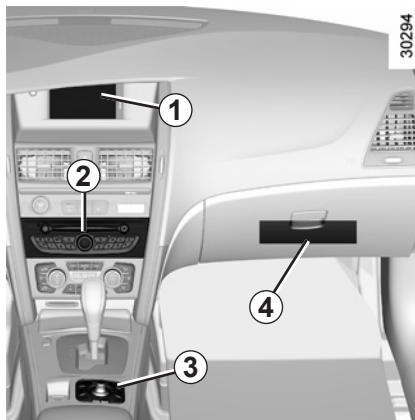
Pour les véhicules qui en sont équipés, servez-vous du micro 7 et de la commande sous volant 6.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



TRANSPORT D'OBJETS/REMORQUAGE



30103

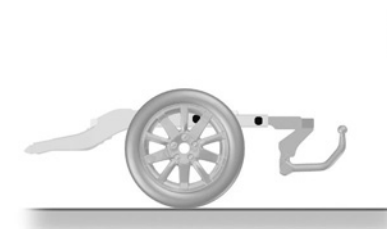
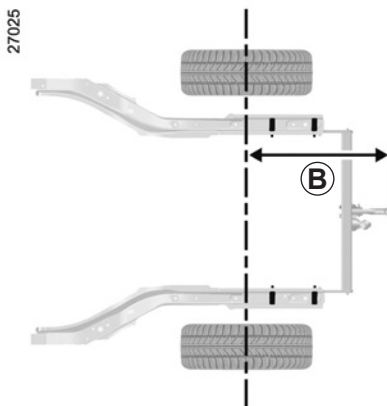
Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre le dossier de la banquette arrière (charges normales, exemple **A**) ou contre les dossiers des sièges avant lorsque les dossiers de la banquette arrière sont rabattus.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Transport d'objets sur des barres de toit

Le montage de barres de toit est interdit sur ce véhicule.



28703

B = 1 175 mm

Charge admise sur point d'attelage, charge remorquable maximum admise, freinée et non freinée : reportez-vous au passage « Masses », chapitre 6.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière, même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau d'huile moteur : généralités	4.3
Niveau d'huile moteur : appoints/remplissage	4.5
Vidange moteur	4.7
Niveaux	4.8
liquide de refroidissement moteur	4.8
huile de direction assistée	4.8
liquide de frein	4.9
réservoir de lave-vitre/lave-projecteurs	4.10
huile de transmission à variation continue	4.10
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Pression de gonflage des pneumatiques	4.12
Entretien de la carrosserie	4.13
Entretien des garnitures intérieures	4.15

CAPOT



Ouverture du capot

Tirez la poignée **1** située en bas à gauche de la planche de bord. Ouvrez le capot moteur en manœuvrant la languette **2** comme indiqué.

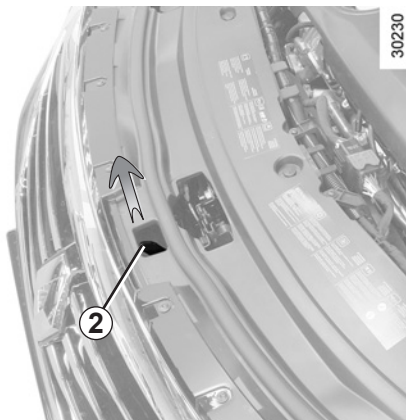


Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.



En cas de choc, même léger, contre la calandre ou le capot moteur, faites contrôler au plus vite le verrou du capot par un Représentant de la Marque.



Fermeture du capot

Avant de refermer le capot, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur, susceptible d'en empêcher le fonctionnement (outils, feuille de papier, tissu...)

Saisissez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous du bon verrouillage du capot moteur.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Périodicité : vérifiez périodiquement le niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage, faute de quoi, vous risqueriez une avarie du moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum



1

Information de niveau d'huile au tableau de bord

Au démarrage du moteur, appuyez soit sur le bouton **2**, soit sur le bouton **3** lorsque le message « Test fonctions sous contrôle » apparaît.

Le message « Niveau d'huile » apparaît avec la barre **1** sur l'afficheur du tableau de bord. Au fur et à mesure que le niveau d'huile diminue, le niveau de la barre **1** diminue.

Nota : Il est possible que le niveau d'huile exact ne soit pas affiché après un voyage court.

30304

27454



Alerte de niveau d'huile minimum au tableau de bord

Le message « Niveau d'huile à réajuster » apparaît.

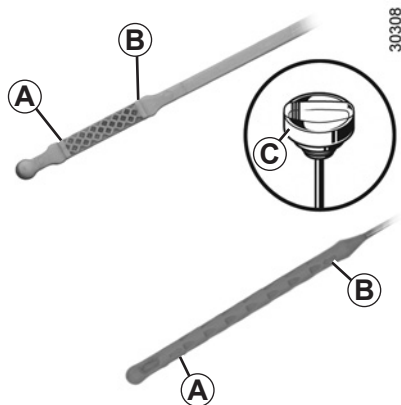
Faites des appoints obligatoirement et le plus vite possible.



L'afficheur avertit le conducteur uniquement si le niveau d'huile est au minimum.

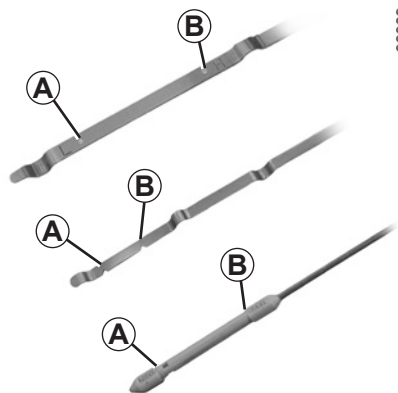
Il n'avertit pas le conducteur si le niveau d'huile a dépassé le niveau maxi. Seule une lecture à l'aide de la jauge permet de repérer le dépassement du niveau d'huile maxi.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau d'huile moteur par la jauge

- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux;
- enfoncez la jauge à fond (sur les véhicules équipés d'un « bouchon-jauge » C, vissez le bouchon à fond) ;
- sortez la jauge de nouveau
- relevez le niveau : il ne doit pas être inférieur au repère minimum A ou supérieur au repère maximum B.



Une fois le niveau relevé, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le « bouchon-jauge ».



En aucun cas, il ne faut dépasser le niveau de remplissage maximum B. Le moteur et le catalyseur risquent d'être endommagés.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

Le relevé du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

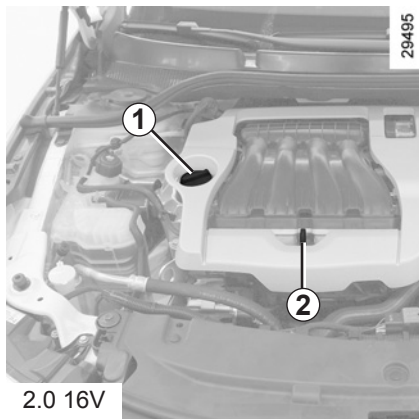
Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors du remplissage d'huile.



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : appoints et remplissage (1/3)



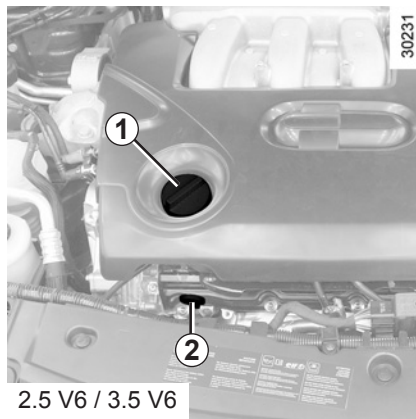
Appoint/remplissage

L'appoint d'huile moteur et le remplissage doivent être effectués sur un terrain plat, moteur arrêté et froid (avant le premier démarrage de la journée, par exemple).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

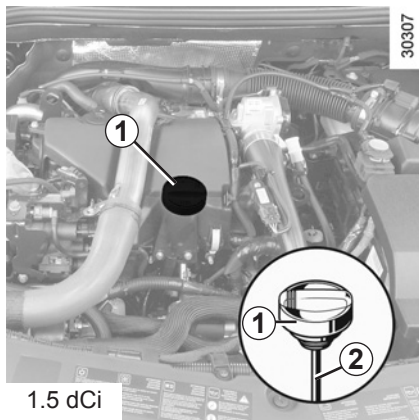
Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors du remplissage d'huile.



- Ouvrez le bouchon **1**.
- Faites l'appoint d'huile (à titre d'indication, l'intervalle entre les repères minimum et maximum de la jauge **2** représente entre 1,5 et 2 litres selon le moteur).
- Attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile.
- Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

NIVEAU D'HUILE MOTEUR : appoints et remplissage (2/3)



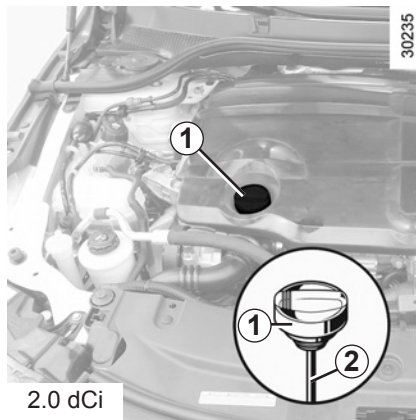
Appoint/remplissage

L'appoint d'huile moteur et le remplissage doivent être effectués sur un terrain plat, moteur arrêté et froid (avant le premier démarrage de la journée, par exemple).

Qualité d'huile moteur

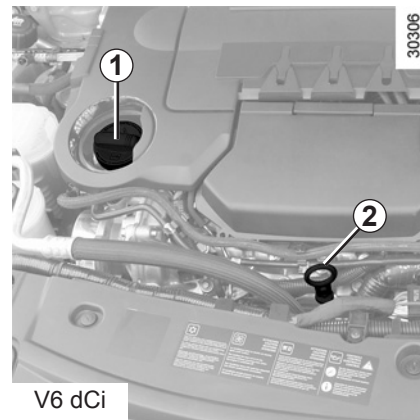
Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors du remplissage d'huile.



- Ouvrez le bouchon **1**.
- Faites l'appoint d'huile (à titre d'indication, l'intervalle entre les repères minimum et maximum de la jauge **2** représente entre 1,5 et 2 litres selon le moteur).
- Attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile.
- Vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



NIVEAU D'HUILE MOTEUR : appoints et remplissage (3/3)/VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités d'huile moyennes, filtre à huile compris
(pour information)

Moteur **2.0 16V**: **4,8 litres**

Moteur **2.5 V6** : **5,7 litres**

Moteur **3.5 V6** : **5,7 litres**

Moteur **1.5 dCi** : **4,5 litres**

Moteur **2.0 dCi (127 kW)** : **7,4 litres**

Moteur **2.0 dCi (110 kW)** : **6,6 litres**

Moteur **V6 dCi** : **6,8 litres**

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la Marque.



Vidange moteur : si vous effectuez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Remplissage : lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, car il existe un risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon. Sinon, il existe un risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



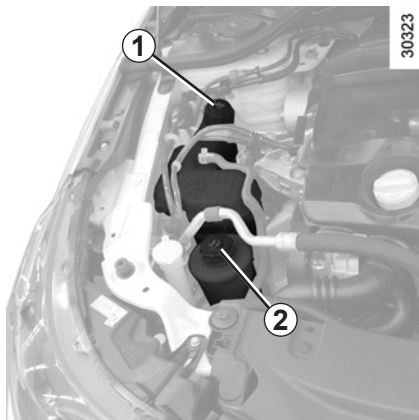
Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Le niveau à froid doit être compris entre les repères MINI et MAXI du bocal de liquide de refroidissement 1.

Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un appoint est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques, qui vous assurent :

- protection antigel
- protection anticorrosion du circuit de refroidissement

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Huile de direction assistée

Le niveau d'huile de direction assistée du réservoir 2 doit être situé entre les repères MINI et MAXI.

Effectuez un remplissage avant que le niveau n'atteigne le repère « MINI ».

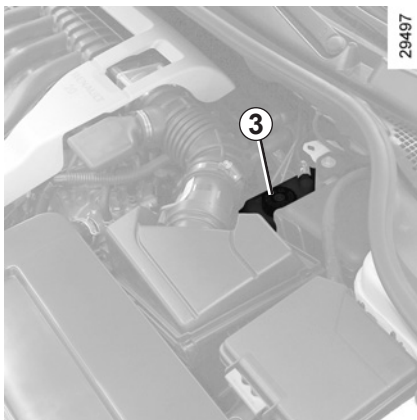
Selon le véhicule, le réservoir 2 est caché dans le bas du compartiment moteur. Consultez un Représentant de la Marque pour le contrôle de niveau et l'appoint d'huile.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risques de brûlures.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de frein

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois qu'une variation même légère de l'efficacité de freinage se produit.

Niveau du liquide

Il est normal que le niveau baisse au fur et à mesure de l'usure des garnitures de frein, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte (repère « **MINI** ») du réservoir **3**.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle, disponible dans le Réseau de la Marque ou sur le site Internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

Appoint

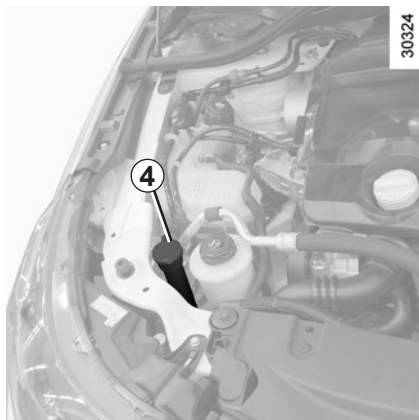
Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES



Réservoir du lave-vitres/lave-projecteurs

Appoint

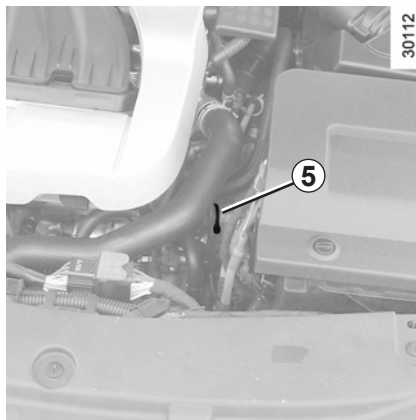
Ouvrez le bouchon **4**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (avec antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres de pare-brise, utilisez un outil type aiguille.



Jauge d'huile de transmission à variation continue 5

Consultez un Représentant de la marque.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre d'habitacle, filtre à gazole, etc.) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

BATTERIE

Selon le véhicule, la batterie est soit dans le compartiment moteur, soit dans le coffre.

Dans tous les cas, elle ne nécessite pas d'entretien.

Selon le véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celui-ci diminue, le message « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, démarrez le moteur. Le message « Batterie en charge » apparaît au tableau de bord pendant toute la durée de charge.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer dans les conditions d'utilisation suivantes :

- sur de petits parcours ;
- en ville ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'appareils électriques (autoradio, etc.) moteur à l'arrêt.



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

Remplacement de la batterie

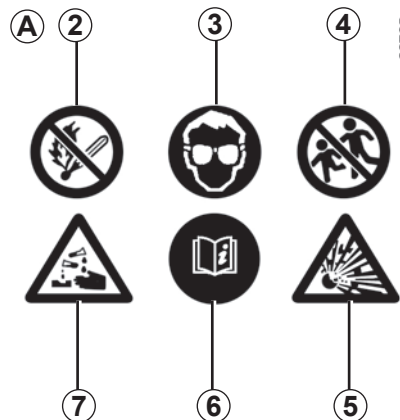
Pour remplacer la batterie, vous devez contacter un Représentant de la Marque.

Ne reliez aucun équipement externe à la batterie. Il y a un risque d'endommagement du véhicule et un risque de blessures.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



28705

Étiquette A

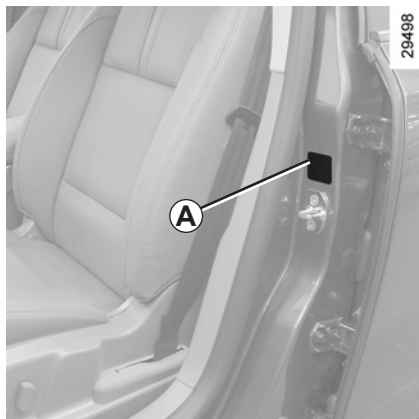
Observez les indications présentes sur la batterie :

- 2 flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 protection obligatoire de la vue ;
- 4 tenir éloignée des enfants ;
- 5 matières explosives ;
- 6 se reporter à la notice ;
- 7 matières corrosives.



La batterie est d'un **type spécifique**. Veillez à la remplacer par le même type de batterie. Le cas échéant, consultez un Représentant de la Marque.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



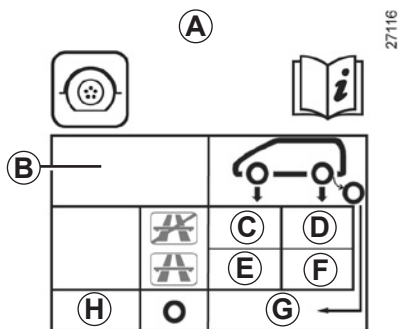
La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A**, apposée sur la carrosserie du véhicule. Pour la lire, ouvrez la porte.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.



F : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

H : dimension du pneumatique équipant la roue de secours si différente des quatre roues du véhicule.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (zones urbaines et industrielles),
- salinité de l'atmosphère (en bord de mer, notamment par temps chaud),
- agressions saisonnières et humidité (sel sur les routes en hiver, eau laissée par les balayeuses, etc.).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
 - les gouttes de sève et les retombées industrielles ;
 - **les déjections d'oiseaux** qui, par réaction chimique, **décolorent rapidement la peinture et peuvent même l'écailler ; lavez le véhicule immédiatement** car il est impossible d'enlever ces marques par polissage ;
 - le sel, notamment au niveau des passages de roue et du dessous de caisse, après avoir roulé sur des routes salées ;
 - la boue, notamment au niveau des passages de roue et du dessous de caisse, car elle garde l'humidité.

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- N'oubliez pas de passer de temps en temps à l'atelier de carrosserie si votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- liquide vaisselle (1 volume de liquide vaisselle pour 200 volumes d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Instructions spécifiques

- Pour les **vitres des instruments de bord** (ex. : tableau de bord, montre, affichage de la température extérieure, autoradio, etc.), utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

– Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutiques de la marque), soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge, puis séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou de teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

Nous vous conseillons fortement de ne pas placer d'objets tels que des désodorisants, des parfums ou autres à proximité des aérateurs. Ceci pourrait endommager la garniture de la planche de bord (décoloration, etc.).

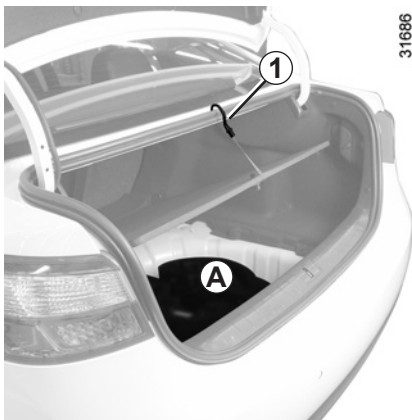


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaisson	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.3
Bloc outils (cric - clé de roue, etc.)	5.6
Enjoliveur	5.6
Changement de roue	5.7
Pneumatiques	5.9
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.12
Feux arrière et répétiteurs (remplacement des lampes)	5.15
Éclairage intérieur (remplacement des lampes)	5.18
Fusibles	5.21
Batterie	5.23
Carte RENAULT : pile	5.25
Accessoires	5.26
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.27
Remorquage : dépannage	5.28
Anomalies de fonctionnement	5.30



Selon le véhicule, en cas de crevaison, vous disposez :
d'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).

Roue de secours

Elle est située dans le coffre. Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre ;
- soulevez le tapis de coffre puis engagez le crochet **1** dans les points d'arrimage (reportez-vous au chapitre 3, « Rangements »). Si besoin est, retirez le tapis.
- soulevez puis retirez le cric du bloc outils (selon le véhicule).
- dévissez la fixation centrale dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- soulevez puis retirez le bloc outils.
- dégagez la roue de secours **A**.

Particularité :

La fonction « surveillance de la pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'affichage au tableau de bord).

Reportez-vous au chapitre 2, « Système de surveillance de la pression des pneumatiques ».



Si la roue de secours est restée inutilisée pendant plusieurs années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle peut être utilisée sans danger.

Véhicules équipés d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues :

– Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.

- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de mêmes dimensions que celle d'origine.
- Durant l'utilisation de la roue de secours, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage d'une roue de secours peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez la pression de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)



Le kit permet de réparer des pneumatiques dont la bande de roulement **A** a été endommagée par des objets d'une taille inférieure à 4 mm. Il ne permet pas de réparer tous les types de crevaison, notamment les entailles de plus de 4 mm, les entailles sur le flanc **B**, etc.

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

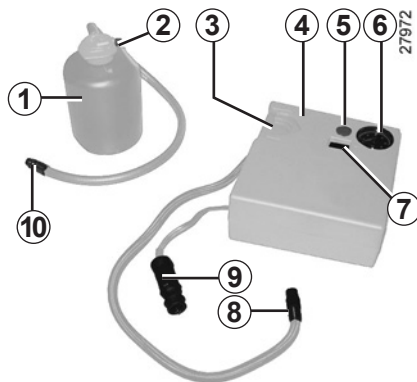
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à un Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage des pneumatiques.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

- Prenez le compresseur **4** et la bouteille **1** situés sous le tapis de coffre ;
- déroulez le tuyau de gonflage **8** et le câble **9** situés sous le compresseur ainsi que le tuyau de gonflage **10**. Mettez la bouteille à l'emplacement **3** puis vissez le tuyau de gonflage **8** sur l'embout **2** ;
- dévissez le bouchon de la valve de la roue concernée puis vissez le tuyau de gonflage **10** sur la valve ;
- contact mis, branchez la prise **8** à l'une des prises d'accessoires du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Prise d'accessoires », chapitre 3) puis appuyez sur le contacteur **7** pour gonfler le pneumatique à la pression recommandée (consultez l'étiquette apposée sur le côté de la porte conducteur) ;
- au bout de **7** minutes maximum, arrêtez le gonflage et relevez la pression sur le manomètre **6**. Pour ajuster la pression (si nécessaire), poursuivez le gonflage ou appuyez sur le bouton **5** selon que vous voulez augmenter ou diminuer la pression.

S'il est impossible d'atteindre la pression préconisée, la réparation est impossible. Ne conduisez pas le véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, démontez le kit : dévissez lentement les deux embouts **8** et **10** et vissez l'embout **10** sur la bouteille pour éviter que du produit ne s'échappe.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Collez l'étiquette de préconisation de conduite, située sous la bouteille, sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Démarrez immédiatement et roulez entre 3 et 10 kilomètres (**10** minutes de roulage) puis arrêtez-vous pour contrôler la pression. Si celle-ci est supérieure à **1,3 bar**, ajustez-la à la valeur préconisée (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de la porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

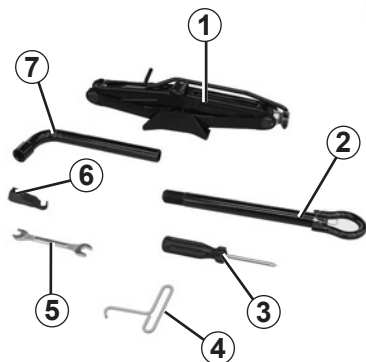


Après une réparation à l'aide du kit, ne parcourez pas plus de 200 km (120 miles). Réduisez votre vitesse et ne dépassez en aucune circonstance les 80 km/h (48 mph). En guise de rappel, collez l'étiquette prévue à cet effet à un emplacement bien visible de la planche de bord.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC OUTILS/ENJOLIVEUR – ROUE

29395



Le bloc outils se trouve sous le tapis de coffre (l'outillage varie selon le véhicule).

1 Cric

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric et positionnez cor-



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au dessous du véhicule.

rectement la manivelle avant de le remettre dans son logement.

2 Anneau de remorquage

Reportez-vous au passage « Remorquage », chapitre 5.

3 Tournevis

4 Clé d'enjoliveur

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

5 Clé plate

6 Guide vis de roue

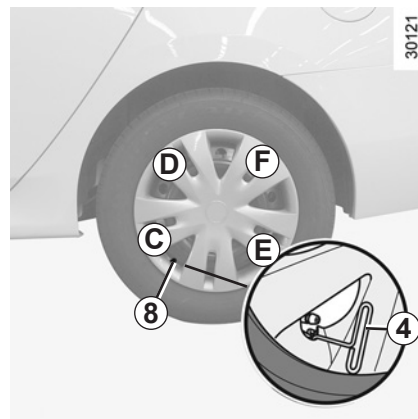
Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

7 Clé de roue



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projection lors des freinages. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez le bloc outils correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.



30121

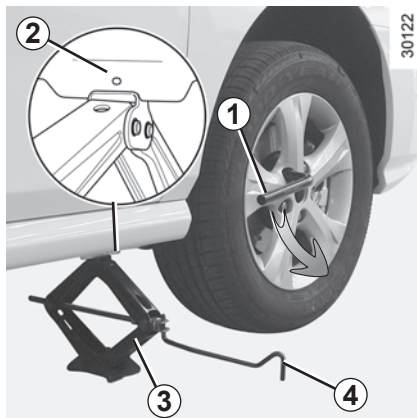
Enjoliveur

Pour enlever l'enjoliveur, prenez la clé d'enjoliveur **4** et introduisez le crochet dans l'orifice situé près de la valve **8**.

Pour remettre l'enjoliveur, orientez-le par rapport à la valve **8**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **C** puis **D** et **E**, et terminez par le côté opposé à la valve **F**.

Nota : en cas d'utilisation de vis antivol, reportez-vous au passage « Changement de roue ».

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Allumez les feux de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric). Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière, ou position P pour les boîtes de vitesses automatiques). Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicule équipés d'un cric et d'une clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

- Desserrez les vis de roue dans le sens de la flèche à l'aide de la clé de roue **1**. Positionnez la clé de roue **1** de sorte à pouvoir appuyez dessus.
- Positionnez le cric **3** à l'horizontale. La tête du cric **doit** être placée à la hauteur du point de levage **2**, aussi près que possible de la roue concernée.



Si votre véhicule est arrêté sur la bande d'arrêt d'urgence, vous devez avertir les autres usagers de la route de sa présence à l'aide d'un triangle de signalisation ou de tout autre dispositif imposé par la législation du pays dans lequel vous vous trouvez.

- commencez à déployer le cric avec la manivelle **4** puis placez sa tête au centre du point de levage **2** (en léger renforcement sous le véhicule).
- donnez quelques tours de manivelle **4** jusqu'à décoller la roue du sol.

Si le véhicule n'est pas équipé du cric et de la clé de roue, vous pouvez vous les procurer auprès d'un Représentant de la Marque.



Pour éviter tout risque de blessure ou d'endommagement du véhicule, ne déployez le cric que jusqu'à ce que la roue à remplacer ait décollé de 3 centimètres du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

- démontez les vis et retirez la roue.
- mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis complètement, faites contrôler leur serrage (couple de serrage : 130 Nm pour une jante en acier, 145 Nm pour une jante en alliage) et faites vérifier la pression de gonflage de la roue de secours dès que possible.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison d'une roue, remplacez-la le plus vite possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Pneumatiques et sécurité

Les pneumatiques représentent le seul point de contact entre le véhicule et la route. Il est donc impératif qu'ils soient en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lors du remplacement, n'utilisez que des pneumatiques de même marque, de même taille, de même type et de même rapport largeur/hauteur.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la Marque.

64505Aa



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont constitués de **bossages témoins 2** incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement en plusieurs points.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

La surcharge du véhicule, les longs trajets sur autoroute (notamment par temps très chaud) ou le fait de conduire en permanence sur des routes secondaires en mauvais état provoque une usure plus rapide des pneumatiques qui risque d'affecter la sécurité.



Les incidents de conduite, notamment les « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes et de fausser la géométrie du train avant ou arrière. Faites vérifier l'état des différents éléments par un Représentant de la Marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pression de gonflage des pneumatiques

Respectez les pressions de gonflage (roue de secours comprise). Celles-ci doivent être contrôlées au moins une fois par mois et avant chaque long voyage (reportez-vous au chapitre 4, « Pression de gonflage des pneumatiques »).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques. La sécurité du véhicule peut donc être affectée et les risques encourus sont les suivants :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse. Ajustez la pression en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au passage « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être contrôlées lorsque les pneumatiques sont froids ; ne tenez pas compte des pressions excessives relevées par temps chaud ou après un trajet à grande vitesse.

Au cas où la vérification de la pression ne peut pas être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 psi**).

Ne dégonflez jamais un pneumatique chaud.

Particularités

Selon le véhicule, il peut y avoir un adaptateur à placer sur la valve avant le gonflage.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être effectuée par un spécialiste.

Une monte pneumatique différente peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virage ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Consultez le chapitre 5, « Roue de secours » et « Changement de roue ».

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Il est fortement recommandé de ne pas permuter les roues.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de monter des chaînes à neige à l'arrière.

Le montage de pneumatiques plus larges que ceux d'origine **empêche le montage des chaînes à neige.**

Pneumatiques « neige » ou « thermogomme »

Nous vous recommandons d'équiper les **quatre roues** pour que votre véhicule conserve une adhérence maximum.

Avertissement : il peut s'agir de pneumatiques « neige » (utilisation hivernale) asymétriques, avec des côtés intérieur/extérieur distincts. Vérifiez le sens de rotation et les indications INSIDE/OUTSIDE sur le flanc du pneumatique avant de le monter (INSIDE vers l'intérieur du véhicule et OUTSIDE vers l'extérieur).

L'indication de vitesse maximale de ces pneumatiques « neige » (utilisation hivernale) peut être inférieure à la vitesse maximale de votre véhicule. Cette indication se présente sous la forme de plusieurs lettres inscrites sur le flanc du pneu.

Pneumatiques cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la réglementation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneumatiques doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Si votre véhicule est équipé d'origine de pneumatiques d'un diamètre de 17", la monte de chaînes est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la Marque.

Si votre véhicule est équipé de pneumatiques d'un diamètre de 18", consultez un Représentant de la Marque pour savoir si la monte de chaînes est possible.

Dans tous les cas, le fait de consulter un Représentant de la Marque vous permettra d'obtenir des conseils pour choisir le meilleur équipement pour votre véhicule (pneumatiques « neige », chaînes, etc.).



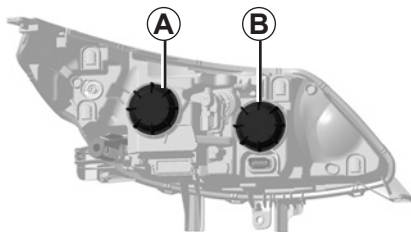
Véhicule équipé du système de surveillance de la pression des pneumatiques

Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues sans faire réinitialiser le système.

Risque d'information erronée pouvant avoir des conséquences graves.

PROJECTEURS AVANT HALOGÈNE : remplacement des lampes

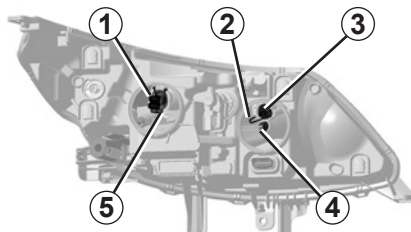
29442



L'accès aux lampes n'est pas facile (nécessité de démonter la carrosserie ou les éléments mécaniques) et il y a un risque de blessure pendant l'intervention. Nous vous conseillons donc de **faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque**.

Conformément à la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la Marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

29443



Feux de croisement/de route

Tournez le cache **A** ou **B** d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre puis débranchez le connecteur **1** ou **3**.

Défaitez le clip **2** ou **5** en appuyant dessus puis déposez le porte-lampe. Remplacez la lampe.

Type de lampe : utilisez impérativement des lampes anti U.V. 55 W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Feux de croisement 1 → H7

Feux de route 3 → H1

Ne touchez pas au verre de la lampe avec les mains. Tenez la lampe par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feux de position avant

Tournez le cache **B** d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre puis déclipsez le porte-lampe **4** en tirant dessus vers le haut pour retirer la lampe.

Type de la lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

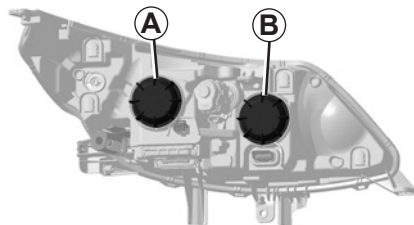
Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

PROJECTEURS XÉNON : remplacement des lampes



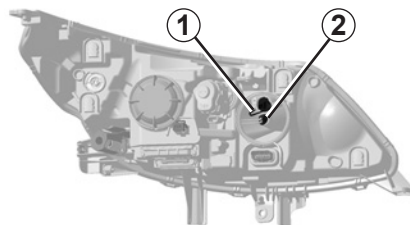
Du fait de la nécessité de démonter des organes (la batterie, son support), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la Marque.**

Feux de croisement A

Ne retirez jamais le cache A. Risque d'incendie.



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être réalisé par un Représentant de la Marque.



Feux de route

Tournez le cache **B** d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis débranchez le connecteur. Défaitez le clip **1** en appuyant dessus puis déposez le porte-lampe.

Remplacez la lampe.

Type de lampe : H1

Ne touchez pas au verre de la lampe avec les mains.

La lampe remplacée, repositionnez le diffuseur.



Le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, **il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.**

Feux de position avant

Tournez le cache **B** d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre puis déclipsez le porte-lampe **2** en tirant dessus vers le haut pour retirer la lampe.

Type de lampe : W5W.

Feux indicateurs de direction

Consultez un Représentant de la marque.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs comportant une glace en plastique, nettoyez-les avec un chiffon doux ou une éponge.

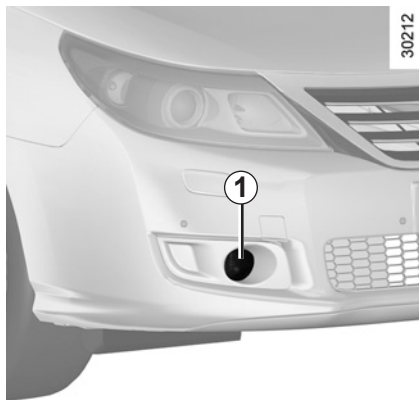
Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux ou une éponge et de l'eau légèrement savonneuse. Pour terminer, essuyez **délicatement** avec un chiffon doux sec. **Dans tous les cas, l'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.**



Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.

PROJECTEURS AVANT : projecteurs antibrouillard/projecteurs additionnels



Feux de brouillard avant 1

Remplacement des lampes

Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de brouillard arrière

reportez-vous au paragraphe « Feux arrière et feux latéraux : remplacement des lampes » en chapitre 5.

Projecteurs additionnels

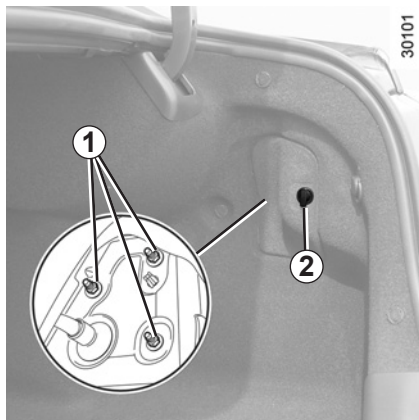
Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs antibrouillard ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute manipulation (ou modification) du circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque.

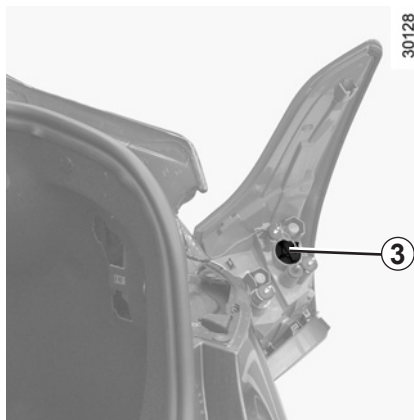
En effet, un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur). De plus, votre Représentant de la marque dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

FEUX ARRIÈRE ET RÉPÉTITEURS : remplacement des lampes (1/3)



Feux indicateurs de direction

Enlevez la trappe d'accès aux feux en défaisant **2** depuis l'intérieur du coffre. Enlevez les écrous **1**, libérez le bloc optique puis tirez-le pour le retirer.



Tournez le porte-lampe **3** d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis dévissez la lampe de la même manière tout en appuyant dessus.

Type de lampe : PY21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent se casser lors du remplacement.

Risques de blessures.



Feu de stop à LED **4**

Consultez un Représentant de la Marque.

FEUX ARRIÈRE ET RÉPÉTITEURS : remplacement des lampes (2/3)



Feux de recul/feux de brouillard arrière.

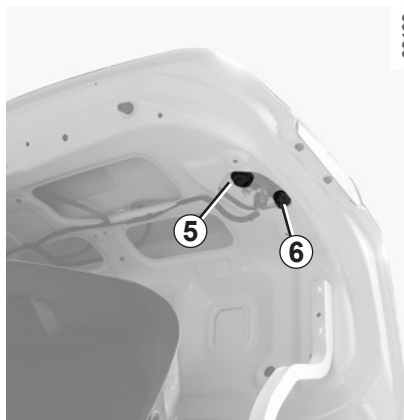
Défaites le clip depuis l'intérieur de la porte de coffre à l'aide d'un tournevis plat puis tirez **A** en arrière.

Nota : prenez garde de ne pas casser **A** en le tirant en arrière.



Les lampes sont sous pression et peuvent se casser lors du remplacement.

Risques de blessures.



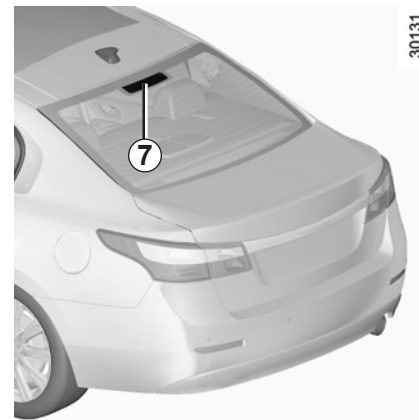
Tournez le porte-lampe **5/6** d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis enlevez la lampe en la tirant vers le haut.

Feux de recul 6

Type de lampe : **W16W.**

Feux de brouillard arrière 5

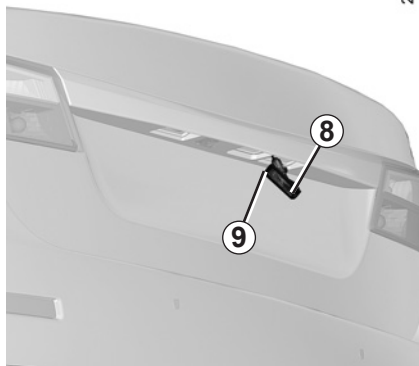
Type de lampe : **P21W.**



Troisième feu de stop à LED 7

Consultez un Représentant de la Marque.

FEUX ARRIÈRE ET RÉPÉTITEURS : remplacement des lampes (3/3)



Éclairage de plaque d'immatriculation 8

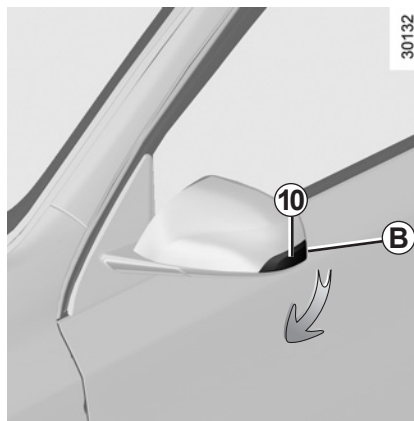
- Déclipez l'éclaireur **8** en appuyant sur la languette **9** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.
- Remplacez la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent se casser lors du remplacement.

Risques de blessures.



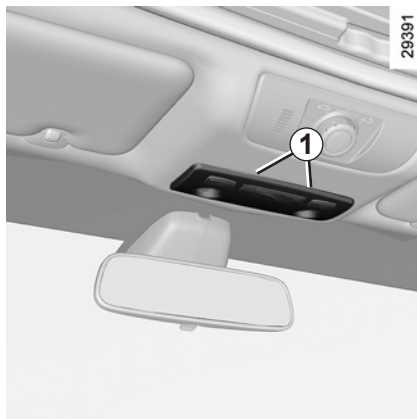
Répétiteurs 10

Déclipez le répétiteur **10** (à l'aide d'un outil de type tournevis plat positionné en **B**, de sorte à dégager le répétiteur vers l'avant du véhicule).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/3)



Plafonnier

Déclippez le diffuseur **1** avec un outil de type tournevis plat (sous le plafonnier).

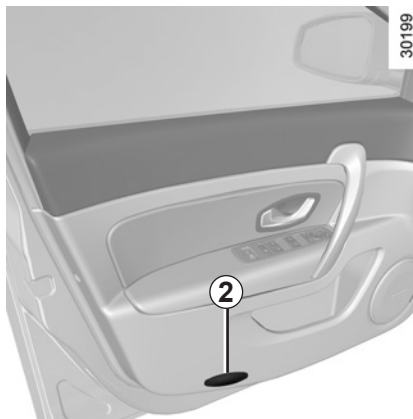
Dégagez la lampe concernée ;

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

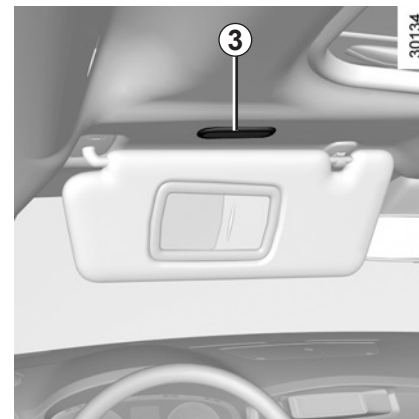


Lumières de portes avant

Déclippez l'éclaireur **2** avec un outil de type tournevis plat (sous chaque côté de l'éclaireur de porte avant).

Lorsque vous utilisez un outil, placez un chiffon sur le miroir pour éviter les risques d'éraflures.

Type de lampe : W5W.



Éclaireur de miroir de courtoisie 3

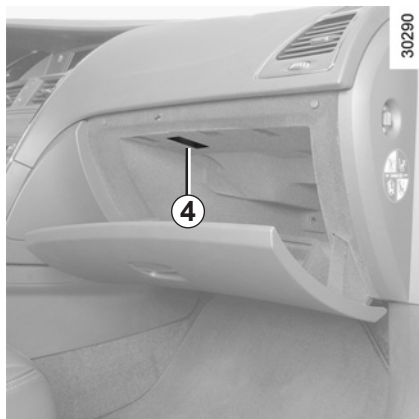
Déclippez le cache de l'éclairage à l'aide d'un outil type tournevis plat en le positionnant sous le cache.

Placez un chiffon sur le miroir pour éviter les risques d'éraflures.

Remplacez la lampe.

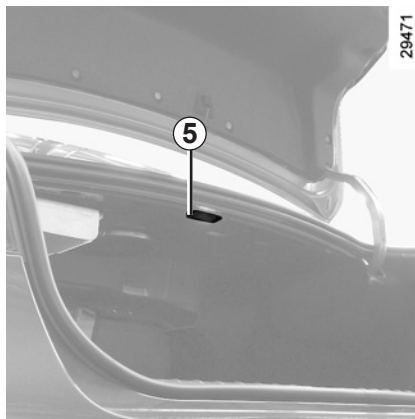
Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/3)



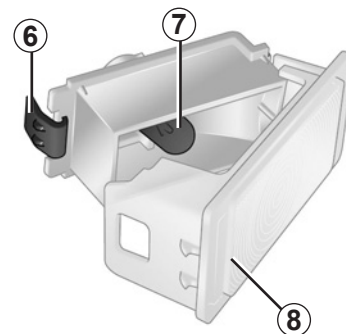
Éclaireur de boîte à gants 4

Consultez un Représentant de la marque.



Lumière de coffre

Déclipsez l'éclaireur 5 avec un outil de type tournevis plat (sous le côté gauche de l'éclaireur).



Déconnectez l'éclairage.

Appuyez sur la languette 6 pour dégager le diffuseur 8 et accéder à la lampe 7.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (3/3)



Éclaireurs de sol avant 9

Vous disposez de lumières sous la boîte à gants ou la colonne de direction.

Dégagez la lampe concernée ;

Type de lampe : W5W.



Éclaireurs de sol arrière 10

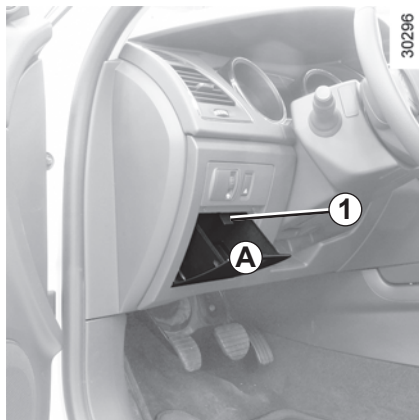
Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/2)



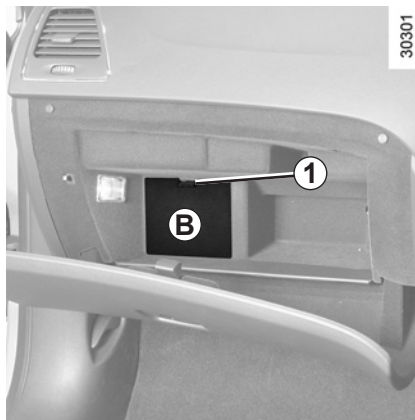
Boîte à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez le vide-poches **A** ou, selon le véhicule, ouvrez la boîte à gants. Appuyez sur la languette **1** puis tirez-la vers vous pour la dégager.

Recherchez le fusible correspondant en vous aidant de l'étiquette apposée au dos du vide-poches **A** ou du

Conformément à la législation locale ou par précaution : procurez-vous chez un Représentant de la Marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



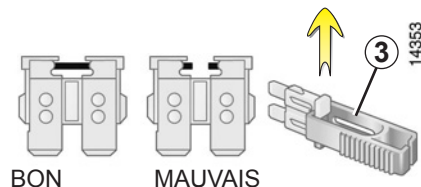
cache **B** et du tableau des fusibles en page suivante.

Pour fermer la boîte à fusibles, repositionnez le vide-poches **A** ou le cache **B** en commençant par le bas.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du circuit électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 3 et fusibles de rechange

Au dos des caches **A** et **B**, il y a une pince **3** et des fusibles de rechange. Retirez le fusible avec la pince **3** puis faites-le glisser latéralement pour le dégager de la pince.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

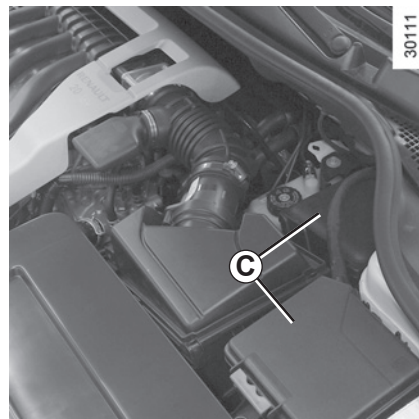
Pour remplacer un fusible, vous devez préalablement arrêter le moteur, retirer la carte RENAULT de son lecteur et éteindre tous les appareils électriques.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Eclairage intérieur
	Rétroviseur intérieur
	Lunette arrière dégivrante
	Avertisseur sonore
	Sécurité enfants
BCM	Unité Contrôle Habitacle
DIAG	Prise de diagnostic
	Feux indicateurs de direction
	Lève-vitres électriques sièges avant
	Siège chauffant
	Porte de coffre
	Toit ouvrant
(P)	Frein de parking assisté
	Alimentation de l'attelage

Symbole	Affectation
STOP	Feux stop
	Amplificateur radio
	Lève-vitres électriques arrière
	Autoradio
	Tableau de bord
	ABS/ESP
	Trappe à carburant
	Sièges avec commandes électriques
	Prises accessoires
	Ventilation
	Air conditionné
	Allume-cigares
	Système de chauffage
	Lave-vitre du pare-brise



Certains accessoires sont protégés par des fusibles situés dans le compartiment moteur, dans la boîte à fusibles **C**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer les fusibles de la boîte **C** par un Représentant de la Marque.

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les «consommateurs d'énergie» soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- ne déposez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie.
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur de batterie

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles de démarrage appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 V. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampères-heures, Ah) au moins égale à celle de la batterie déchargée.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, prenez-garde : celui-ci peut être chaud. De plus, le ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risques de blessures.



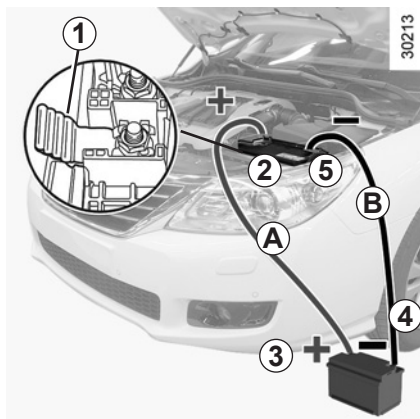
Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge. Prenez conseil auprès d'un

Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (2/2)

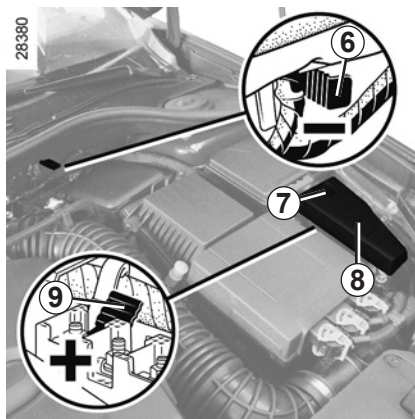


Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule (suite)

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la connexion des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

Branchez les câbles **A** et **B** impérativement sur les bornes indiquées.



Batterie du compartiment moteur

Fixez le câble positif **A** sur le **support 1** fixé à la **borne 2 (+)** puis sur la **borne 3 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 5 (-)** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur. Dès qu'il fonctionne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**5-4-3-2** ou **6-4-3-9**).

Batterie dans le coffre arrière (moteurs V6)

Utilisez les borniers dans le compartiment moteur.

Tournez la vis **7** d'un quart de tour vers la droite puis tirez le cache **8** vers le haut pour accéder au bornier **9 (+)**. Fixez le câble positif **A** sur le **bornier 9 (+)** puis sur la **borne 3 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 6 (-)**.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant. Risque de blessures ou d'endommagement du véhicule.

CARTE RENAULT : pile



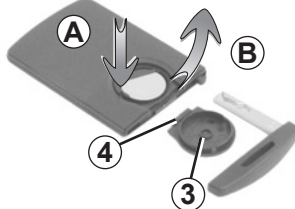
30325

Remplacement de la pile

Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte RENAULT. Pour cela, appuyez sur le bouton **1**, tirez la clé de secours **2** puis déclipsez le couvercle **3** par la languette **4**.

Retirez la pile en appuyant d'un côté (mouvement **A**) et en soulevant de l'autre (mouvement **B**) puis remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrits sur le couvercle **3**.

Au remontage, procédez en sens inverse, assurez-vous du bon clippage

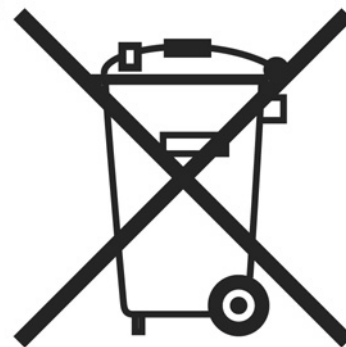


26862

du couvercle **3** (risque de mauvaise étanchéité s'il est mal clippé) puis appuyez, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : le message disparaît.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte RENAULT.

26913



Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour fonctionner correctement, vous pouvez quand même démarrer (insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte) et verrouiller/déverrouiller le véhicule (reportez-vous au passage « Verrouillage/déverrouillage des portes », chapitre 1).



Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle ; apportez-les à un point de collecte et de recyclage.

Les piles sont disponibles chez les Représentants de la Marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.
Vérifiez l'absence de coloration sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB, etc.).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antennes intégrées pouvant créer des interférences avec les systèmes électroniques d'origine du véhicule, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Installation d'accessoires en post-équipement

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la Marque.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires spécialement conçus pour votre véhicule (les seuls à donner droit à la garantie constructeur).



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



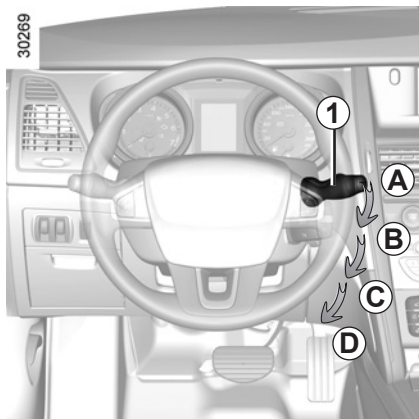
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 W.

Risque d'incendie.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule (autoraudio compris) ne peut être réalisée que par un Représentant de la Marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique, assurez-vous que l'équipement en question est bien protégé par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

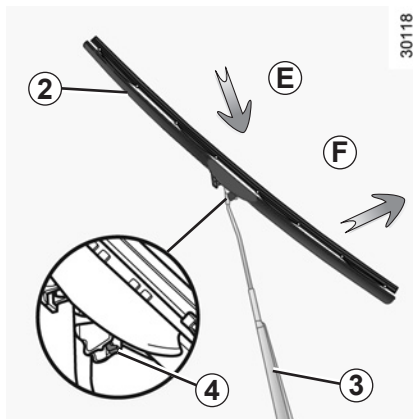
BALAIS D'ESSUIE-VITRE



Remplacement des balais d'essuie-vitre 2

Contact mis, moteur à l'arrêt, abaissez la manette d'essuie-vitres **1** en position **D** ; les bras d'essuie-vitre **3** s'arrêtent à distance du capot moteur.

Soulevez le bras d'essuie-vitre **3**, appuyez sur la languette **4** (mouvement **E**), séparez le balai d'essuie-vitre du bras et tirez-le (mouvement **F**).



Remise en place

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Ramenez la manette d'essuie-vitres **1** en position d'arrêt **A**.

Ne tirez pas vers le haut sur le bras d'essuie-vitre s'il ne s'est pas immobilisé à l'écart du capot moteur.

Si vous forcez dessus, vous risquez d'endommager le bras et le capot moteur.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- Nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- Décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur) ;

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Avant tout remorquage, déverrouillez la colonne de direction : pied sur l'embrayage, engagez le **premier rapport** (levier en position **N** ou **R** pour les véhicules à boîte de vitesses automatique), insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte puis appuyez **deux secondes** sur le bouton de démarrage du moteur. Remettez le levier au point mort (position **N** sur les véhicules à boîte de vitesses automatique).

Remettez le levier au point mort (position **N** sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop, etc.). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).



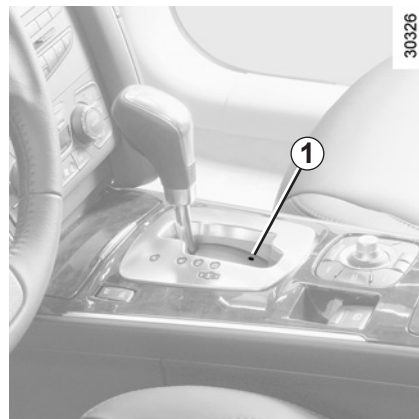
Ne retirez pas la carte RENAULT du lecteur pendant le remorquage.

Il est impératif de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule (reportez-vous au passage « Masses », chapitre 6).

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique

Moteur à l'arrêt, le graissage de la transmission n'est plus assuré. Il est préférable de transporter ce type de véhicule sur une remorque ou de le remorquer avec les roues avant ne touchant pas la route.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, avec le levier en position **N** et sur un parcours maximum de 50 km.

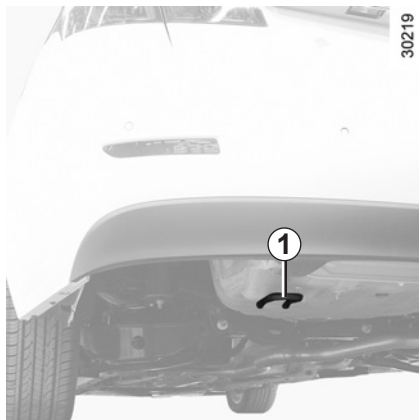


30326



Si le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, vous pouvez le débloquent manuellement. Pour cela, insérez une tige rigide dans le trou **1**, appuyez simultanément sur la tige et sur le bouton de déverrouillage situé sur le pommeau du levier de vitesses.

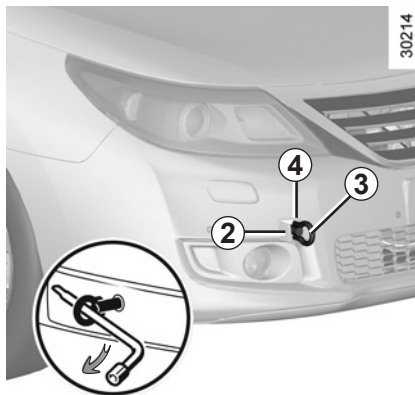
REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Utilisez exclusivement le point de remorquage arrière **1** et le point de remorquage avant **4** (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés que pour le remorquage. En aucun cas, ils ne doivent servir à soulever directement ou indirectement le véhicule.

Points de remorquage : précautions d'utilisation 1

- Utilisez uniquement une corde ou un câble pour remorquer le véhicule (lorsque la législation l'autorise), **pas une barre**.
- Assurez-vous de l'horizontalité lorsque vous accrochez la corde.



Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache **2**.

Vissez l'anneau de remorquage 3 à fond : d'abord **3** à la main, puis avec la clé de roue.

L'anneau de remorquage **3** et la clé de roue sont situés dans le bloc outils du coffre (reportez-vous au passage « Bloc outils », chapitre 5).



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Lors du remorquage d'un véhicule, il est conseillé de ne pas dépasser 25 km/h (15 mph).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie du véhicule déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT « mains libres » ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Carte non détectée.	Insérez la carte dans le lecteur de carte.
	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage.	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

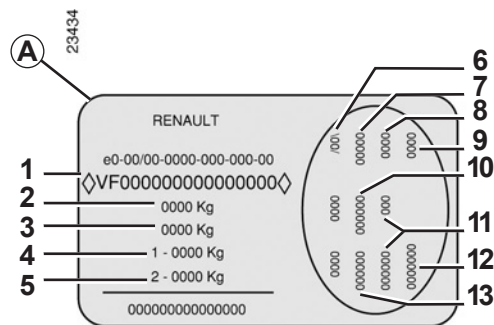
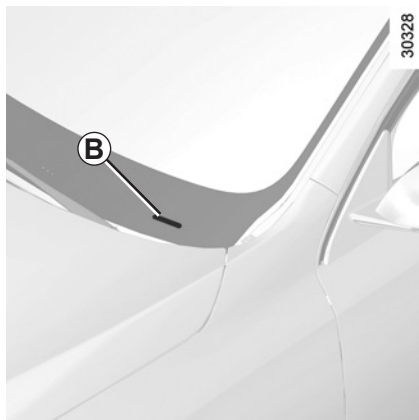
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : changement des lampes » ou « Feux arrière : changement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température. Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaques d'identification moteur	6.3
Dimensions (en mètres)	6.5
Caractéristiques moteur	6.6
Masses	6.7
Charges remorquables	6.7
Pièces de rechange	6.8
Justificatifs d'entretien	6.9
Contrôle anticorrosion	6.15

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque d'identification véhicule A

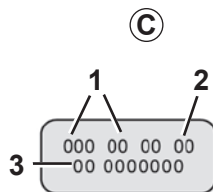
- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.

Selon le véhicule, ces informations sont également indiquées en B.

- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.

- 5 MMTA essieu arrière.
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR (1/2)

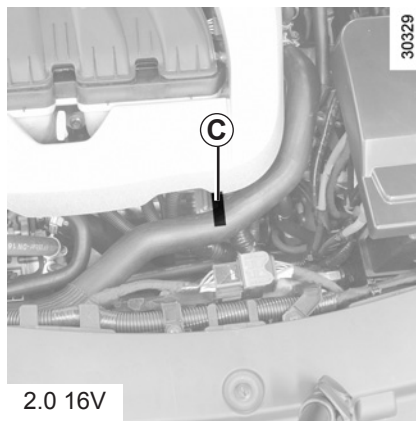


27193

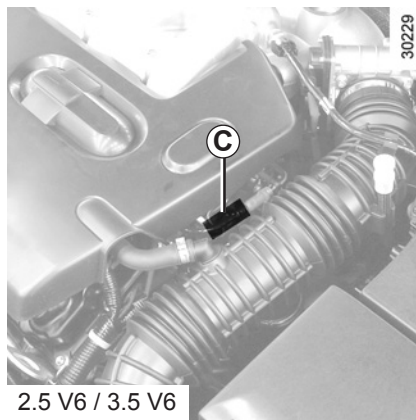
Les informations de la plaque (ou étiquette) moteur C doivent être notées avant toute correspondance ou commande.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

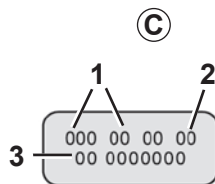


2.0 16V



2.5 V6 / 3.5 V6

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR (2/2)

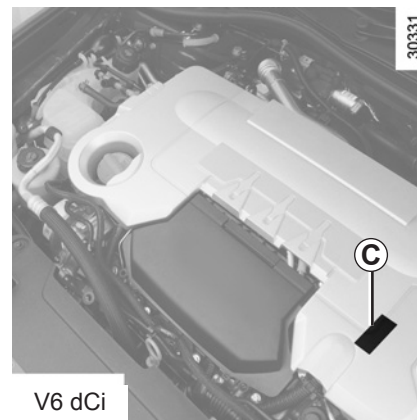
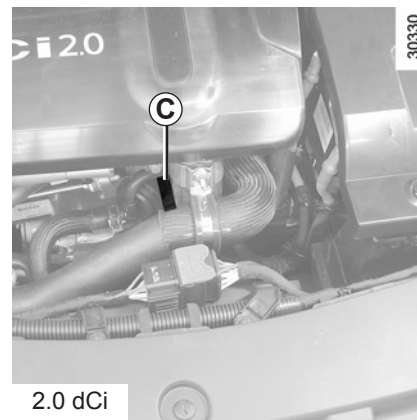
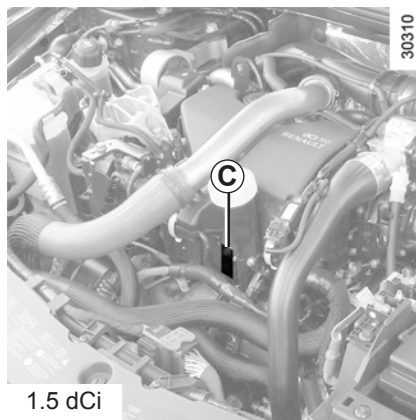


27193

Les informations de la plaque (ou étiquette) moteur C doivent être notées avant toute correspondance ou commande.

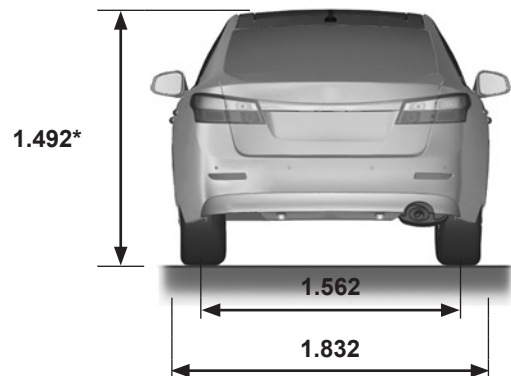
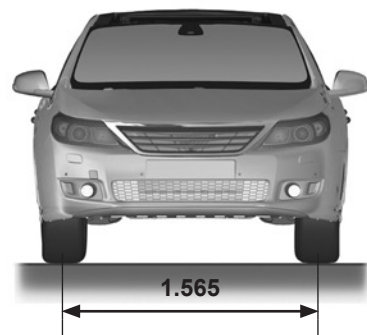
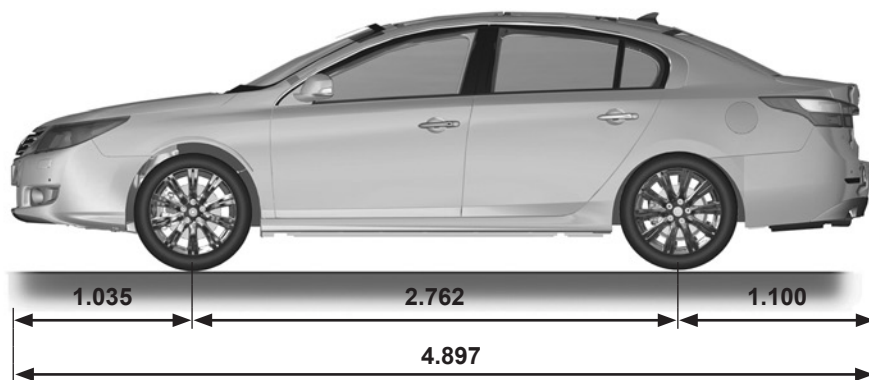
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.



DIMENSIONS (en mètres)

30216



* À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	2.0 16V	2.5 V6	3.5 V6	1.5 dCi	2.0 dCi	V6 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	M4R	2ZV	5ZV	K9K	M9R	V9X
Cylindrée (cm3)	1997	2488	3498	1461	1995	2993
Type de carburant	Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.			Diesel L'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.		
Bougies d'allumage	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette apposée dans le compartiment moteur. Dans le cas contraire, contactez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non conformes peut endommager le moteur.			—		

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	650
Charge admise sur le point d'attelage	75
Charge admise sur toit avec dispositif de portage	interdit

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage, adressez-vous à un Représentant de la Marque.
- Lors du remorquage, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant, les choses suivantes sont tolérées :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuent avec l'altitude. Nous préconisons donc de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis de 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement des pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

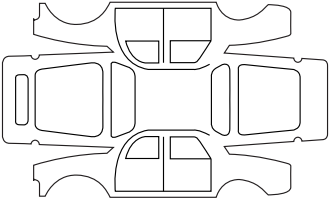
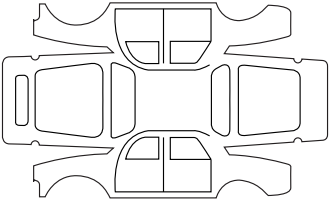
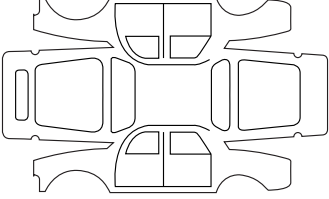
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

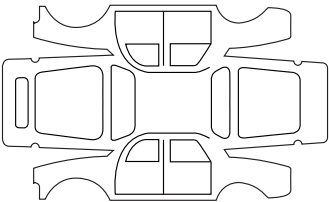
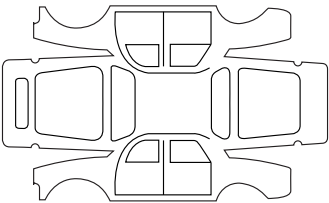
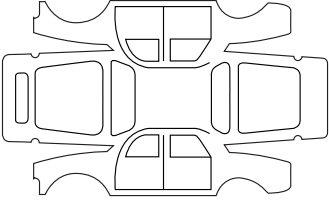
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

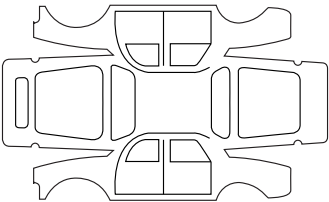
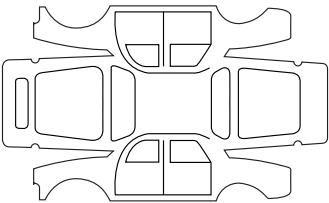
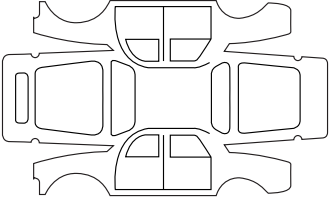
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

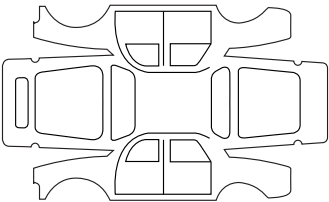
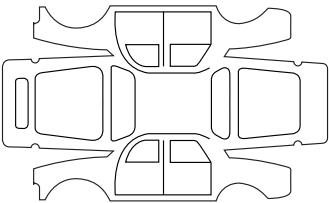
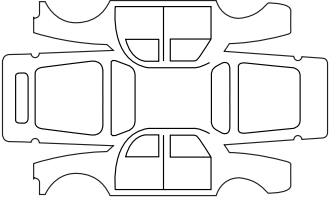
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

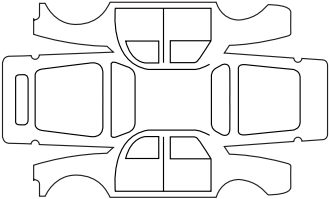
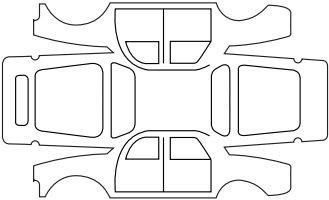
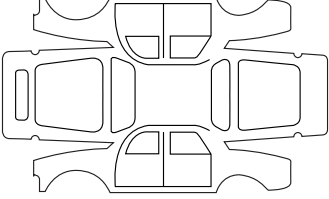
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		



INDEX ALPHABÉTIQUE

A

A.S.R. (antipatinage)	2.21 → 2.24
ABS	2.21 → 2.24
accessoires	5.26
accoudoir	
arrière	3.22
avant	3.21
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.48 → 1.52
aide au parking	2.33 → 2.35
air conditionné	3.6 → 3.12
airbag	1.23 → 1.29
activation airbags passager avant	1.42
désactivation airbag passager avant	1.40
alarme sonore	1.9
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.69
allume-cigares	3.24
ampoules	
remplacement	5.13 → 5.17
anneaux d'arrimage	5.29
anomalies de fonctionnement	5.30 → 5.34
antibrouillard	
projecteurs	5.14
antipollution	
conseils	2.14
appuis-tête	1.14, 3.25
arrêt du moteur	2.6
assistance au freinage d'urgence	2.21 → 2.24
assistance de direction	1.43
avertisseur sonore	1.66
avertisseurs lumineux	1.66

B

balais d'essuie-vitre	5.27
banquette arrière	3.26
barres de toit	3.30

batterie	4.11
dépannage	5.23 – 5.24
bloc-outils	5.6
boîte de rangement	3.23, 3.28
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.37 → 2.39
bouchon de réservoir carburant	1.74
bouton de démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.6

C

capacité du réservoir carburant	1.74 – 1.75
capot moteur	4.2
caractéristiques techniques	6.2 → 6.5, 6.7 – 6.8
caravanage	6.7
carburant	
conseils d'économie	2.14
qualité	1.74 – 1.75
carte RENAULT	
pile	5.25
utilisation	1.4 → 1.8
catalyseur	2.7
ceintures de sécurité	1.20 → 1.26
cendrier	3.24
changement de lampes	5.12, 5.15 → 5.17
changement de roue	5.7 – 5.8
changement de vitesses	2.37 → 2.39
charges remorquables	6.7
chauffage	3.6 → 3.11
clé d'enjoliveur	5.6
clé de roue	5.6
clé de secours	1.3
climatisation	3.12
coffre à bagages	3.28
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.29
commandes	1.44 → 1.47
condamnation des portes	1.8, 1.12 – 1.13
conduite 2.2 → 2.6, 2.14 → 2.16, 2.18 → 2.32, 2.37 → 2.39	

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

conseils antipollution	2.14 → 2.16
contrôle anticorrosion	6.15 → 6.19
crevaisson	5.2, 5.6 → 5.8
cric	5.6

D

décondamnation des portes	1.2 → 1.7, 1.11 – 1.12
dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.10
dégivrage/désembuage de pare-brise	3.10
démarrage moteur	2.3 → 2.6
désactivation airbag passager avant	1.40
diffuseur de parfum	3.4
dimensions	6.5
dispositifs complémentaires de retenue	1.23 → 1.26, 1.29
dispositifs de protection latérale	1.28
dispositifs de retenue complémentaires latéraux	1.28
aux ceintures arrière	1.27
dispositifs de retenue enfants	1.30 → 1.39

E

éclairage :	
extérieur	1.67 → 1.69
intérieur	3.17 → 3.19, 5.18 → 5.20
tableau de bord	1.67
éclairage extérieur d'accompagnement	1.69
économies de carburant	2.14 → 2.16
enjoleur de roue	5.6
entretien :	
carrosserie	4.13 – 4.14
mécanique	6.9 → 6.14
autonomie de vidange	6.9 → 6.14
équipements multimédia	3.29
essuie-vitre/lave-vitre	1.71 → 1.73

F

feux avant	
remplacement des lampes	5.12 – 5.13
feux :	
de brouillard	1.69, 5.16
de croisement	1.67
de direction	5.15, 5.17
de plaque d'immatriculation	5.17
de position	1.67
de recul	5.16
de route	1.68
de stop	5.15 – 5.16
filtre	4.10
frein à main	2.9
frein de parking assisté	2.10 → 2.13
freinage d'urgence	2.21 → 2.24
fusibles	5.21 – 5.22

G

garnitures intérieures	
entretien	4.15
gonflage des pneumatiques	2.18 → 2.20, 4.12, 5.10

H

heure	1.63
huile moteur	4.3

I

incidents	
anomalies de fonctionnement	5.30 → 5.34
ioniseur	3.5

J

justificatifs d'entretien	6.9 → 6.14
---------------------------------	------------

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

K

kit de gonflage des pneumatiques.....5.3 → 5.5

L

lavage 4.13 – 4.14

lève-vitres 3.13 → 3.15

levier de sélection de boîte automatique 2.37 → 2.39

limiteur de vitesse.....2.25 → 2.27

liquide de refroidissement..... 1.52

M

masses 6.7

menu de personnalisation des réglages du véhicule..... 1.62

messages au tableau de bord 1.55 → 1.61

miroirs de courtoisie 3.16

moteur

caractéristiques..... 6.6

N

navigation 3.29

niveau d'huile moteur 4.3 – 4.4

niveau de carburant..... 1.52

niveaux :

liquide de frein 4.9

liquide de refroidissement..... 4.8

réservoir lave-vitre 4.10

O

ordinateur de bord 1.53 → 1.61

ouverture des portes..... 1.9 – 1.10

P

pare-soleil 3.16

particularité des véhicules diesel..... 2.8

particularité des véhicules essence..... 2.7

peinture

entretien..... 4.13 – 4.14

personnalisation des réglages du véhicule..... 1.62

pièces de rechange 6.8

pile carte RENAULT 5.25

plafonnier..... 3.17 → 3.19, 5.18 → 5.20

planche de bord..... 1.46 – 1.47

plaques d'identification 6.2 → 6.4

pneumatiques 2.18 → 2.20, 5.9 → 5.11

portes..... 1.8 → 1.10

position de conduite

réglages 1.20

poste de conduite 1.46 – 1.47

pour la sécurité des enfants 1.10, 1.30 → 1.39

prétensionneurs de ceintures de sécurité..... 1.23 → 1.26

prise accessoires..... 3.24

projecteurs lampes au xénon 1.70

protection anticorrosion 4.13 – 4.14

R

radio..... 3.29

réglage des sièges avant..... 1.15 – 1.16

commandes électriques..... 1.15

commandes manuelles..... 1.15

régulateur - limiteur de vitesse 2.25 → 2.32

régulateur de vitesse 2.25 → 2.32

régulation de la température..... 3.6 → 3.11

remorquage

dépannage..... 5.28 – 5.29

répétiteurs latéraux..... 1.66

remplacement des lampes..... 5.17

réservoir

lave-vitres 4.10

liquide de freins..... 4.9

liquide de refroidissement..... 4.8

retenue complémentaire aux ceintures 1.27

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

rétroviseurs.....	1.64 – 1.65
rodage	2.2
roue de secours.....	5.2, 5.6
roues (sécurité).....	5.9 → 5.11

S

siège avant	
conducteur à mémorisation	1.17
siège de massage	1.19
sièges arrière	
fonctionnalités.....	3.26
sièges enfants	1.30 → 1.39
signal danger	1.66
signalisation éclairage	1.67 → 1.69
spots d'éclairage.....	3.17 → 3.19
stores pare-soleil	3.16
super condamnation des portes	1.8
système de navigation.....	3.29
système de surveillance de pression des pneumatiques	
2.18 → 2.20	

T

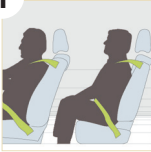
tableau de bord.....	1.44 – 1.45, 1.48 → 1.61
téléphone.....	3.29
témoins de contrôle	1.48 → 1.51, 1.53 → 1.61
température extérieure	1.63
toit ouvrant.....	3.13 → 3.15
transport d'enfants.....	1.30 → 1.39
transport d'objets	
dans le coffre	3.30

V

ventilation	3.6 → 3.11
verrouillage des portes	1.2 → 1.8, 1.11 – 1.12
volant de direction	
réglage.....	1.43

4 GESTES SIMPLES* POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.

* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.

(www.renault.com)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 849-1 – 99 91 058 67R – 06/2010 – Edition française



9 9 9 1 0 5 8 6 7 R

VC